Claude Pennetier

À propos du nouveau *Maitron*

Ce fut un grand plaisir et un grand honneur de présenter à Marseille le nouveau *Maitron*, dont le premier tome (et son cédérom inclus) est sorti en janvier 2006.

Le hasard du calendrier veut que ce soit dans les Bouches-du-Rhône que j'en aie fait les premières présentations, et c'est tant mieux. Les Bouches-du-Rhône méritent bien cette place de choix dans le calendrier. Lorsqu'on regarde les cartes des mobilisations, Marseille apparaît comme une capitale des luttes depuis 1995.

À PROMEMO d'en faire une capitale de l'histoire des luttes. Car il n'y a pas de citoyenneté, de militantisme, d'engagement, sans conscience « critique » des expériences passées. Elle peut prendre la forme d'une connaissance rigoureuse qui alimente une capacité de démontrer, mais aussi d'une prise en compte mémorielle.

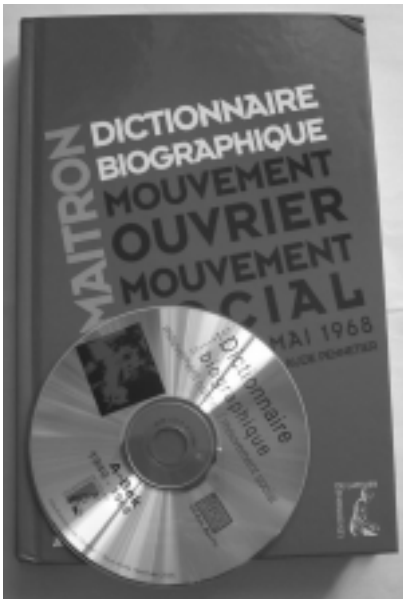

Le Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social 1940-1968 couvre une période d'un intérêt exceptionnel sur le plan de l'apport des militants, des acteurs, des femmes et des hommes. La séquence chronologique commence par une des plus importantes remises en cause de l'action des partis, syndicats et associations. Ils sont réprimés, souvent interdits. Quelques-uns se prennent dans la toile de la Révolution nationale. Beaucoup participent à la vie clandestine des organisations qui contribuent fortement à la Résistance et à la Libération. La « part des hommes » est alors considérable et si on peut découvrir bien des choses sur les logiques sociales, culturelles et politiques en observant les itinéraires de ces résistantes et résistants. Cette génération militante de la Résistance puise ses racines dans le Front populaire, la guerre d'Espagne, les luttes antifascistes, notamment pour les militants d'origine étrangère dont on ne saurait négliger l'importante. Elle laisse sa marque bien au-delà des années 1940 et alimente la mémoire, les imaginaires, jusqu'en 1968 et au-delà.

Temps fort du mouvement ouvrier, la fin des années 1940 et les années 1950 sont aussi celles de la diversification du militantisme avec l'apparition de formes nouvelles d'engagement : l'anticolonialisme, la défense de la laïcité, l'éducation populaire, les débuts de la défense du cadre de vie, mais aussi l'esquisse du renouveau du féminisme. Mai 1968 se comprend difficilement sans prise en compte du renouveau militant des années 1950 et 1960.

Il n'est pas de meilleure entrée que la biographie pour saisir les voies multiples souvent convergentes qu'ont pris les engagements militants pendant l'Occupation, la guerre froide, les guerres coloniales.

Pour bien souligner l'apport à la connaissance de la vie culturelle et associative comme au féminisme, le nouveau

Maitron a ajouté à son titre « mouvement ouvrier, mouvement social ».

Il convient en effet d'expliquer le nouvel intitulé de cette série du *Maitron* : *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social*. Le mouvement ouvrier est le mouvement social des sociétés industrielles. Nous ne sommes donc pas étonnés de voir la notion de mouvement ouvrier s'imposer lentement et difficilement dans la première moitié du XIXe siècle comme de la voir entrer en crise à la fin du XXe siècle, en Europe du moins. L'industrie et le monde ouvrier n'ont cependant pas été mis à bas par la crise qui touche plusieurs grands secteurs de la production et par les délocalisations liées à la mondialisation ; il reste que l'un et l'autre n'ont plus la même centralité qu'ils avaient par le passé dans les représentations du monde du travail. On parle moins de mouvement ouvrier, ou essentiellement dans une référence identitaire basée sur l'histoire, et plus de mouvement social. On pourrait débattre longuement des glissements sémantiques et des frilosités contemporaines. Elles ne devraient cependant pas s'appliquer à une période, des années 1940 à 1960, qu'on peut caractériser comme l'âge d'or du monde ouvrier industriel. Certes, les années de guerre ont, sur le moment, affaibli le potentiel ouvrier en raison de la situation économique. La Libération et la Reconstruction modifient le paysage social ; la deuxième moitié des années 1940 et les années 1950 voient s'affirmer la présence syndicale et politique, notamment dans la grande industrie. Les années 1947-1963 sont, par bien des aspects, un temps fort du mouvement ouvrier rythmé par des grèves puissantes, celles des cheminots (1947), des mineurs (1948 et 1963) et caractérisé par la maîtrise syndicale des grandes branches industrielles comme par l'élargissement de leur influence sociale grâce aux élections aux comités d'entreprise et à la Sécurité sociale.

Sans doute est-il utile de s'entendre sur une définition élémentaire du mouvement ouvrier. Celui-ci rassemble l'ensemble des acteurs sociaux (organisations politiques, syndicats, coopératives, journaux, individus) qui placent leurs espoirs de transformation sociale dans l'action collective des ouvriers, des travailleurs et des dominés. Ce sont non seulement les ouvriers en action, mais ceux qui créent les conditions intellectuelles, culturelles, matérielles de l'action et de la structuration du mouvement.

La période ne se clôture-t-elle pas par une explosion sociale dont les premiers acteurs sont des étudiants et des jeunes travailleurs en formation ? Mai 1968 prend sa dimension historique avec la grève ouvrière et la grève générale des services. La référence ouvrière sera assumée jusqu'à l'extrême dans les chants, les slogans, l'habillement.

Le *DBMOMS* se situe en cela dans la continuité du *Maitron*, mais il assume de façon plus explicite l'ouverture au mouvement social, en observant les formes nouvelles de mobilisations sociales dans le sillage du mouvement ouvrier ou à sa rencontre. Ainsi des groupes de travail ont-ils travaillé sur « femmes et féminisme », sur les « associations », sur les itinéraires d'intellectuels, sur les étudiants.

Que trouve-t-on dans le *Maitron* ? Des biographies des responsables syndicalistes, politiques, associatifs qui ont laissé des traces dans les archives, la presse et dans les mémoires. Dans la mesure du possible, les militants vivants sont contactés et sollicités. La volonté d'ouverture et la prise en compte de l'intérêt de l'histoire sociale par les diverses institutions, partis et syndicats ont grandement renouvelé les richesses de l'approche biographique.

Les équipes du *Maitron* ont été structurées par région et par corpus thématique avec une ampleur variable, du spécialiste unique au groupe étoffé. Certaines équipes régionales ou départementales se sont organisées en association avec leurs activités (colloques, expositions, publications) : dans le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis, en Alsace, dans la région Rhône-Alpes, le Languedoc, la région

PACA et le Limousin. C'est le cas également pour deux associations thématiques : le groupe enseignant qui a créé l'Association pour l'histoire des militants associatifs et syndicaux de l'éducation (HIMASE) présidée par Jacques Girault et pour le Groupe de recherche sur les militants associatifs (GRMA) présidé par Geneviève Poujol.

L'importance accordée à ces deux corpus concernant le monde de l'enseignement, de l'éducation et de la culture, signale une nouvelle sensibilité qui cependant se développe sans porter préjudice aux approches syndicales et politiques. Nous avons bénéficié d'un large soutien des organisations syndicales (aide de l'Institut d'histoire sociale de la CGT, de FO, de la CFDT, de la FSU, de l'UNSA) comme des partis politiques, particulièrement du Parti communiste qui nous a ouvert très libéralement ses archives et du Parti socialiste par l'intermédiaire de l'OURS (Office universitaire de recherche socialiste).

Les uns et les autres ont compris et soutenu notre projet, en pensant que l'établissement de biographies précises, rigoureuses, scientifiques était le meilleur atout pour valoriser les militantes et militants.

S'inscrivant dans la continuité des quarante-cinq volumes du *Maitron*, *le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* dont le projet a été pensé par Jean Maitron, le pionnier de l'histoire ouvrière en France, il y a précisément cinquante ans, le nouveau *Maitron* prend une forme renouvelée.

Le nombre de volumes sera maîtrisé et limité à douze. Chaque tome sera accompagné d'un cédérom qui reprendra le contenu du dictionnaire-papier en ajoutant deux à trois fois plus de notices, celles qui n'ont pas été retenues ou qui sont à cheval avec la période précédente, ainsi que de l'iconographie. Le cédérom permet d'offrir une série d'outils, de listes, de bibliographies…

Les volumes comprennent environ 500 notices développées, fortement documentées ; les cédéroms de 1600 à 2500 biographies. Un moteur de recherche permet des recherches transversales dans ces milliers de biographies.

Trois mois après sa sortie, le tome 1 était épuisé, signe de l'écho qu'il rencontre, une seconde édition est sortie au mois de mai. Pour autant, beaucoup reste à faire, sur le plan éditorial bien sûr, mais aussi pour ancrer le nouveau *Maitron* dans les bibliothèques, les centres de documentation et assurer ainsi sa pérennité. Il faut valoriser cette œuvre unique par son ampleur, et pensons-nous par l'ambition de son projet culturel, au plan international.

Merci à PROMEMO d'y avoir si efficacement contribué.

SOCIETE

La mémoire ouvrière couchée sur le papier

Le 45e volume du dictionnaire du mouvement ouvrier et social a été présenté en avant-première à Marseille

En avant-première à Marseille, le nouveau volume du dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social, pour la période 1940-1968, a été présenté vendredi devant un parterre de chercheurs et d'historiens mais aussi d'anonymes passionnés par les trajectoires humaines et engagées.

Ce 45e volume, épais de 448 pages - allant de la lettre A à Ile - représente un travail de fourmi, qu'il est urgent de mener face à la disparition progressive des archives papier.

Aujourd'hui, l'équipe de chercheurs du CNRS, dirigée par Claude Pennetier, et la multitude de correspondants locaux bénévoles, poursuivent inlassablement l'œuvre de mémoire entamée en 1955 par Jean Maitron (1910-1987), enseignant et pionnier de l'histoire ouvrière et sociale en France. L'équipe actuelle est liée au Centre d'histoire sociale du XXe siècle rattaché à Paris-Sorbonne.

Les 44 volumes, dont le 1er remonte à la Révolution française de 1789, rassemblent quelque 110 000 biographies, disponibles aussi en cédérom. "Ils contiennent les biographies de militants connus et moins connus qui se sont affirmés à la classe ouvrière, explique Robert Mencherini, enseignant-chercheur en histoire contemporaine à l'université de Provence, mémoire et monde ouvrier (Provence). Ce ne sont pas forcément des ouvriers. On y trouve aussi beaucoup d'intellectuels, d'hommes politiques socialistes et communistes, des syndicalistes et des dissidents de tout poil. Ce dictionnaire est forcément sélectif mais il n'est pas sectaire. Nous ne décernons pas de bons points. Jean Maitron voulait avant tout rendre hommage aux humbles."

Au fil des volumes, des figures emblématiques comme Jean Jaurès ou Louis Althusser côtoient les maires socialistes et communistes de Marseille parmi lesquels Stanislas Flassières, Jean Cristofol ou Gaston Defferre. "Figurent aussi des centre-droitiers, comme par exemple Simon Sabiani, qui fut à la fois créateur du PC dans les Bouches-du-Rhône puis membre du Parti populaire français qualifié de 'parti collaborationniste'".

Les biographes donnent des éléments d'état-civil et des informations sur la vie des militants. Quand c'est possible, viennent s'ajouter des photos. "Pour ce nouveau volume, lorsque la personne est encore vivante, nous lui soumettons sa biographie", indique l'historien.

Huit volumes internationaux et trois dictionnaires thématiques complètent cet important travail de recherche et de mémoire.

Emmanuelle QUEMARD

Claude Pennetier et Robert Mencherini ont dévoilé le nouveau volume du dictionnaire. Photo Sophie SPIER

La Provence, 22 janvier 2006

Les conférences de PROMEMO

Soirée PROMEMO à l'Alcazar à Marseille

Le vendredi 20 janvier 2006, PROMEMO organisait à l'Alcazar, Bibliothèque de Marseille, la présentation du premier volume de la nouvelle série du *Maitron, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social de 1940 à mai 1968*.

Une centaine de personnes assistèrent à cette manifestation. Parmi elles des représentants des grandes organisations syndicales (UD CGT, UD CFDT des Bouches-du-Rhône), de plusieurs associations (dont les Femmes et la Ville) mais aussi des témoins (certains présents dans le *Dictionnaire*), beaucoup de militants ou de Provençaux intéressées par la préservation du patrimoine de notre région, venus de plusieurs départements de la région. Après une brève présentation de Robert Mencherini, président de PROMEMO, Jean-Marc Coppola rappela toute l'attention que le conseil régional portait aux activités de l'association.

Claude Pennetier, directeur du Maitron et chercheur au CNRS (Centre d'histoire sociale du XXe siècle) évoqua l'historique et l'évolution de cette œuvre immense, commencée par Jean Maitron, continuée aujourd'hui par toute une équipe. Il réaffirma l'ancrage du *Maitron* dans l'histoire ouvrière, tout en soulignant que la nouvelle période abordée par l'ouvrage demandait un élargissement aux militants des mouvements associatifs. D'où le nouvel intitulé du Maitron.

La soirée se poursuivit par la projection du film *Les Réquisitions de Marseille (mesure provisoire)* de Sébastien Jousse et Luc Joulé (productions de l'Œil sauvage) qui retrace une page importante du mouvement ouvrier dans notre région dans les années de la Libération et suscite toujours débats.

Une première manifestation publique qui, de l'avis de nombreux participants, en demandait d'autres.

Première nationale à Septèmes pour le nouveau Maitron

Gérard Leidet

L'histoire retiendra-t-elle que c'est à Septèmes-les-Vallons que s'est tenue – la veille de la conférence à l'Alcazar de Marseille – la toute première présentation du premier des 12 tomes du *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social* ? De toute manière, le lieu de cette rencontre, dans cette ancienne ville ouvrière dont l'identité est fortement liée à l'industrie chimique, aura donné, si besoin est, du sens à cette initiative. En commençant son intervention Claude Pennetier rappela le projet initial de Jean Maitron lequel plaçait toujours dans ses intentions fondamentales l'hommage aux militants, particulièrement aux « obscurs et aux sans-grade », à ceux qui se sont souvent dévoués sans recherche de valorisation personnelle et dont la trace risque à chaque instant de disparaître. L'historien évoqua également la dimension internationale du projet de Jean Maitron avec les ouvrages qui se déclinèrent en dictionnaires nationaux (Chine, Allemagne, Grande-Bretagne…). Il insista sur le fait que la nouvelle série s'inscrivait résolument dans la continuité de cette histoire mais qu'elle s'adaptait dans le même temps aux évolutions de l'histoire sociale, d'où l'ajout des termes « mouvement social » au classique « mouvement ouvrier ». En effet la période relatée ici se caractérisa aussi par une plus grande diversité de luttes ou de conflits qu'il s'agisse de l'émergence des combats féministes, de l'intervention d'acteurs venus d'horizons divers dans les luttes anticolonialistes voire tiers-mondistes… Enfin Claude Pennetier anticipant sur une des questions du débat – quels critères de choix pour retenir ou écarter faute de place tel militant ? – rappela l'importance pas seulement technique des versions papier et cédérom du dictionnaire. Le nombre très important de notices recensées rendait bien nécessaires les ressources que procure le cédérom (regroupement des notices touchant un

Les conférences de PROMEMO

même militant, une période, une organisation ; biographies relatant un corpus plus étendu, celui des « élites obscures »…).

Le débat permit aux militants et d'enseignants qui composaient le public de revenir sur leurs propres parcours militants et de les situer dans un champ parfois spécifique. Le directeur du *Maitron* souligna alors l'existence et l'utilité de dictionnaires thématiques déjà parus (*Gaziers-électriciens, Cheminots et militants, Coopérateurs…*) ou à venir (dictionnaire des anarchistes, des militants enseignants…). Des « figures » reconnues purent aussi être (re)découvertes : les Agostinelli, Robert Allione, Michel Barak, Marcel Astruc, Maurice Agulhon présent dans cette même bibliothèque quelques mois plus tôt pour un débat sur la laïcité… L'évocation de militants septémois incarnant le vieil enracinement socialiste de la commune (autour des élus socialistes des années 1930 : Tramoni, Corradi, Chave…) ou la place des instituteurs dans la Résistance (Robert Giudicelli) rappela le rôle éminent (et solitaire) d'Antoine Olivesi dans la rédaction des notices pour la période 1914-1940.

Cette présentation à Septèmes-les-Vallons ne constituait pas cependant une « première ». Au début des années 1990, Patrick Magro, premier adjoint de la commune (alors adjoint à la culture) et membre de PROMEMO, créa les conditions pour que la bibliothèque municipale pût acquérir les 43 volumes ; et nous étions quelques uns déjà à être des amis du *Maitron.*

Le volume présenté ce 30 janvier 2006 par Claude Pennetier était donc un peu le 44e. Si vous passez un jour par Septèmes, arrêtez-vous un instant à la bibliothèque Jorgi Reboul (poète occitan et militant, notamment pendant la période du Front populaire auprès de Paul Ricard ; mort à Septèmes-les-Vallons), vous pourrez à travers le *Maitron*, retrouver « le paradis », celui des militants…

Mieux comprendre la société, donner du sens à la vie quotidienne

En 10 ans de débats à la bibliothèque, jamais nous n'avons connu une telle intensité dans le domaine de la réflexion sur des sujets fondamentaux qui touchent notre quotidien. Claude Pennetier et Anne Mathieu sur le thème de l'engagement (collectif et individuel) et Philippe Hélène sur le sujet délicat de la rumeur nous ont donné envie d'aller plus loin dans la connaissance. Une série de rencontres parfaitement complétée par un grand moment de théâtre le 7 avril avec "Les affaires sont les affaires" d'Octave Mirbeau, texte de 1903 encore d'une actualité brûlante.

La part des militants : avec Claude Pennetier

C'est le 19 janvier, à Septèmes-les-Vallons, en avant première nationale qu'a été présenté le «dictionnaire biographique du mouvement ouvrier- mouvement social», à l'occasion d'une rencontre-débat proposée à la bibliothèque municipale Jorgi Reboul.

Plus grand dictionnaire biographique en langue française, le «Maitron»[1] ouvre un nouveau chantier ; en abordant la période 1940-1968, il publie les biographies de plusieurs milliers de militants qui ont marqué une période riche en événements politiques et sociaux : la guerre, la résistance, la reconstruction, la guerre froide, l'explosion du mouvement associatif, l'autogestionnisme, le féminisme, Mai 68…

L'ouvrage a été récepti dictionnaire biographique du mouvement ouvrier-mouvement social parce qu'entre 1940 et 1968, «la Société» se diversifie et s'enrichit. De nouvelles formes d'engagements associatifs, sociaux et politiques s'affirment…

L'aventure éditoriale hors du commun commencée en 1955 par Jean Maitron (1916 –1987), pionnier de l'histoire ouvrière et sociale en France, se poursuit avec Claude Pennetier entouré d'une équipe d'auteurs - historiens, sociologues et politistes. La collection compte 12 volumes, chacun comprenant une introduction, environ cinq cent biographies d'acteurs du mouvement social avec iconographie et un cédérom joint comprenant les biographies publiées plus un millier d'autres notices inédites ou révisées.

Fruit de plus d'une décennie de recherches, cette série a été réalisée par une centaine d'historiens et historiennes, dont un noyau de direction comprenant autour de Claude Pennetier, chercheur au CNRS, notamment Michel Dreyfus (historien du syndicalisme, des mutuelles et des coopératives) et Jacques Girault (historien de l'enseignement) bien connus des Septémois pour y avoir animé des débats autour de l'histoire de la mutuelle, de la CGT et des 100 ans du journal «Humanité».

Des équipes thématiques et régionales sont animées par des universitaires, ainsi en région PACA avec Robert Mencherini et l'équipe PROMEMO. Les biographies les plus importantes sont rédigées par le spécialiste du militant ou du milieu, ainsi pour le premier volume (A-Bek) on retrouve des figures bien connues des Bouches-du-Rhône: Maurice Agulhon par Christophe Charle, Robert Allione par J-C Lahaye, Michel Barak par R. Mencherini, Jean-François Bollini par G. Leidet, etc…

Avec Claude Pennetier pour qui, dans le mouvement ouvrier il n'est de richesses que d'hommes et de femmes, peut-on envisager une histoire ouvrière qui n'irait pas à leur recherche dans les régions, dans les villes, dans les campagnes, sur leurs lieux de travail, d'habitat ou de militantisme ? Comment faire l'histoire des courants de pensée et des organisations sans savoir qui relaie les idées, implante les syndicats et les partis, anime les grèves et participe aux congrès… Considérant les militants comme les acteurs majeurs de la vie sociale et politique, le directeur du dictionnaire mêlangé leurs biographies et leurs itinéraires. A ce titre, le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier demeure le cadre privilégié pour observer les rapports entre le personnel et le collectif entre la biographie et l'histoire sociale. Selon l'historienne Michelle Perrot, «Le Maitron» est parcouru par un sens de l'histoire dont le mouvement ouvrier serait porteur, une croyance aux masses, à la base, aux vertus de l'effort accumulé, des sacrifices réglés, des actes additionnés dont la confluence changerait un jour le cours des choses.»

Entre les rites de ses acteurs de la vie sociale et politique est un parti réussi dans cette oeuvre, par la qualité de transmission des expériences vécues comme par la valeur historique des travaux recensés. Les historiens et militants regroupés autour de Claude Pennetier, inspirés par la grande aventure humaine que représentent deux siècles de mouvement ouvrier, se sont lancés à la recherche de tout un peuple militant, de dizaines de milliers d'itinéraires à (re)découvrir…

Pense qu'il est une oeuvre inachevée, mise à jour ici pour la période 1940-1968, le Maitron ne peut que s'enrichir des évolutions de la recherche historique et saisir les militantismes d'aujourd'hui.

Gérard Leidet

Claude Pennetier historien, chercheur au CNRS, est notamment l'auteur de «La part des militants» (éd. de l'Atelier) ; et de «Autobiographie, autocritiques, aveux dans le monde communiste» (éd. Belin). Il prépare actuellement une biographie de André Marty.

Les 43 volumes du dictionnaire du mouvement ouvrier sont déjà disponibles à la Bibliothèque J.Reboul.

Les 12 volumes à paraître seront disponibles au fur et à mesure de leur parution entre janvier 2006 et janvier 2011. Nous invitons les lecteurs, les militants, les citoyens curieux d'histoire sociale à les consulter.

ÉDITIONS DE L'ATELIER
12, avenue Simon Bolivar
75019 PARIS
Tél : 01-44-06-95-15
Fax : 01-44-06-95-00
editions.atelier@wanadoo.fr

Le Septemois, n° 42, mars-avril 2006

Les conférences de PROMEMO

Martigues : rencontre à la Médiathèque et participation à la semaine d'exposition de la maison des syndicats

Jean-Claude Lahaxe

Organisée par l'association PROMEMO en collaboration avec les unions locales CGT, CFDT et FSU, la rencontre autour de la parution du premier tome du *Dictionnaire du mouvement ouvrier et du mouvement social (1940-1968)* a réuni une quarantaine de personnes le samedi 1er avril 2006 au Forum de la Médiathèque de Martigues. Cette initiative a bénéficié, en outre, de l'aide précieuse apportée par madame Bourchet, représentant la Médiathèque Louis Aragon qui avait fait disposer dans le hall d'entrée de multiples ouvrages concernant le mouvement ouvrier ainsi que des exemplaires du *Bulletin de PROMEMO*. La portée de cette rencontre a été accrue par la présence dans l'assistance de monsieur Salazar-Martin, le responsable municipal à la culture.

SYNDICATS

Un dictionnaire de la mémoire ouvrière

C'est avec les syndicalistes de la CFDT, CGT et FSU que l'association Promemo présentera samedi son dictionnaire biographique. Ph. SO.

La Provence, 30 mars 2006

Insistant sur l'importance de préserver la mémoire ouvrière, Gérard Leidet et Jean-Claude Lahaxe ont tout d'abord rappelé l'importance et l'originalité de l'œuvre débutée par Jean Maitron. Le film *Les Réquisitions de Marseille (mesure provisoire)* a ensuite été projeté en présence de Luc Joulé, l'un des deux réalisateurs. Très animée, la discussion qui a suivi a duré plus d'une heure. Les intervenants ont enrichi le débat par la qualité de leurs questions ou de leurs témoignages. Il convient de souligner que l'initiative a bénéficié d'une solide couverture médiatique avec la présence de plusieurs journalistes de la presse locale et d'un caméraman de Télé Maritima.

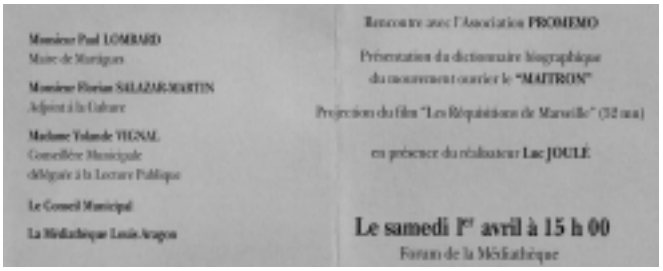

Monsieur Paul LOMBARD
Maire de Martigues

Monsieur Florian SALAZAR-MARTIN
Adjoint à la Culture

Madame Yolande TIGNAL
Conseillère Municipale
déléguée à la Lecture Publique

Le Conseil Municipal

La Médiathèque Louis Aragon

Rencontre avec l'Association PROMEMO

Présentation du dictionnaire biographique
du mouvement ouvrier le "MAITRON"

Projection du film "Les Réquisitions de Marseille" (52 mn)

en présence du réalisateur Luc JOULE

Le samedi 1er avril à 15 h 00

Forum de la Médiathèque

La journée du 1er avril s'inscrit dans une logique de commémoration unitaire du soixante-dixième anniversaire du Front populaire. À l'initiative des unions locales CGT, CFDT et FSU de Martigues associées au mouvement lycéen, une semaine d'exposition est prévue du 12 au 19 mai. Le temps fort de cette manifestation a eu lieu le jeudi 18 mai à partir de 18 heures à la Maison des syndicats (allée Benoît Frachon) sous la forme d'une conférence animée par des membres de PROMEMO et d'un débat sur le thème « Du Front populaire au CPE ».

PROMEMO se fait connaître à La Seyne-sur-Mer lors d'une conférence sur les premières luttes ouvrières dans le département du Var

Patrick Hautière

L'association culturelle et de loisir de La Seyne, Le Transbordeur, et son président Alex Passetchamik ont accueilli le vendredi 21 avril 2006 Patrick Hautière, de PROMEMO pour une conférence sur les premières luttes ouvrières dans le Var au XIXe siècle.

Parmi les cinquante participants venus écouter cette conférence, on notait la présence de Yolande Le Gallo, présidente de l'Association pour l'histoire et le patrimoine sey-

Les conférences de PROMEMO

nois, de Francis Lyon, ancien délégué CGT des chantiers de La Seyne, de Jacques Girault, historien bien connu et de Gérard Leidet, membre du bureau de PROMEMO, venu spécialement de Gréasque pour soutenir cette initiative.

Lors de cette soirée, la plupart des invités ont découvert le *Maitron* à l'occasion de la présentation du premier tome de la nouvelle période (1940-mai 1968). Les participants ont pu repartir avec des exemplaires du *Bulletin d*e *PROMEMO*.

Le conférencier, après quelques aperçus sur la situation sociale et économique du Var au XIXe siècle a évoqué plusieurs luttes marquantes de cette période : celles des bouchonniers des Maures et les grandes grèves à La Garde-Freinet entre 1835 et 1863, la grève de 1845 à l'Arsenal de Toulon, les ouvriers boulangers de Toulon et de La Seyne et les différents conflits entre 1825 et 1860, les grèves aux chantiers de La Seyne en 1872, 1896 et 1898 (en s'inspirant de l'article de René Merle paru dans le précédent numéro du *Bulletin de PROMEMO).*

Cette approche des premières luttes ouvrières du Var a souligné la combativité de ces pionniers malgré les risques encourus : perte d'emploi, poursuites judiciaires, condamnations et même prison pour certains. Elle a montré comment, avec la création des premières caisses de secours mutuel, l'évolution du compagnonnage, ces militants avaient éveillé la solidarité et la conscience ouvrières.

Bref, une soirée pour partager le goût de l'histoire ouvrière, pour la comprendre, la préserver et la transmettre. Et sur le Var, une première initiative réussie.

Robert Mencherini

Le Front populaire à l'échelle des Bouches-du-Rhône

L'objectif de cet article n'est pas de dresser un récit détaillé du Front populaire dans les Bouches-du-Rhône. La chronologie de la période dans ce département n'a rien d'original. De février 1934 qui voit naître les premières répliques unitaires aux actions des Ligues jusqu'à l'éclatement de la coalition gouvernementale en 1938, on retrouve les mêmes étapes un peu partout en France. Mais, il me semblait intéressant, au-delà de quelques rappels chronologiques indispensables, d'attirer l'attention sur quelques aspects de la période parfois un peu oubliés et qui apparaissent peut-être plus nettement à l'échelle du département qu'à celle du pays[1].

Du 12 février 1934 à la vague de grèves de 1936 : de la poussée unitaire aux conquêtes sociales, le temps de l'embellie

Dans les Bouches-du-Rhône comme ailleurs, le point de départ est la grève et les manifestations unitaires de gauche du 12 février 1934, en riposte à l'émeute des Ligues à Paris le 6 février. Ces manifestations regroupent des dizaines de milliers de participants dans les principales localités du département et à Marseille. Alors que les défilés du matin se sont déroulés dans le calme dans la cité phocéenne, l'après-midi tout se dégrade : des affrontements y provoquent d'importants dégâts et, dans la soirée, des coups de feu tirés d'une voiture causent blessés et mort d'homme[2].

Avec le 6 février, le fascisme est devenu, pour les démocrates et les organisations ouvrières, un danger très présent même si un débat existe, aujourd'hui, entre historiens sur la caractéristique réellement fasciste de telle ou telle « ligue », ou sur la nature même des émeutes parisiennes. Mais ce sentiment largement partagé, nourri par les rassemblements, meetings, manifestations que les Ligues multiplient[3]. est un puissant moteur qui incite au développement de l'action antifasciste. Le PCF s'y investit très fortement, par exemple au sein des comités Amsterdam-Pleyel, mouvement dont le douanier communiste Jean Cristofol devient le secrétaire départemental.

La préoccupation antifasciste est importante pour expliquer le rapprochement des socialistes et des communistes dans les Bouches-du-Rhône comme ailleurs[4]. Le pacte unitaire entre la SFIO et le PCF y est signé un mois avant l'accord national de 1934. Mais comptent aussi pour beaucoup les mobilisations ouvrières : elles jouent un rôle d'entraînement et contribuent au rapprochement de la CGT et de la CGTU. Ainsi la marche des mineurs le 23 mars 1935. La CGTU est l'initiative de cette manifestation de protestation contre les menaces qui pèsent sur le bassin minier de Provence où la mine de Trets a été fermée. Mais des adhérents de CGT y participent. Les mineurs marchent d'Aubagne à Marseille, rejoints par les sections des entreprises les chômeurs de la vallée de l'Huveaune. Le mouvement qui se clôt par un meeting à la Bourse du travail de Marseille est un succès.

Les premiers succès électoraux résultent de la démarche unitaire et la confortent en retour. C'est le cas, lors des cantonales d'octobre 1934, mais surtout, à l'occasion des municipales des 5 et 12 mai 1935. Les désistements réciproques permettent à la gauche de conquérir de nombreux conseils municipaux. La SFIO, tout en consolidant son influence à Istres, Arles et dans le bassin minier emporte aussi de nouvelles municipalités comme Aubagne

ou Saint-Rémy et participe au nouveau conseil de gauche élu à Aix-en-Provence. Mais la victoire la plus symbolique est celle de Marseille où la liste d'Henri Tasso est majoritaire du fait du désistement communiste.

Les très importantes manifestations du 14 juillet 1935 marquent l'élargissement organisationnel et politique de l'alliance à gauche et le passage de l'unité d'action SFIO-PCF au Rassemblement populaire qui inclut les radicaux-socialistes.

En 1936, les événements s'accélèrent. Au cours des six premiers mois se combinent, de manière serrée, les luttes ouvrières et les élections.

L'année 1936 commence d'ailleurs par un congrès ouvrier unitaire, celui de la nouvelle UD CGT, qui rassemble, à la Bourse du travail de Marseille, les 4 et 5 janvier 1936, « confédérés » (CGT) et « unitaires » (CGTU). L'ancien secrétaire (ex-confédéré) de l'UD CGT, Louis Chauffard est élu secrétaire de la nouvelle Union départementale[5], avec comme adjoint Charles Nédelec (ex-unitaire). Et le dimanche 23 février 1936, le congrès d'unification de l'Union locale de Marseille élit une commission administrative dominée par les ex-confédérés, courant dont fait partie le nouveau secrétaire général, Louis Armand[6]. Ces événements coïncident avec un mouvement de grève des dockers de 21 jours dont les résultats (en particulier la reconnaissance des délégués syndicaux d'entreprise) annoncent ceux des accords Matignon[7]…

Les élections législatives de mai attribuent une large victoire à la gauche.

Les grèves avec occupation touchent, à partir de la fin mai 1936, l'ensemble des secteurs (sauf les cheminots). Et c'est, après les accords Matignon et le vote des lois sociales, l'embellie culturelle et les congés payés…

Les effectifs de la CGT réunifiée sont en très forte croissance et l'Union départementale compte, en 1937, 135 000 syndiqués. L'afflux de nouveaux adhérents jeunes et combatifs provoque un renversement des rapports de forces entre les deux courants communistes et socialistes et les ex-unitaires deviennent majoritaires. Au congrès départemental des 26 et 27 juin 1937, le communiste Charles Nédelec est élu secrétaire de l'UD CGT.

Le Petit Provençal

LES ELECTIONS SONT TERMINÉES

LE DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN A CONSACRÉ LE TRIOMPHE DU FRONT POPULAIRE

A Marseille, le président Fernand Boulisson est élu ainsi que les citoyens Lucchini Raymond Vidal et Billoux. - Dans le département, les citoyens Nouton, Félix Gouin et Fabien Albertin, ont été également élus

Des lendemains un peu oubliés

L'importance de la victoire électorale de la coalition du Front populaire, des luttes ouvrières, des acquis obtenus par les salariés gomment d'autres aspects pourtant non négligeables.

Ainsi, on oublie souvent que le patronat et la droite, s'ils marquent le coup, ne baissent pas la garde et font preuve d'une grande pugnacité. C'est du moins ce que l'on constate dans le département. Dès la

mi-juin 1936, dénonçant l'influence « d'éléments étrangers ou trop facilement naturalisés » dans ces événements, la Chambre de commerce de Marseille, en réaction au drapeau rouge, appelle à pavoiser partout aux couleurs tricolores. Ce qui entraîne de nombreux incidents dans le centre de Marseille, les 17 et 18 juin. La droite tient aussi plusieurs meetings successifs. Elle rassemble à plusieurs reprises en juin et juillet 1936, des milliers de personnes aux Arènes du Prado, à Marseille. Ces rassemblements permettent de constater les rapprochements de plus en plus étroits entre la droite modérée et la droite extrême. Parmi cette dernière, les deux organisations les plus actives sont le PSF (Parti social français) qui a succédé aux Croix-de-Feu dissoutes et le PPF (Parti populaire français) créé nationalement par Jacques Doriot en juin et dirigé localement par Simon Sabiani. Dans les reconstructions actuelles de cette époque (de fiction ou se voulant historiques), l'attention est plutôt attirée par le PPF et son chef local que par le PSF. Il faut dire que les méthodes violentes et le système clientéliste de Simon Sabiani, ses étroites relations revendiquées avec la pègre défraient souvent la chronique. Pourtant, ce serait un tort que de sous-estimer l'influence du PSF alors que cette organisation connaît une progression très importante, à la fois en audience et en nombre d'adhérents. Et, ancré d'abord dans la petite bourgeoisie et voulant s'affirmer comme représentant des classes moyennes il réussit, semble-t-il, à s'implanter aussi, à la fin des années 1930 dans les milieux populaires et ouvriers.

Il faut aussi remarquer que l'embellie du Front populaire est de courte durée. Des grèves reprennent à l'automne pour exiger l'application des acquis du mouvement de mai-juin. Par ailleurs, les tensions internationales commencent, dès l'été 1936, à diviser socialistes et communistes, à propos de la guerre d'Espagne (et de l'aide aux républicains espagnols), de l'attitude à adopter face à Hitler et Mussolini, des accords de Munich. Le clivage est encore plus net nationalement avec les radicaux-socialistes (mais ceux-ci, supplantés par les socialistes, n'ont plus de députés dans le département depuis 1928).

En avril 1938, la constitution du gouvernement Daladier sans participation socialiste sonne, dans la pratique, le glas du Front populaire. Le congrès national du Parti radical-socialiste au Parc Chanot, à Marseille, fin octobre 1938, constitue un triomphe pour Daladier et son programme gouvernemental. L'incendie des Nouvelles Galeries, sur la Canebière auquel les congressistes assistent pratiquement en direct, le 28 octobre 1938, entraîne la mise sous tutelle de la municipalité de Marseille (décret du 20 mars 1939). Et, le 30 novembre 1938, la grève générale de la CGT en riposte aux décrets-lois de Paul Reynaud qui remettent en cause les acquis de 1936, se traduit par un échec. Autant d'éléments, qui, mis bout à bout, marquent la fin d'une période.

Le mouvement syndical subit les contrecoups de ces évolutions et tensions. Les débats se font âpres au sein de la CGT entre les ex-unitaires et les ex-confédérés, surtout ceux regroupés dans la tendance Syndicats, dirigée, dans les Bouches-du-Rhône, par Pierre Ferri-Pisani. Tous ces effets se combinent et entraînent une forte diminution des cotisants à la CGT. Au congrès départemental de juin 1939, l'UD, CGT a perdu près de 48 000 adhérents.

Notes

1. Je me permets de renvoyer, pour une analyse détaillée de la période dans le département à mon ouvrage, *Midi rouge. Ombres et lumière. Une histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône de 1930 à 1950,* t. 1, *les années de crise, 1930-1940,* Paris, Syllepse, 2004.
2. AD BdR 1M 752, rapport du préfet pour les premiers mois de 1934, juin 1934.
3. AD BdR 1M 752, rapport du préfet pour les premiers mois de 1934, juin 1934.
4. Ainsi que — pour rappel — l'évolution internationale en 1934-1935 et le tournant de la IIIe Internationale. Voir à ce propos l'abondante bibliographie d'ensemble sur la période.
5. *Le Midi syndicaliste*, organe de l'Union départementale des syndicats ouvriers, 15 janvier 1936.
6. *Op. cit.*, 1er mars 1936.
7. Charles Tillon « suit » le mouvement en tant que responsable syndical national, Charles Tillon, *On chantait rouge,* Paris, Robert Laffont, 1977, p. 202-209.

Jacques Girault

Réflexions sur la victoire du Front populaire dans le Var

Le département du Var s'inscrit aussi dans la dynamique du Front populaire, réponse de gauche à la crise et à la politique déflationniste de la droite. Pour la gauche, la relance économique passe par le développement de la consommation grâce à l'amélioration du pouvoir d'achat. L'intervention populaire et syndicale assure les conditions des mesures qui portent la marque du Front populaire dans les mémoires. Et pourtant dans le Var, les conditions ne reproduisent pas à l'identique la démarche de l'ensemble du pays.

Les particularités du Var

Première particularité, la situation économique n'explique pas mécaniquement la réaction politique. Alors que la France connaît une crise économique qui frappe avant tout la production industrielle, dans le Var, la crise est surtout agricole. Le revenu des agriculteurs se dégrade fortement. Par exemple, les marchés extérieurs se ferment et les cultures fruitières et horticoles en souffrent. La crise viticole se traduit par une brusque dégradation des cours du vin. Heureusement les récoltes sont médiocres en 1933, 1934 et 1936. Mais en dépit de présence de la coopération, la politique déflationniste retarde les divers versements attendus (subventions, indemnités). L'industrie, le plus souvent dépendante de l'État, souffre moins mais les dépenses diminuant, la politique de défense nationale en subit les conséquences. Le chômage menace et *Le Petit Var*, dès le 2 juin 1934, lance un cri d'alarme, « les chantiers de La Seyne faute de commandes sont sur le point de licencier ». Pour le moment, les étrangers, comme d'habitude, seront sans doute sacrifiés ! À partir du milieu de l'année 1934, en région toulonnaise, la protestation s'organise, d'autant que la diminution des dépenses, des salaires, des pensions civiles et militaires frappe directement les milieux populaires et les couches moyennes.

Deuxième particularité, dans le monde ouvrier, la mémoire de l'échec et de la répression consécutive aux grandes grèves de 1919 (Forges et chantiers de la Méditerranée à La Seyne) et de 1920 (Arsenal maritime et chemins de fer) explique le retard de l'entrée en grève des ouvriers varois. À la différence du reste du pays où les grèves générales avec occupation des lieux de travail imposent les négociations de Matignon, il faut attendre la signature des accords Matignon, dans la nuit du 7 au 8 juin 1936, pour que les ouvriers des chantiers de La Seyne entrent en grève.

Troisième particularité, la menace du fascisme se présente dans le département de façon indirecte. En France, les ligues d'extrême droite s'activent. Dans le Var, elles jouent un rôle plus effacé. Mais la présence de l'armée, les nombreuses manifestations lors des réunions assurées par les dirigeants activistes (Henriot ou Ybarnegaray) inquiètent d'autant plus que depuis longtemps, notamment par l'intermédiaire des immigrés italiens, le fascisme et l'antifascisme entrent dans le quotidien populaire. Le Var apparaît comme un laboratoire.

Quatrième particularité, le pays, en 1932 donne une majorité de gauche à la Chambre des députés, mais la rue, après le 6 février 1934, impose le retour de la droite. Le Var a élu cinq députés de gauche en 1932, dont quatre membres du Parti socialiste SFIO. Or depuis 1933, ces quatre dirigeants dont Pierre Renaudel, exclus du Parti, s'engagent dans un nouveau Parti socialiste de France qu'il faut construire. La même nécessité s'impose pour ceux qui restent au Parti socialiste SFIO dont ils entreprennent la renaissance. Or ces militants actifs, autour du secrétaire fédéral Jacques Toesca,

se réclament de la tendance de gauche du parti. Dans le même temps, les communistes s'efforcent de sortir d'une longue période de repli sectaire et utilisent les ressources de leurs militants souvent en rapport avec les syndicats, dont l'ouvrier de l'Arsenal maritime de Toulon, Jean Bartolini.

Cinquième particularité, le syndicalisme, divisé comme dans le reste du pays, reste globalement peu présent, sauf à l'Arsenal maritime de Toulon. Et ici la CGTU l'emporte sur la CGT et sa représentativité s'accroît comme le sanctionnent régulièrement les élections aux commissions locales des salaires. Autre corporation à forte syndicalisation, les instituteurs s'apprêtent à jouer un rôle dans la dynamique populaire des années suivantes.

Les étapes du processus unitaire

Dans les étapes successives de la construction d'une gauche rassemblée pour des objectifs communs et limités, le Var se distingue par sa précocité, conséquence des mutations internes dans les forces politiques. Les socialistes SFIO, d'abord, débarrassés sur le plan national de leur minorité droitière, dans le Var subissent une hémorragie puisque la plupart de leurs dirigeants et de leurs élus passent au Parti socialiste de France-Union Jean Jaurès. Ils créent un journal *Le Populaire du Var*, développent des sections, s'engagent dans un travail de terrain. Les communistes, en réaction contre les orientations sectaires, redécouvrent progressivement grâce à l'activité militante de proximité certaines valeurs de ce qui faisait le Var rouge. Ils s'organisent, soutenus par la direction du Parti.

La signature d'un accord entre socialistes SFIO et communistes se produit à Toulon, le 20 juin 1934, suivi par d'autres accords à Barjols ou à Hyères. Or un mois plus tard, un pacte national d'unité d'action, le 27 juillet, voit le jour. Cette précocité varoise explique les multiples actions communes et les succès électoraux, lors des élections cantonales de 1934 (élection du communiste Charles Gaou) ou municipales partielles (victoire des dix communistes à Toulon en novembre 1934, élections à Brignoles qui appellent une mise au point du dirigeant communiste François Billoux « Pour l'unité d'action sans confusion politique ») et générales (mai 1935) où les socialistes SFIO l'emportent sur les rivaux du PSDF, grâce au désistement ou aux votes des communistes. Succès emblématique de la nouvelle dynamique, la victoire de Jean Bartolini aux élections législatives de juin 1935 résulte de la poussée unitaire, mais aussi de la division des voix socialistes qui se répartissent maintenant sur deux candidats.

Cette dynamique progresse au fur et à mesure des avancées nationales. Les manifestations unitaires se succèdent pour commémorer les grands événements du calendrier républicain (et dans les villages, les cercles rouges occupent des positions-clefs), pour résister aux tentatives des militants d'extrême droite, pour protester contre les décrets-lois qui amputent les salaires et les pensions. Les appels communs et les ralliements à la cause unitaire se multiplient. Le mouvement syndical ne reste pas à l'écart. Les actions revendicatives de plus en plus convergentes se développent. Là encore les ouvriers de l'Arsenal donnent l'exemple. En septembre 1934, les syndicats CGT, CGTU et autonomes constituent un comité d'unité d'action pour la défense des salaires. De nombreuses initiatives unitaires se développent. Au même moment, pour le renouvellement de la commission locale des salaires, les élus sortants CGTU se représentent mais cette fois, ils figurent sur une liste commune avec les militants CGT. La résistance des travailleurs s'accroît tandis que les nouveaux décrets-lois arrivent au début de l'été 1935. Le Marché couvert à Toulon accueille alors des assemblées de plus en plus nombreuses. Ils manifestent souvent et le 8 août, la violence se répand parmi ces ouvriers au fur et à mesure de l'intervention des forces de l'ordre, analysée comme une provocation des autorités se combinant avec le retour aux méthodes directes. Un coup d'arrêt aux dérives possibles intervient. Il faut

maintenant construire l'unité syndicale et participer à la victoire du Front populaire.

Le processus de réunification syndicale est particulièrement rapide avec à nouveau le rôle pionnier des ouvriers de l'Arsenal qui constituent leur syndicat des travailleurs réunis du port de Toulon, le 10 octobre 1935. D'autres corporations suivent, les postiers, les Forges et chantiers de la Méditerranée, le Parc annexe d'artillerie en attendant la fusion départementale décidée le 22 décembre 1935.

La victoire électorale du 3 mai 1936 résulte de cet ensemble de conditions. Toutefois, par rapport à 1932, aucun député de gauche ne retrouve son siège. Parmi les élus, deux communistes Charles Gaou (mais le candidat socialiste SFIO Albert Lamarque hésite un peu avant de se retirer) et Jean Bartolini (et il y aurait pu en avoir un troisième dans la circonscription de Draguignan !), deux socialistes, Joseph Collomp et Michel Zunino, doivent admettre à leurs côtés le maire de droite de Toulon, Marius Escartefigue, élu dans le centre de sa ville. La nouvelle politique proposée reçoit une approbation du peuple varois des campagnes et des villes, des paysans et des ouvriers. Mais ici aucune impatience et aucune irruption dans l'espace usinier des travailleurs, le peuple varois sait attendre !

Gérard Leidet

Jeunesses et loisirs en Provence sous le Front populaire : vers une naissance des CEMEA

« Jamais on ne se réveillait
Aux jours de l'été de trente-six
Que pour un quatorze juillet
Le soleil couleur de maïs
Ne s'est pas couché de l'année
Sur nos pancartes promenées »
Louis Aragon, Le Roman inachevé, 1956.

France du travail ou France des loisirs ?

Évoquer, soixante-dix ans après, les années de Front populaire c'est réactiver une mémoire collective qui conserve encore présentes les images de ces années-là. Grèves, occupations d'usines, manifestations, accords Matignon, semaine des 40 heures, congés payés… ont marqué de leur empreinte la période. Pour autant n'y a-t-il pas un risque à se focaliser uniquement sur cette France du travail en ce milieu des années 1930 ? Ne faut-il pas, dans le même temps, observer ce monde ouvrier qui, à côté du travail, aspire aux loisirs et à la culture ? Articuler ainsi ces deux dimensions permet de mieux comprendre comment le Front populaire fut certes un projet politique, mais aussi un projet social et culturel. Pascal Ory, auteur d'une somme remarquable sur la question des rapports entre politique et culture au temps du Front populaire, résume bien l'articulation, voire la tension travail-loisirs au cœur de bien des enjeux dans les années 1935-1938.

« Ce n'est certainement pas sans raison, écrit-il, si aux yeux d'un large public l'image prédominante du Front populaire est moins celle d'une France qui travaille et qui lutte – une France "ouvrière" – que celle d'une France du loisir et de la fête… Le loisir et la fête ne sont cependant pas le reste, le résidu des autres politiques culturelles. Ils ont leur dynamique propre, comme en témoignent les hommes, les institutions et les programmes »[1].

Dans un ouvrage collectif consacré à *L'histoire des Gauches en France*, Anne Fontaine qui traite de la question du travail et des loisirs équilibre d'avantage cette problématique. Évoquant l'été 1936, elle

observe que « si le Front populaire constitue un "lieu de mémoire" de la Gauche au XXe siècle, c'est autant au titre de temps des loisirs et des fêtes que de temps des luttes… »[2]. C'est de cette dynamique, affirmée au cœur du dispositif des sports et des loisirs que nous voudrions témoigner et donner quelques aperçus. Nous le ferons à travers l'exemple d'une association assez emblématique à sa manière de ces années de Front populaire : les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA).

Surveiller ou éduquer ?

À l'origine de la naissance des CEMEA[3] il y a donc l'histoire d'une époque, celle de 1936 et du Front populaire, époque remplie d'espérance sociale, de projets culturels audacieux, et de bouillonnement d'idées neuves qui vont permettre l'émergence de la notion même de « politique culturelle ». Si, en 1936, les vacances des adultes sont une préoccupation nationale entièrement nouvelle pour l'immense majorité des salariés de l'époque (avec l'avènement des congés payés et de la semaine de 40 heures), par contre, le souci de développer les départs en vacances des enfants est ancien.

Sur un plan un peu différent – accueil des enfants sans hébergement –, on trouve à l'origine les patronages, fondés dès 1835 pour l'éducation des jeunes ouvriers apprentis. C'est d'ailleurs à Marseille que l'abbé Caire créa l'Œuvre de la jeunesse pour la classe ouvrière[4]. En 1900, on comptait environ 14 000 enfants qui partaient en colonies de vacances. Ce chiffre allait atteindre 420 000 en 1936 et la pression était forte pour un développement de ces séjours. Les colonies dépendaient alors du ministère de la Santé et les préoccupations pédagogiques y restaient le plus souvent absentes.

Plusieurs personnalités prirent alors conscience de la nécessité d'une formation des cadres, en particulier André Lefèvre, alors commissaire national des Éclaireurs de France et Gisèle de Failly, militante de l'Éducation nouvelle, agissant au sein de l'association L'hygiène par l'exemple. En 1936, les deux éducateurs se rencontrèrent. Il s'agissait, à la demande de Mme Trénel, inspectrice de l'enseignement primaire, de monter un premier stage de formation de cadres de jeunesse.

Gisèle de Failly était persuadée que la réussite d'un séjour de colonie de vacances dépendait avant tout de la compétence de son personnel. Elle lança alors l'idée d'entreprendre la formation de l'encadrement. À la simple surveillance, elle considérait qu'il fallait substituer l'action d'éducateurs préparés à leur tâche et soutenus dans leur travail par une conception pédagogique, celle de l'Éducation nouvelle, une pédagogie qui crée des situations « où chacun, enfant, adolescent, adulte, en prenant conscience de son milieu de vie, peut se l'approprier, le faire évoluer, le modifier, dans une perspective de progrès individuel et social »[5].

La recherche d'une méthode de formation s'élabora en coopération avec le milieu du scoutisme laïque, aboutissant à l'idée de stage pour désigner une période de formation collective. Ce projet allait être facilité par la création en juin 1936 d'un sous-secrétariat d'État aux Loisirs, rattaché au ministère de la Santé et confié à Léo Lagrange[6] Celui-ci apporta un soutien décisif à cette initiative.

La création des CEMEA en 1937 correspond donc bien à une rencontre, celle de la ligne de l'éducation nouvelle et de la prise de conscience, par le mouvement laïque lui même, des limites de l'encadrement des œuvres en direction de la jeunesse. Il faut se rappeler qu'avant la fin des années 1930, cet encadrement était confié à des enseignants bénévoles sans aucune formation « périscolaire » dirions-nous aujourd'hui.

Dans ce contexte le rôle de Gisèle de Failly[7] – qui assumait la direction principale des centres d'entraînement – fut déterminant dans deux directions au moins : à court terme pour innover avec la pratique d'activités diversifiées ; à plus long terme pour ouvrir la voie à une véritable démocratisation culturelle. Elle rejoignait en cela

les vues et les perspectives de Léo Lagrange mais également de Jean Zay[8], ministre de l'Éducation nationale.

Ainsi la loi du 11 août 1936 prolongea la scolarité d'une année. Jean Zay mit à profit cet aspect de sa réforme afin d'inciter les instituteurs à pratiquer les activités dirigées et les classes promenades, orientant alors l'enseignement vers la vie active. Cette « ouverture pédagogique » qui touchait par ricochet les autres classes du primaire déboucha sur les nouvelles instructions de 1938. L'action réformatrice de Jean Zay permit d'ailleurs à Célestin Freinet d'écrire en novembre 1938 : « Si nous avions, dans l'histoire de l'évolution scolaire française, quelques lustres aussi riches en innovations hardies que ces deux dernières années, il y aurait bientôt quelque chose de changé dans l'éducation française »[9].

Comme on le voit ici, l'heure était bien à l'innovation pédagogique…

Passeurs culturels, passeurs d'avenir

Pour demeurer sur le terrain de l'animation, complémentaire en ces années – là, on le verra plus loin, de celui de l'éducation, il faut souligner l'importance culturelle qui consistait pour ces militants de l'éducation populaire à articuler théorie – celle de l'éducation nouvelle[10] – et pratique. C'est d'ailleurs du côté des pratiques pédagogiques que l'innovation se montra la plus visible : techniques de l'éducation nouvelle au service de l'étude du milieu, initiation au jeu dramatique, « musicologie populaire » mise en œuvre par Henriette Goldenbaum et William Lemit[11]. Le matériel pédagogique moderne mis en œuvre se diffusa à la fois dans les colonies et les écoles dans la mesure où les « surveillants » (le terme de moniteur n'était pas encore usité) étaient majoritairement des instituteurs. Autant de volonté et de militantisme pédagogiques coïncidèrent, on l'a vu, avec les « activités dirigées » que Jean Zay essayait d'impulser dans la même période. Ce climat nouveau constitué de mesures prises « en haut » et relayées « en bas » avec parfois un certain enthousiasme permet à Pascal Ory d'écrire : « Divers signes montrent que jamais jusque-là les "colos" n'avaient bénéficié d'une telle visibilité dans la société française »[12]. C'est aussi pendant la période du Front populaire que vont se populariser trois termes qui aujourd'hui sont entrés dans le langage courant : ceux de « moniteur » (de colonie), de « stage » et de « stagiaires ».

Il est temps alors d'évoquer le stage de Beaurecueil (près d'Aix-en-Provence) en 1937 car il semble que le mot « stagiaire » par exemple ait été forgé à cette occasion[13].

Beaurecueil, moment fondateur (25 mars- 2 avril 1937)

De ce lieu, belle bâtisse seigneuriale du début du XVIIe siècle, cantonnée de tours à partir desquelles on peut jouir d'une vue superbe sur la montagne Sainte-Victoire, de ces neuf journées, on peut acter et dater la fondation des CEMEA. En effet le premier « centre d'entraînement pour la formation du personnel des colonies de vacances et des maisons de campagne des écoliers » eut lieu à Beaurecueil du 25 mars au 2 avril 1937. Il fut subventionné par le ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique alors que le ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay, envoya une circulaire aux inspecteurs d'académie et aux directeurs d'école normale pour les informer de cette initiative. Un second stage (on invente alors ce mot pour désigner le « centre ») aura lieu à Breteuil-sur-Iton dans l'Eure, du 16 au 23 mai de la même année. Un programme « Venez à Beaurecueil » initié par la Ligue de l'enseignement, l'association L'hygiène par l'exemple, les Éclaireurs de France et la Fédération française des éclaireuses fut expédié aux enseignants. Une « profession de foi » y figurait, elle mentionnait quelques principes fondamentaux rédigés de la façon suivante :

Pour que les colonies de vacances complètent l'œuvre de l'École Publique. Pour qu'elles aient une organisation technique parfaite. Pour que les enfants y trouvent des activités attrayantes, vraies sources de joie et de santé.

Le document annonçant ce premier stage de formation parut sous le « haut patronage » du ministre de l'Éducation nationale, de Mme Brunschwicg, sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale, de M. Henri Sellier, ministre de la Santé publique et de Mme Suzanne Lacore, sous-secrétaire d'État à la protection de l'Enfance, c'est dire l'intérêt que les pouvoirs publics portèrent d'emblée à cette initiative. L'accent était mis sur « l'atmosphère d'amitié, de jeunesse et d'enthousiasme », sur la volonté de faire vivre une communauté éducative en lien avec « la pratique et le réel », enfin sur la mutualisation des idées, des jeux et des programmes destinés aux enfants. Le « stage » fonctionna du 25 mars à 16 heures au 2 avril 12 heures au château de Beaurecueil, propriété que l'Office départemental des pupilles de la nation mit à disposition du centre d'entraînement. Le prix du séjour, tout compris, était de 135 francs, les stagiaires étant répartis en dortoirs de huit lits. Les candidats se rendirent à Marseille par leurs propres moyens, des bons de réduction de 40 % sur les chemins de fer leur étant expédiés. Un car spécial portant une pancarte « Beaurecueil » réceptionna les stagiaires le 25 mars à 14 heures.

À qui s'adressait ce premier centre d'entraînement pour la formation des personnels de colonies ? À relire aujourd'hui la feuille de route rédigée par Mlle Angles et André Lefèvre[14], on retrouve une dominante enseignante déjà installée avec ces enseignants-bénévoles (et peu formés) que nous évoquions précédemment. En effet, le stage s'adressait en priorité aux membres de l'enseignement public, aux assistantes d'hygiène scolaire, suppléant(e)s, jeunes instituteurs et institutrices, élèves d'écoles sociales ou d'écoles d'infirmières, aux normaliens, normaliennes (la participation des élèves-maîtres au stage de moniteur deviendra obligatoire en 1952)[15].

Une cinquantaine de participants allait donc effectuer ce stage qui deviendra à posteriori l'événement fondateur symbolique des CEMEA. Léo Lefèvre en rappellera dès 1944 l'origine et le rôle décisif dans leur création, évoquant cette expérience des Maisons de campagne des écoliers qui fut le point de départ du stage de Beaurecueil de 1937. L'équipement exigé était des plus simples, adapté à la vie de plein-air, comme en témoigne une photo et conservée à l'Institut d'histoire sociale de la CGT : « costume » de bain, espadrilles, chaussures de marche, vêtement imperméable, « coiffure » et pour les femmes, jupes de sport, blouse lavable, chandail, culotte foncée, bas de laine. Le camping formé de toiles de tentes demeurant la forme d'hébergement principale des stagiaires.

Ce stage qui eut lieu dans la dynamique du Front populaire ne pouvait en ignorer les chansons. À côté de chants destinés à l'enfance, on entonna les chants véhiculés par l'élan de mai-juin 1936. Notamment la chanson qui allait être la plus répandue, surtout parmi la jeunesse et les campeurs, et devenir une sorte de symbole du Front populaire, « *Au devant de la vie* » écrite par

le compositeur Dimitri Chostakovitch sur des paroles de Jeanne Perret[16] :

Amis l'univers nous envie/Nos cœurs sont plus clairs que le jour/Allons au devant de la vie/Allons au devant de l'amour

Refrain : Debout ma blonde, chantons au vent !/Debout amis !/Il va vers le soleil levant/Notre pays !

Des « auberges » et des « éclaireurs » aux CEMEA

Cette chanson que nous venons d'évoquer, Antonia Gérardy[17] la fredonne encore soixante-dix ans après. Élève de l'École normale de Digne de 1931 à 1934, elle devint institutrice dans ces années de Front populaire, d'abord à Saint-Antonin (1934-1936) puis à Septèmes (1936-1937), ensuite à l'école des Bastides vers Saint-Antoine (1938-1939), enfin aux Cadeneaux en 1940. Même si elle ne participe à son premier stage « Jeunesse et sports » qu'en 1943 elle se souvient avec beaucoup de lucidité de ces années 1936-1939 qui la virent participer activement au mouvement des « Auberges » et fréquenter assidûment l'auberge de jeunesse d'Allauch (première auberge du département inaugurée à la Noël 1936)[18]. Ce mouvement, créé à l'origine par des militants issus du christianisme social regroupés autour de Marc Sangnier et de sa Ligue française des auberges de jeunesse va voir éclore en 1933 une autre branche – laïque celle-là –, le Centre laïque des auberges de jeunesse.

Antonia Gérardy évoque quant à elle une « Union des auberges de jeunesse », mouvement de jeunesse régionalisé qui offrait alors aux jeunes gens, notamment aux plus défavorisés, des centres d'accueil leur permettant de connaître les joies d'un « temps à soi » et d'une vie communautaire épanouissante. Elle se souvient également y avoir croisé des militants trotskystes. Pendant la guerre une partie du mouvement donnera naissance aux Camarades de la route puis aux Jeunes laïcs combattants (mouvement clandestin) qui ne participera pas à la lutte armée mais servira de lieu d'accueil pour des expulsés de la zone Nord, notamment les Juifs, protégeant ces derniers en utilisant et falsifiant des bulletins de baptême. Ces Jeunes laïcs combattants diversifièrent d'ailleurs leurs activités : d'agence de renseignements pour la Résistance à la fabrication de sucre à partir de raisin ils furent en contact avec un certain Varian Fry[19].

C'est après cette période, lors de l'année scolaire1944-45 qu'Antonia Gérardy put participer à la délégation régionale des CEMEA. Elle se trouvait à cette époque « détachée » de son poste d'institutrice pour former les enseignants du département à une nouvelle approche de l'éducation physique, la méthode Hébert et y fit la rencontre de Louis Delon, inspecteur Jeunesse et sports. Ce dernier avait connu un parcours différent du sien puisqu'il était alors dirigeant des Éclaireurs de France, un mouvement qui, aux dires d'Antonia, était plus rigoureux, plus organisé que celui des Auberges. Pourtant c'est bien cette alliance de deux mouvements d'éducation populaire, les Éclaireurs de France et le Centre laïque des auberges de jeunesse qui donnera naissance dans les Bouches-du-Rhône aux CEMEA. On retrouve la convergence observée au niveau national entre André Lefèvre, commissaire national rappelons-le des Éclaireurs de France, et Gisèle de Failly, militante de l'Éducation nouvelle comme l'était Antonia Gérardy dans le domaine de l'éducation sportive…

« Une espèce d'embellie ? »

Au terme de cet aperçu, on a vu combien des avancées sociales – prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans pour les enfants et quinze jours de congés payés pour les parents – ont créé des besoins nouveaux. Cet « appel d'air » a pu poser des problèmes d'organisation et d'encadrement. La création des CEMEA apparaît donc bien comme l'une des réponses à cette situation nouvelle. Elle a répondu à la nécessité de former le personnel d'encadrement des colonies de vacances et a fait émerger un nouveau métier, celui d'animateur.

Gisèle de Failly a très bien décrit ses objectifs initiaux lorsqu'elle écrit :

« Transformer l'éducation à une petite échelle, prouver que cette transformation était possible, telle était la voie dans laquelle je cherchais une issue… »[20]. À leur manière ces éducateurs soucieux d'efficacité devant les enjeux nouveaux de la conquête du temps libre ont voulu accompagner (anticiper ?) l'espérance sociale et culturelle d'une époque[21]. Sans doute rejoignaient-ils les sentiments de Léon Blum, qui de son poste de président du Conseil du gouvernement de Front populaire songeait au chemin parcouru : « Je ne suis pas sorti souvent de mon ministère, mais chaque fois que je suis sorti, que j'ai traversé la grande banlieue parisienne, et que j'ai vu les routes couvertes de ces théories de « tacots », de motos, de tandems, avec des couples d'ouvriers vêtus de « pull-over » assortis et qui montraient que l'idée de loisir réveillait même chez eux une espèce de coquetterie naturelle et simple, tout cela me donne le sentiment que, par l'organisation du travail et du loisir, j'avais malgré tout apporté une espèce d'embellie, d'éclaircie dans des vies difficiles, obscures, qu'on ne les avait pas seulement arrachés au cabaret, qu'on ne leur avait pas seulement donné plus de facilité pour la vie de famille, mais qu'on leur avait ouvert la perspective d'avenir, qu'on avait créé chez eux un espoir »[22].

Notes

1. Pascal Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire. 1935-1938*, Paris, Plon, 1994.
2. Anne Fontaine, « Travail et loisirs », *in* Jean-Jacques Becker, Gilles Candar (dir.), *Histoire des Gauches en France*, vol. 2, Paris, La Découverte, 2004, p. 703-722.
3. Ce développement doit beaucoup à la consultation du site des CEMEA. Nous remercions la direction départementale des CEMEA qui nous a autorisé à le consulter.
4. Philippe Champy et Chrisitane Etévé (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Paris, Éd. Retz, 3e éd., 2005.
5. Extrait du site national des CEMEA, historique de l'association.
6. Pour connaître le parcours militant de Léo Lagrange et son rôle dynamique comme sous-secrétaire d'État à la Santé publique, chargé de gérer le département nouvellement créé des Sports et des Loisirs, voir sa notice, rédigée par J. Raymond, dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, p. 126-132 ; ainsi que l'ouvrage de Jean-Louis Chappat, *Les chemins de l'espoir* ou *combats de Léo Lagrange*, Paris, Fédération Léo Lagrange, 1983.
7. Pour (re)découvrir le parcours militant et pédagogique de Gisèle de Failly se reporter à Geneviève Poujol et Madelaine Romer, *Dictionnaire biographique des militants : de l'éducation populaire à l'action culturelle*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 138-139.
8. Sur Jean Zay, outre Pascal Ory, *La belle illusion, op cit*, consulter Jean Zay, *Souvenirs et solitude*, Le Roeulx (Belgique), Éd Talus d'approche, Orléans, libr. Les Temps modernes, nouv. éd., 1987 et Antoine Prost, *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Paris, Presses de Sciences po, 2003.
9. Cité par Antoine Prost dans la notice consacrée à Jean Zay, *in* Jean-François Sirinelli, *Dictionnaire de la vie politique française au XXe siècle*, Paris, PUF, 1995. Concernant le parcours militant et pédagogique de Célestin Freinet, se reporter encore au *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, op. cit.*, t. 28, p. 261-264 (notice de Nicole Racine).
10. Dans ces années-là, le terme recouvre la diffusion des idées pédagogiques issues des travaux de Claparède, Ferrière, C. Freinet, M. Montessori, R. Cousinet, H. Wallon, etc. Pour connaître la pensée éducative de ces pédagogues, se reporter au *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, op. cit*.
11. Ces deux derniers, professeurs et musiciens, incarnent bien les rapports anciens des CEMEA avec des artistes qui veulent rénover l'approche des domaines artistiques dans un souci de transmission culturelle aux enfants du peuple.
12. Pascal Ory, *op. cit*.
13. Par la journaliste Juliette Pary dans l'hebdomadaire *Vendredi* du 21 mai 1937. Cette ancienne directrice de colonies de vacances racontera en 1938 ses expériences dans *Mes 36 gosses* et écrira une série d'articles dans *Regards*, *Vendredi* et *Marianne*. Cité par Pascal Ory, *op. cit*.
14. Respectivement inspectrice générale honoraire des écoles maternelles, directrice du stage, et commissaire national des Éclaireurs de France, chef de stage. Pour un éclairage sur le rôle pédagogique de ce dernier, se reporter à la notice qui lui est consacrée dans le *Dictionnaire biographique des militants : de l'éducation populaire à l'action culturelle, op. cit.*, p. 236-237.
15. La direction générale de l'enseignement du premier degré estime cette participation comme un « élément indispensable de la formation professionnelle » des élèves-maîtres. Circulaire du 8 avril 1952, n° 474 EP 7.
16. Robert Brécy, *Florilège de la chanson révolutionnaire, de 1789 au Front populaire*, Paris, Éd. Ouvrières, 1990.
17. Entretien avec Antonia Gérardy (née en 1915), réalisé à Marseille le 13 mai 2006.

18. Robert Mencherini, *Midi rouge, ombres et lumières*, t. 1, *Les années de crise, 1939-1940,* Paris, Syllepse, 2004, p. 87.
19. Entretien avec Antonia Gérardy, 17 mai 2006.
20. Benigno Cacéres, *Allons au devant de la vie,* Paris, Maspéro, 1981, cité par Jean-Michel Leterrier, *Sous l'usine la plage, à la conquête du temps libre !*, Le Kremlin-Bicêtre, Éd. Les points sur les i, 2006.
21. Dans la présentation de son remarquable ouvrage, Jean-Michel Leterrier (*op. cit.*) écrit à ce propos : « Ce livre évoque une page particulière, celle de l'avènement, dans des conditions particulières, d'un temps enfin libéré de la tutelle du travail. Certes ce temps libéré n'est pas encore un véritable "temps libre", mais pour la première fois de leur histoire les ouvriers ont, en 1936, gagné un "temps à eux". Cette victoire, le mouvement ouvrier se la doit d'abord à lui-même, en effet l'aspiration à desserrer l'étau du travail et à disposer d'un temps à soi, traverse toute l'histoire sociale de ce pays… Si les ouvriers connaissent aujourd'hui les joies de la plage, c'est bel et bien parce qu'en 1936 ils ont occupé leurs usines. »
22. Léon Blum, *Œuvres*, t. V, p. 289, cité par Ilan Greilsammer, *Blum,* Paris, Flammarion, 1996, p. 365.

Nous remercions l'Institut d'histoire sociale de la CGT. Deuxième photo de la page 17 extraite de l'ouvrage de Jean-Michel Leterrier, *Sous l'usine la plage. A la conquête du temps libre !*, Le Kremlin-Bicêtre, Éd. Les points sur les i, 2005.

Honoré Charrière*

Souvenirs du Front populaire à Port-Saint-Louis du Rhône

En 1932, j'ai commencé à travailler dans une entreprise de camionnage, 10 heures par jour, six jours par semaine pour un salaire de 5 francs par jour. J'ai travaillé pendant deux ans dans cette entreprise. Après maintes discussions, j'ai obtenu que mon salaire passe à 8 francs par jour. Puis, comprenant que ce n'était pas assez, j'ai cherché un travail plus lucratif à la Compagnie générale de navigation où je suis rentré en 1936, en pleine bataille du Front populaire.

À l'atelier où je travaillais, on décida de ne pas rester en dehors des luttes qui secouaient la France, il fut décidé d'une réunion de l'ensemble du personnel des compagnies de navigation de l'ensemble du port. La réunion eut lieu dans la salle du premier étage du café Saint-Louis. Quelle ne fut pas ma surprise de rencontrer les sous-directeurs des compagnies de navigation, mais également une personne étrangère à la corporation qui dirigeait la réunion, avec l'intention, sous couverture patronale, de former un syndicat indépendant.

Malgré mon jeune âge (17 ans), aidé par un ami qui travaillait avec moi, dans le même atelier, Raymond Guiol, nous avons fait échouer cette manœuvre en démontrant la nécessité de faire l'unité avec nos camarades dockers, organisés depuis toujours à la CGT. La réunion se termina en queue de poisson et personne ne donna son adhésion à ce syndicat fantôme. Avec mon camarade, nous avons proposé d'organiser une nouvelle réunion le lendemain pour créer un syndicat CGT. Nous nous rendîmes aussitôt à la Bourse du travail où nous expliquâmes la situation à Marcel Baudin, secrétaire général du syndicat des dockers et de la Bourse du travail.

Pendant la journée qui suivit, Raymond et moi fîmes le tour des compagnies pour alerter les copains pour la réunion du soir, à 18 heures au même endroit. Nous pensions que Marcel Baudin dirigerait la réunion. Mais il nous expliqua qu'il était venu à notre demande et nous donna la parole. Je la pris – avec le trac – pour donner les raisons de cette réunion, et demander aux participants de se grouper dans la CGT pour défendre nos droits et engager l'action avec l'ensemble des travailleurs et notre pays. Marcel Baudin expliqua ensuite les raisons de la lutte.

En fin de séance, un bureau fut constitué : tous les présents adhérèrent au syndicat qui prit pour nom, « syndicat CGT des personnels des compagnies de navigation », rattaché à la fédération CGT des Ports et

Docks. Mon camarade et moi étions satisfaits. Marcel Baudin nous félicita pour cette première victoire. Mais, en raison de notre jeune âge, nous ne pûmes faire partie du bureau syndical.

Les revendications furent présentées aux patrons des compagnies, qui, bien entendu, refusèrent toute discussion. Après trois jours de grève, décidé par l'ensemble des employés d'entreprises, nous fûmes victorieux.

Mon salaire passa de 16 à 28 francs par jour, la semaine de travail de 50 à 40 heures. Du fait de notre action, j'avais deux jours de repos par semaine : le dimanche et le lundi, plus 15 jours de congés payés. Quelle victoire ! Elle restera pour moi semblable à celle de la libération de mon pays. Les congés payés firent la joie de tous ! Quand mon père annonça à ma mère que nous aurions 15 jours de congés payés, que le travail sur le port ne commencerait plus à 7 heures, mais à 8 heures 40 ! C'est-à-dire une journée de 6 heures 40 pour les ouvriers dockers : pour les travailleurs intermittents, le calcul des heures de travail était fait à la journée et non à la semaine.

D'autre part, cette année-là, je gagnai à la Loterie nationale la somme de 10 000 francs avec un billet pris à deux, soit 5 000 francs chacun. J'étais très content : le salaire le plus élevé pour un docker journalier était de 42 francs par jour. Avec cet argent, on a acheté un cabanon de la plage Nord. Quelle fut la joie de ma mère. Elle ne pouvait s'imaginer que mon père allait être payé 15 jours sans travailler, car sur le port, la moyenne de travail hebdomadaire était de deux ou trois jours, quatre au plus.

Nous avons décidé de prendre le congé tous en même temps, mon père, mon frère, ma sœur. Le samedi, quand nous avons déposé sur la table l'argent de nos congés, ce fut la joie dans la maison. Mes parents n'avaient jamais possédé autant d'argent. Dès le lendemain matin, toute la famille, nous partîmes au cabanon. Pendant 15 jours ce fut la grande fête avec l'ensemble de la famille, de bons repas, de la pêche, de la chasse pour fêter cette importante victoire.

Mais cette époque fut de courte durée. Le gouvernement dirigé par le socialiste Léon Blum céda aux pressions de la droite et de certains radicaux. Il décréta la « pause » et laissa finalement la place aux gouvernements Chautemps, Daladier et Paul Reynaud. Les conquêtes sociales furent grignotées et le gouvernement prit sa revanche. Mais cette époque, malgré sa brève durée, restera pour moi l'une des meilleures de ma vie.

Note
* Docker retraité.

Notes de lecture autour du Front populaire

« Moissons du Front populaire »

Nous abordons, avec ce numéro spécial, les notes de lecture relatives aux ouvrages traitant de la période 1934-1938. L'année 2006 étant notamment marquée par diverses commémorations autour de la thématique du Front populaire (70e anniversaire), le bulletin de PROMEMO se devait d'évoquer (c'est l'ambition du dossier central) quelques aspects de ce que fut le Front populaire dans notre région et d'être aussi l'écho des dernières initiatives éditoriales. Cette sélection de livres se veut le reflet de celles-ci. Le lecteur de cette rubrique pourra bien entendu nous faire part de ses observations et proposer pour le prochain bulletin d'autres thématiques qui pourront alimenter de futures « notes de lecture »… À vos plumes !

Gérard Leidet, responsable de la rubrique

Jacques Girault, *Au devant du bonheur. Les Français et le Front populaire,* Paris, Éditions Cide, 2006, 192 pages, 36 euros. *Par Gérard Leidet :*

Dans la production historique relativement abondante que suscite le soixante-dixième anniversaire du Front populaire – et qui réjouira tous les militants et les amateurs d'histoire sociale – le livre de Jacques Girault fera date. Avec *Au devant du bonheur*[1] – chacun aura reconnu ici l'hommage à la chanson fredonnée dans les auberges de jeunesse des années 1930 –, l'auteur, spécialiste du mouvement ouvrier et des militants enseignants, nous propose, au delà d'une synthèse remarquablement documentée, un album richement illustré. Outre le fait qu'il s'agit souvent de documents inédits, Jacques Girault a apporté un soin particulier à l'écriture des légendes. La « lecture » de l'image, à la photo s'enrichit ainsi d'éclairages complémentaires au récit des événements et à l'analyse historique. Un récit et une analyse déclinés en dix chapitres qui nous aident à comprendre les groupes sociaux en présence (« Ceux qui possèdent », « Ceux qui n'ont que leurs bras »), qui resitue l'événement dans le contexte international (« Une crise nationale dans un monde en crise »), et qui articule au cœur même de l'événement les dimensions sociales et culturelles. De ce point de vue, si les journées de juin 1936 correspondent à une certaine « explosion sociale », l'historien montre bien comment ces heures-là furent dans le même temps un moment socio-culturel fondateur : la joie procurée par la libération d'un temps enfin à soi est très présente, très palpable même tout au long du chapitre intitulé très justement l'*embellie*[2].

Certes l'événement fut de courte durée mais l'ouvrage permet de mieux prendre la mesure d'une mémoire du Front populaire transmise avec ferveur parfois dans de nombreuses couches de la société française. En effet, le Front populaire terminé, la place du mythe, transmis de génération en génération, va s'inscrire durablement dans la mémoire ouvrière et dans celle de la gauche française car il n'y a pas de mémoire nationale du Front populaire.

Enfin pour une revue comme la nôtre, attachée aux traces et aux archives du mouvement ouvrier en Provence, la présence de documents liés à l'histoire sociale du Var ou de Marseille[3] au cœur de ces années 1930 est une raison supplémentaire de recommander la lecture d'Au devant du bonheur à nos lecteurs et aux amis de PROMEMO. Les lecteurs pourront aussi découvrir (au-delà du titre et de l'introduction de cette belle étude sur les « Français et le Front populaire ») une réflexion stimulante sur l'articulation entre le bonheur individuel – notion bien personnelle, nous dit Jacques Girault – et le bonheur du peuple impulsé par des actes politiques et sociaux, par la mise en mouvement de ces ouvriers, de ce « peuple de gauche qui exulte » un certain 14 juillet 1936. À cet égard, l'auteur, dès l'introduction de son ouvrage, nous propose l'une des clés de lecture possibles : « La question d'une ouverture vers le bonheur reste le fil conducteur des pages qui suivent. La retombée des espérances puis la tragédie guerrière diffèrent les effets, mais ne détruisent pas ce rêve, devenu pour un court temps, une possibilité partielle pour la plupart des milieux populaires » [4]…

Jean-Michel Leterrier, *Sous l'usine la plage. À la conquête du temps libre !,* Le Kremlin-Bicêtre, Éditions Les points sur les i, 2005, 95 pages, 25 euros. *Par Gérard Leidet :*

Manœuvre à 16 ans dans la métallurgie, responsable des affaires culturelles du CE Renault-Billancourt, secrétaire national de « Travail et culture », responsable du service de politique culturelle à la CGT entre autres missions… Il fallait sans doute un tel parcours professionnel et militant pour écrire *Sous l'usine la plage. À la conquête du temps libre !* En effet, cet ouvrage n'est pas un livre de plus sur le Front populaire. Jean Michel Leterrier y évoque des pages (trop) méconnues de l'histoire sociale : la lente émergence pour l'ouvrier, d'un temps qui commence à se libérer de la « tutelle du travail ». En une dizaine de chapitres où le texte et l'image s'épaulent intimement, l'auteur nous fait comprendre comment le mouvement ouvrier a su, au-delà des avancées purement économiques, repousser les cadres étroits de l'aliénation pour respirer un autre air, celui d'un « temps libéré » Ainsi, au gré d'une iconographie souvent inédite, on découvrira cette photo concernant notre région au moment du Front populaire : celle du premier stage, fonda-

Notes de lecture autour du Front populaire

teur et historique donc, des CEMEA à Beaurecueil en avril 1937 ! Au total un bel et bon album (de famille, nous précise Bernard Thibault dans la préface) à faire partager ; à l'image des derniers mots du livre empruntés à Magdelaine Paz s'adressant à ses camarades d'usine : « […] Et si justement le but fondamental de mai 1936 c'était de faire que l'art – ce luxe – la culture – ce privilège – ce soit pour vous ? »

Antoine Prost, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XXe siècle,* Éditions du Seuil, collection « L'univers historique », 2006, 350 pages, 23 euros. *Par Gérard Leidet :*

À côté de rééditions bienvenues – tel l'ouvrage de Jacques Kergoat, *La France du Front populaire* aux éditions de la Découverte –, ce soixante-dixième anniversaire donne l'occasion à Antoine Prost de livrer, au terme de recherches menées depuis quarante ans, une synthèse essentielle consacrée à l'histoire sociale. Auteur d'une thèse consacrée à la CGT au temps du Front populaire (et publiée en 1964) l'historien rassemble ici une douzaine d'études qui ont jalonné l'histoire du monde du travail. On saluera d'abord l'initiative des Éditions du Seuil d'avoir réuni ces articles (revus par l'auteur) difficiles à se procurer, disséminés qu'ils étaient dans des revues comme *Le Mouvement social, Vingtième siècle,* voire dans des ouvrages collectifs. Le livre – le titre l'indique assez – n'est pas uniquement centré sur le Front populaire. Ce dernier moment est ainsi « encadré » par de remarquables analyses portant sur les manifestations du 12 février 1934 en province, les comités d'usine à la Libération, les grèves de mai-juin 1968, les effectifs syndicaux… Une introduction inédite questionnant la « centralité perdue de l'histoire ouvrière » permet à Antoine Prost de revisiter son parcours d'historien : « Pourquoi avoir consacré tant de temps, de patience et d'énergie à l'histoire ouvrière ? » écrit-il au début de l'ouvrage. La question se posait bien différemment en 1964, tant l'histoire du syndicalisme ouvrier par exemple se situait « comme une pièce centrale de la grande histoire » et tant la question ouvrière dominait le débat politique et social. Le dernier chapitre du livre s'appuyant sur un travail de lexicologie politique analyse les mutations qui affectent un monde ouvrier où les *travailleurs* laissent la place dans le discours syndical aux *salariés*. Évolution lourde de sens, nous dit Antoine Prost à qui nous laisserons le dernier mot : « Elle traduit l'évolution de toute une société où le travail n'est plus l'activité par excellence de l'homme qui maîtrise la nature, mais un emploi, une place, qui garantit un salaire et permet l'accès aux loisirs, espace de liberté et d'affirmation de soi… Chacun à sa manière, le chômage et l'industrie des loisirs rongent les identités fondées sur le travail. En ce sens, comme la question ouvrière, la classe ouvrière et l'histoire ouvrière, le travail a perdu sa centralité. »

Issu de la production éditoriale consacrée au soixante-dixième anniversaire du Front populaire, l'ouvrage d'Antoine Prost devrait devenir un « classique » de l'histoire sociale au XXe siècle dans la mesure où ce livre nous aide à comprendre que l'histoire du mouvement ouvrier français se confond à bien des égard avec l'histoire de la société elle même.

Michel Winock et Séverine Nikel, *La gauche au pouvoir. L'héritage du Front populaire,* Éditions Bayard, 2006, 190 pages, 17 euros. *Par Gérard Leidet :*

Issu d'une série d'entretiens avec Séverine Nikel, le dernier ouvrage de Michel Winock part d'une interrogation sur la « mémoire » de mai et juin 1936 : le Front populaire, longtemps référence de la gauche l'est-il encore aujourd'hui ? Avant de répondre à cette question pour la confronter à la situation politique d'aujourd'hui, l'auteur aborde, en six chapitres, les grands moments de cette histoire sociale. Les questions de mémoire, de l'union (des) Gauches, la poussée sociale et politique de juin 1936, joliment baptisée « la lumière de juin », les tensions entre pacifisme et antifascisme, « l'échec » politique (mais aussi selon Winock économique et idéologique), la vocation de la gauche à gouverner rythment un récit alerte, bien conduit, dans lequel la permanence des questions soulevées est articulée avec les réponses innovantes (ou les impasses) du gouvernement et du mouvement ouvrier.

La partie la plus originale du livre se situe dans le premier chapitre, intitulé « mémoires ». Notamment le passage où l'historien esquisse un rapide aperçu historiographique – du « mot d'ordre à l'histoire critique ». Le lecteur pourra ainsi (re)découvrir les travaux pionniers de Georges Dupeux (sur les élections de 1936,1959), de L. Bodin et Jean Touchard composés à partir de coupures de presse (1961), les témoignages injustement oubliés aujourd'hui de Jean Guéhenno, d'André Delmas, secrétaire du SNI à l'époque du Front populaire, et surtout de Simone Weil la philosophe établie à l'usine, les livres de qualité de M. Danos et M. Gibelin (« juin 1936 », 1952), un autre témoignage, engagé celui-là (Daniel Guérin de la Gauche révolutionnaire, *Front populaire, révolution manquée,* 1963) jusqu'à ce qui fut longtemps l'analyse de référence universitaire, avec Georges Lefranc (Payot et Julliard/Archives, 1965-1966) et le grand colloque « Léon Blum chef de Gouvernement » (mars 1965).

Le ton adopté à la fin de l'ouvrage peut surprendre le lecteur dans la mesure où Winock « étire » un peu trop la comparaison entre 1936 et… 2007 ! Appelant de ses vœux une gauche « enfin réformiste » et un Parti socialiste s'affirmant sans honte social-démocrate, l'auteur quitte sa posture d'historien pour

Notes de lecture autour du Front populaire

endosser celle de citoyen. On peut le regretter et le citoyen justement, désireux de mieux connaître « l'année 1936 » pourra alors préférer lire ses chroniques mensuelles parues depuis janvier 2003 dans la revue *L'Histoire* (« Le Front populaire est lancé », « Le lynchage de Léon Blum », « Le jour où Hitler pouvait être arrêté », « La main tendue de Thorez », « Victoire électorale ou révolution ? »)[5].

Danielle Tartakowsky et Michel Margairaz (avec la participation de Daniel Lefeuvre), *L'avenir nous appartient ! Une histoire du Front populaire,* Éditions Larousse, 2006, 240 pages, 35 euros. Danielle Tartakowsky, *Le Front populaire. La vie est à nous,* Éditions Gallimard, 1996, collection « Découvertes », 144 pages, prix non indiqué. *Par Gérard Leidet :*

Déjà auteur lors du 60e anniversaire d'un ouvrage consacré au Front populaire, *La vie est à nous* (1996) dans la très belle collection Gallimard-Découvertes, Danielle Tartakowski récidive avec les soixante-dix ans de l'été 1936 pour notre plus grand bonheur. En collaboration avec Michel Margairaz, elle nous convie – comme le sous-titre semble l'indiquer en rappelant un de ses ouvrages antérieurs[6] – à *une histoire du Front populaire*. Le petit album de 1996, *La vie est à nous,* constituait déjà une belle réussite quant à l'articulation du texte et de l'image et proposait ainsi une belle synthèse pour entrer dans la connaissance de l'événement. En résulte aujourd'hui un très bel album de grand format permettant au texte de se déployer d'avantage « à la croisée de deux histoires » En effet, le lecteur trouvera ici, dans un souci d'équilibre bien respecté, à la fois une histoire sociale avec un récit des différents acteurs : gouvernement, partis, syndicats, institutions et une « histoire culturelle », celle des pratiques sociales, festives, militantes, culturelles… On sait combien cette dernière dimension colora l'esprit de 1936 et marqua pour longtemps – jusqu'à nos jours ? – l'imaginaire relatif à la période. L'iconographie très importante, présente à chaque page, rend bien compte de cette « double histoire », sociale et culturelle. Des encadrés ponctuent chaque chapitre et revisitent des parcours militants (L. Blum, L. Jouhaux, B. Frachon, H. Barbusse…), des « lieux de mémoire » (les municipalités ouvrières, le 30e Tour de France…), des aspects culturels (J. Renoir et la *Grande illusion,* Léo Lagrange : la démocratisation des sports et des loisirs…), etc. Le chapitre titré avec justesse « Points aveugles » retiendra l'attention. Les auteurs y évoquent des aspects alors guère perçus de cette histoire, notamment les pages consacrées à la question coloniale et à Ferhat Abbas « enfant déçu du Front populaire ». Autant d'éléments et d'autres non évoqués ici, faute de place, qui permettent à Danielle Tartakowsky et Michel Margairaz de réussir leur pari, celui d'inviter le lecteur à parcourir une *autre histoire* du Front populaire.

Patricia Latour, *Le 36 des femmes,* suivi de Roger Bordier, *Le peuple de 36,* Pantin, Le Temps des cerises, 2006, 160 pages, 20 euros.

Les épisodes commémoratifs ont l'avantage, parfois, de faire émerger de nouveaux champs d'études. C'est le cas avec le récit de Patricia Latour qui retrace le rôle des femmes dans le grand mouvement social de 1936. Cette étude « commence à peine » nous dit Jean-Pierre Rioux[7], et le mérite de cet ouvrage est de nous présenter la période sous l'angle des femmes, en abordant la question de façon équilibrée. L'auteur note d'abord la présence de femmes au gouvernement. Trois femmes siègent dans le gouvernement Blum (comme sous-secrétaires d'État d'ailleurs et non comme ministres). Il s'agit de Cécile Brunschvicg (à l'Éducation nationale), de Suzanne Lacore (protection de l'enfance) et de Irène Joliot-Curie (recherche scientifique). Dans le même temps le Front populaire n'accordera pas le droit de vote aux femmes. Les Radicaux, alliés incontournables du Rassemblement populaire, s'opposeront jusqu'au bout à une telle mesure, arguant du fait que les femmes influencées par l'Église n'apportent leur suffrages aux conservateurs.

Cependant comme le rappelle P. Latour, « elles ne votent pas mais elles militent […], elles sont en grève […], elles chantent, elles dansent […] ». C'est l'occasion à travers le récit des luttes de découvrir de beaux portraits de femmes. Au-delà de celles – citées précédemment – qui ont participé au gouvernement, on retrouve des figures souvent émouvantes (la « camarade Simone Weil », Bertie Albrecht), opiniâtres (la « suffragette » Louise Weis), injustement oubliées (Martha Desrumeaux, militante syndicale et communiste « seule femme à participer aux accords de Matignon en juin 1936 ») ; Gisèle de Failly dont on évoque largement le rôle éducatif et social dans ce même numéro de PROMEMO[8]… Mais ce sont aussi les esquisses biographiques situées en annexe en fin d'ouvrage (« Quelques femmes de 36 », p. 218-228) qui retiendront notre attention notamment celles qui retracent les parcours de trois militantes marseillaises, ainsi Mme André (secrétaire du syndicat de la couture et de la mode), Alix Couédou (née à Martigues, elle participe aux grèves à la teinturerie Fraissinet, puis en 1938 à celles des teintureries-blanchisseries de Marseille qui touchent 13 entreprises), Agnès Marginèdes (épouse Dumay, elle organise la solidarité aux grévistes-dockers, participe à l'aide à l'Espagne républicaine en se rendant à Alicante durant l'hiver 36-37 puis est tuée dans « un bombardement de l'armée hitlérienne » à Madrid en octobre 38. On saura gré enfin à l'auteur d'avoir opté dans ce dernier domaine pour une approche « pluraliste » qui rappelle

Notes de lecture autour du Front populaire

celle du *Maitron ;* sont ainsi rappelés à travers ces portraits les courants les plus divers du mouvement ouvrier : militantes communistes, socialistes, trotskistes, anarchistes, syndicalistes chrétiennes ou de la CGT, suffragettes… se croisent ou se rencontrent.

Rappelons pour terminer l'originalité de cet ouvrage écrit à deux voix (successives) puisque la synthèse de P. Latour est suivie d'un texte de Roger Bordier, dont certains se rappelleront qu'il fut l'auteur d'un récit évoquant la même période historique vue par un jeune témoin[9]. Un choix éditorial très judicieux dans la mesure où la contribution de Bordier se situe sur un autre registre, celui de la chronique romanesque. Tout cela permet une autre « respiration » au lecteur qui trouvera ici un texte plus « littéraire » complétant de manière très vivante, très concrète le chantier qu'a entrepris Patricia Latour. Un chantier qui ne demande qu'à être amplifié, poursuivi autour de ces forces dont on sait aujourd'hui qu'elles demeurent déterminantes elles aussi « dans l'évolution des sociétés sinon dans les mouvements sociaux : les femmes, les jeunes »…[10]

André Malraux. *Carnet du Front populaire, 1935-1936,* Éd. Gallimard, 2006, 128 pages, 15 euros. *Par Gérard Leidet :*

Les éditions Gallimard ont eu la riche idée de publier cet « antijournal » du Front populaire. C'est qu'entre le printemps 1935 et l'été 1936, André Malraux consigna sur un petit carnet ses impressions, des « choses vues » et des scènes saisies sur le vif. **«** Sans caractère personnel… Ce sont seulement, écrit l'auteur, alors compagnon de route des communistes, des notes d'instant significatifs pour être employés plus tard. » Le regard sensible de Malraux sur les meetings, les discours de Léon Blum, les défilés et jusqu'à la parole des garçons de café donnent son ton singulier à ce petit livre (128 pages) établi et annoté par François de Saint-Cheron.

D. Wolgrom et M. Toulet, *Grèves, un siècle de conflits ouvriers en France,* Éd. de la Martinière, 2006, 256 pages, 35 euros. *Par Gérard Leidet :*

Ce très bel album qui couvre un siècle de conflits ouvriers en France consacre de très belles pages au Front populaire. Choisies pour leur dimension esthétique et humaine, les photographies signées par les plus grands photographes (Willy Ronis, Robert Capa, David Seymour) donnent à voir les journées de juin 1936 comme une conquête de la liberté et de la dignité dans le monde du travail. « Il y a une tristesse ouvrière qu'on ne guérit que par la participation politique » écrit Georges Navel en exergue de l'ouvrage. L'album de Wolfrom et Toulet donne vie à cette observation.

Dominique Andolfatto et Dominique Labbé, *Histoire des syndicats (1906-2006),* Éditions du Seuil, 2006, 380 pages, 24 euros.

Nous reviendrons dans un prochain bulletin de PROMEMO sur cette synthèse générale consacrée à un siècle de mouvement syndical. Notons simplement que la période qui nous préoccupe est traitée par D. Andolfatto et D. Labbé dans le chapitre 5 « Les divisions insurmontables » (1922-1939). En-deça et au-delà de l'épisode du Front populaire proprement dit, les deux politologues évoquent la difficile naissance du communisme syndical (CGTU) et les « impasses » de la CGT confédérée ; « l'unité de façade » de la période 34-36 et les conséquences de la ruée syndicale jusqu'aux nouveaux déchirements des années 38-39…

Bertrand Solet et Pef, *La mer en vrai, 1936, les premiers congés payés*, Éd Rue du Monde, coll. « Histoire d'histoire », 2006, 33 pages, 12,20 euros. *Par Gérard Leidet :*

Il nous est arrivé d'évoquer dans cette rubrique la transmission d'une mémoire du Front populaire avec parfois le pressentiment (le regret ?) que celle-ci n'opère plus. Avec *La mer en vrai*, les éditions Rue du Monde comblent cette lacune en direction des plus jeunes. Fidèle à l'esprit de la collection qui intègre dans le corps du récit des documents d'époque, B. Solet fait refleurir par une belle journée d'été les souvenirs de l'année 1936, du Front populaire et des congés payés. Avec, du côté de l'illustrateur, un clin d'œil amical que Pef adresse au peintre Fernand Léger, « le bienvenu ». Un livre intergénérationnel à faire partager entre grands-parents et petits-enfants par exemple. Un peu comme sur la photo – célèbre – où un père, lors d'une manifestation, a pris sa fille sur ses épaules pour qu'elle puisse voir la foule immense, à perte de vue. « Une mer humaine » semblait-elle dire… mais la mer, ils ne l'avaient encore jamais vue en vrai.

Pascal Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire, 1935-1938,* Éditions Plon, 1994, 1033 pages, 37 euros. *Par Gérard Leidet :*

Impossible de relater toute la richesse de cette somme de l'histoire culturelle[11]. Le titre évoque deux films « culte » de la période (*La belle équipe* de Duvivier et *La grande illusion* de Renoir), témoins de la

Notes de lecture autour du Front populaire

France du Front populaire. Pascal Ory développe avec rigueur et dans le détail, la naissance de la notion même de « politique culturelle ».

Arts plastiques, musique, théâtre, cinéma, recherche scientifique, livre (développement de la lecture publique), sports…, tous les champs qui couvrent l'histoire de la culture, des sports et des loisirs dans ce moment capital pour la France de « démocratisation culturelle » sont sillonnés. Les portraits en pleine activité créatrice de L. Blum, J. Zay, L. Lagrange, L. Aragon, E. Dolléans donnent au récit l'aspect alerte rendu nécessaire par la somme d'informations. Une réussite totale. Et on regrettera que l'éditeur n'ait pas saisi l'opportunité du 70e anniversaire pour rééditer cet ouvrage qui demeure une référence douze ans après sa parution.

Georges Lefranc, *Histoire du Front populaire*, Paris, Éd. Payot, 1965 ; *Le Front populaire*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1965 ; *Juin 36*, Paris, Éd. Julliard, coll. « Archives », 1966.

À propos de référence, voici trois ouvrages qui constituèrent à leur époque l'analyse de référence dans le domaine des ouvrages universitaires. G. Lefranc[12], membre du Parti socialiste, secrétaire de l'Institut supérieur ouvrier de 1932 à 1939, était un spécialiste de l'histoire du mouvement syndical et socialiste. Le troisième livre cité, publié dans une collection hélas épuisée (Archives/Gallimard), est centré sur « l'explosion sociale du Front populaire » dans lequel textes et témoignages s'articulent très étroitement.

Daniel Guérin, *Front populaire révolution manquée*, Éditions François Maspéro, 1963, réédité en 1970, 316 pages, prix non indiqué. *Par Gérard Leidet :*

Le titre indique bien la visée de l'auteur, le Front populaire vu par la mouvance « gauchiste ». Daniel Guérin fut de ces acteurs qui ont eu une réflexion critique sur le Front populaire. Ancien militant de la tendance « gauche révolutionnaire » de Marceau Pivert, Guérin pense que juin 1936 constitue une occasion révolutionnaire historique. « Révolution manquée » attribuée à la timidité, à l'extrême prudence des dirigeants qui auraient dû prendre appui sur le formidable mouvement de grèves du mois de juin. Ce qui a manqué alors au prolétariat, nous dit ce témoignage militant, ce sont des « minorités agissantes capables de se faire entendre en temps voulu… ».

Jean Pierre Rioux, *Révolutionnaires du Front populaire*, Paris, UGE, coll. « 10/18 », 1973, 445 pages.

Un ouvrage qui constitue un écho très complémentaire du témoignage et de l'analyse de Daniel Guérin. J.-P. Rioux présente un ensemble documentaire qui se décline en trois parties bien équilibrées (*Pour un front de classe*, janvier 1935-avril 1936 ; *Révolution ?*, mai-juin 1936 ; *Batailles perdues*, juillet 1936-décembre 1938). Des documents issus de la seule source accessible à l'époque, la presse. Une problématique très datée « années 70 » [13] autour de la question des rapports entre les minorités révolutionnaires et les masses. Le livre demeure très utile pour disposer d'un corpus dans lequel figurent des groupes injustement sous-représentés (libertaires notamment) ou des figures plus marquantes par presse interposée (Marceau Pivert, Marcel Gitton).

Serge Wolikow, *Le Front populaire en France*, Bruxelles, Éditions Complexes, 1996, collection « Questions au XXe siècle », 320 pages, prix non indiqué.

Le livre de S. Wolikow fut l'une des (rares) contributions du soixantième anniversaire du Front populaire. Il s'agit d'un ouvrage très utile qui rend compte de bien des aspects de cette expérience politique : projet politique, social et culturel, dans un contexte fortement marqué par l'antifascisme, l'historien souligne avec justesse – malgré le titre de son livre – la dimension internationale du Front populaire. Wolikow insiste également sur ce qui a fait la singularité de cet épisode marquant sinon exceptionnel de notre histoire politique et sociale : l'intervention massive du monde du travail dans « l'espace public » (manifestations et rassemblements festifs, grèves avec occupations d'usine…). Au total, l'historien nous livre une histoire sociale comprenant une vision « élargie » du politique, élargie comme la perspective pédagogique qu'il semble indiquer au lecteur : « La connaissance de cette période fournit les moyens de comprendre la défaite et la chute e la république moins de deux ans après la dislocation du Front populaire. »

Daniel Grason, René Mouriaux, Patrick Pochet (coord.), *Éclats du Front populaire*, Paris, Syllepse, 2006, 18 euros. *Par Gérard Leidet :*

Cette publication est l'une des plus récentes de l'année commémorative. Elle se distingue par son approche, qui est d'offrir, non une synthèse du Front populaire, mais des aperçus de la période à partir de points de départ différents. Ce qui se fait en deux grandes parties. La première pourrait s'intituler le « Front

Notes de lecture autour du Front populaire

populaire vu d'en bas » et présente des études sur la banlieue parisienne et sur Marseille. La seconde s'organise autour de quelques grands thèmes.

Dans les « approches locales », Daniel Grason s'intéresse au « temps du Front populaire dans la presse de la banlieue Ouest de Paris », en resituant les événements de ces quartiers ouvriers dans leur contexte général, Claude Pennetier présente une étude prosopographique fouillée des « Élus et militants à l'époque du Front populaire à Nanterre » et Robert Mencherini évoque la situation politique et sociale de « Marseille au temps du Front populaire » (texte repris de son ouvrage *Midi Rouge, une histoire sociale et politique de Marseille et des Bouches-du-Rhône*, t. 1, *Les années de crise, 1930-1940*, Paris, Syllepse, 2004). Les « approches transversales » regroupent des textes de Nicolas Beniès sur « L'air du temps » (un temps habité par le jazz, mais aussi par les écrits de Keynes), de Jean-Paul Gautier sur « L'antifascisme en France dans les années 1930 » (quelques pages sur le CVIA conduisent à reprendre le débat récurrent sur la définition du fascisme), de Loïc Le Bars sur « Le monde enseignant et le Front populaire » (centré surtout sur les débats au sein du SN) et de Madeleine Peytavin sur « Les femmes salariées : 1936, une nouvelle étape » (avec un bilan très mitigé pour celles-ci).

Ces « éclats » ont l'avantage de nous faire découvrir la richesse et l'effervescence de ces années et, bien souvent, de leurs prolongements. Et, à cause de celles-ci, ils suscitent un regret : celui de l'absence de confrontation entre toutes ces contributions. Mais la remarque est plus générale. René Mouriaux, dans une introduction stimulante en donne peut-être une explication. L'avalanche bibliographique qui se poursuit après la « grande poussée historiographique des années 1966-1976 » qui succède à une période creuse, ne pallie-t-elle pas le débat direct ?

Mais tel quel, cet ouvrage, agréablement illustré par un cahier de photos (« jours inoubliables à Nanterre ») et complété par de très utiles documents et une chronologie détaillée, apporte sa pierre à l'édifice du septentenaire de 1936, en offrant un point de vue original.

Jacques Kergoat, *La France du Front populaire*, Éditions La Découverte, 1986, coll. « (Re)découverte », rééd. 2003, 414 pages, 30 euros (éd. de poche, 2006, 14 euros). *Par Georges Ubbiali*[14] :

La publication en édition de poche de cette étude parue en 1986 est une excellente initiative. En effet, le livre de ce militant de la LCR, ainsi que le rappelle la quatrième de couverture, figure dans le « peloton de tête » des meilleurs ouvrages disponibles sur le Front populaire (voir l'article de Vincent Chambarlhac, « Le Front populaire. Remarques bibliographiques autour d'une commémoration » sur notre site). Il s'agit de la réédition à l'identique de l'original, car l'auteur est mort entre temps (29 juillet 1999). La thèse de Jacques Kergoat n'est pas nouvelle, en ce sens que l'auteur reprend celle du courant trotskyste, à savoir que l'expérience du Front populaire tourna le dos à la perspective révolutionnaire, alors que la période l'était. Trotsky lui-même et quelques autres après lui (en particulier Daniel Guérin) ont déjà conduits la démonstration. Ce n'est donc pas sur cet aspect que le livre est précieux, mais sur l'extraordinaire matériau accumulé pour expliciter cette thèse.

En effet, si Kergoat concentre une grande partie de son attention aux partis centraux, PCF en premier lieu, SFIO ensuite et, dans une moindre mesure, Parti radical, il n'omet nullement des courants nettement moins connus. Ainsi, la CFTC, les Auberges de jeunesses, la JOC, les minorités révolutionnaires font l'objet de développements d'une grande pertinence. Si la dimension politique est centrale dans le propos, Kergoat n'oublie pas de prendre en compte d'autres dimensions de la période ; ainsi le mouvement culturel fait l'objet d'un chapitre complet. De même, si son attention au mouvement gréviste est décisive, il ne néglige pas les mouvements ruraux, agissant pour partie en sens inverse, tout comme la centralité du mouvement parisien s'accompagne de nombreux aperçus sur les principales villes de province.

La documentation rassemblée se montre fort originale et pour une bonne partie inédite. Elle lui permet de dresser un portrait fort convaincant de cette France du Front populaire, qui ne délaisse aucune des grandes dimensions de ce mouvement populaire. Un livre à (re)découvrir à l'occasion de ce soixante-dixième anniversaire.

Notes

1. J. Girault aurait aimé intituler son livre *Au devant de la vie* mais ce titre avait déjà été utilisé par Bénigno Cacéres, historien de l'éducation populaire.
2. Pour dénommer son chapitre 8, Jacques Girault reprend l'expression employée par Léon Blum lors du procès de Riom (février-mars 1942) ; voir dans ce bulletin la conclusion de notre article « Jeunesse et loisirs en Provence… » dans lequel l'expression est plus largement citée.
3. On peut citer à titre d'exemple les activités du golfe de Saint-Tropez, touchées par la faillite du comptoir d'Escompte du Golfe ; un portrait de J. Bartolini, premier député élu au titre du Front populaire dans la première circonscription de Toulon ; le défilé à Toulon d'une « Marianne », fille du militant communiste Dusserre…
4. J. Girault, *op cit.*, introduction in *Marchons au devant du bonheur*, p. 5.

Notes de lecture autour du Front populaire

5. Six autres chroniques sont prévues d'ici décembre 2006.
6. *Une histoire du PCF,* PUF, 1982.
7. In *Le Front populaire*, Éd. Tallandier, 2006,p. 14.
8. Voir notre article « Jeunesse et loisirs en Provence sous le Front populaire : vers la naissance des CEMEA ».
9. Roger Bordier, *J'étais enfant en 36*, Éd Le Temps des cerises, 1996, 15 euros.
10. J.-P. Rioux, *op cit.*, p. 14.
11. Pour une note de lecture plus complète de cet ouvrage, se reporter à la très belle notice de A.-M. Bertrand dans le bulletin des bibliothèques de France (site internet BBF).
12. Voir sa notice dans *Le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* de Jean Maitron et Claude Pennetier.
13. Le livre de J.-P. Rioux date de 1973 et se veut une réponse à cette question « fondamentale en 1973 comme en 1936 »…
14. Avec l'aimable autorisation de l'auteur, cette note de lecture est parue initialement dans la revue *Dissidences*, bulletin de liaison des études sur les mouvements révolutionnaires.

Mémoire des luttes ouvrières

Mimi Coulange et Jean-Claude Lahaxe

La lutte à l'entreprise Volpati de Martigues

Témoignage de Mimi Coulange

C'est en 1880 que Charles Belladen crée, au 5 du quai Kléber à Martigues, une usine de fabrique de conserves de poissons et de salaisons. Julien Volpati, son successeur, transfère en 1933 les installations avenue des Salins dans le quartier de Ferrières, à proximité immédiate de son propre domicile[1]. L'entreprise ferme en 1981. Avec vingt et un adhérents et la totalité des quatre postes de déléguées du personnel, par la section CFTC puis CFDT[2] occupent, dès la création en 1963 de la section syndicale, une position forte. « Mimi » Coulange, employée à Volpati depuis 1960, raconte les actions qu'elle mena pour améliorer les conditions de travail puis pour maintenir l'activité de l'usine.

Des tâches pénibles

Dans les années soixante, l'entreprise emploie vingt-sept personnes dont vingt et une ouvrières. L'usine produit des verres, des choppes, des bocaux et des boîtes métalliques de contenances diverses. Les normes de production quotidiennes sont élevées : par exemple quatre cents verres d'anchois traités au sel ou au vinaigre. L'absence initiale de mécanisation accroît la pénibilité d'une journée de travail qui s'étend de sept heures trente à seize heures trente.

Le poisson arrive dans des espèces de tonneaux en bois baptisés « bordelaises ». Deux ouvrières et un homme les récupèrent dans l'entrée de l'usine. Ils font rouler chacun de ces récipients jusque dans un hangar où ils les redressent[3]. Chaque matin, des ouvrières viennent à plusieurs reprises remplir leurs deux seaux avec des anchois déjà étêtés, vidés et salés[4]. Portant au minimum quinze kilogrammes au bout de chaque bras, elles gagnent par un escalier le premier étage où se déroule la fabrication. D'autres employées montent le sel et l'eau qu'elles mélangent avec une espèce

de rame pour obtenir de la saumure. Le vinaigre est lui aussi préparé sur place. Deux à trois fois par jour, deux femmes se relaient pour monter au premier les cartons remplis de verres et disposer ces derniers dans des casiers en bois fabriqués par monsieur Volpati.

Les postes d'enflaconneuse ou d'emboîteuse nécessitent une pratique suffisante du métier pour atteindre les normes de rendement imposées par la direction. Les seaux sont vidés sur des tables. Les anchois sont lavés à plusieurs reprises dans des bassines remplies d'une eau qui doit être changée durant l'opération. Les ouvrières procèdent ensuite au remplissage des verres ou des boîtes. La direction n'hésite pas à venir vérifier si la quantité d'anchois prescrite est bien respectée ou si une ouvrière a « forcé » sur la saumure pour gagner en productivité. Toutes ces opérations sont particulièrement pénibles car les tables sont en pente pour faciliter l'écoulement et les tabourets, réalisés eux aussi par le directeur, sont inadaptés. Deux employées à plein temps bouchent les verres à l'aide de capsules en plastique qu'une troisième estampille. Le lavage des verres est effectué par deux personnes. Suivant les saisons, l'étiquetage est confié à quatre ou six ouvrières. Deux employées à plein temps et une intermittente sont responsables de l'assemblage des cartons par ligature ou collage.

Améliorer le lieu et les conditions de travail

En avril 1967, la direction accepte d'effectuer un certain nombre de travaux dans les vestiaires : installation de placards réglementaires à raison d'un par personne pour le linge propre et d'un pour deux salariées pour le linge sale, pose d'aérateurs supplémentaires munis d'une moustiquaire. Le principe de la peinture des WC est adopté. L'action syndicale suppose beaucoup d'obstination puisque les déléguées bataillent encore le 14 octobre 1969 pour obtenir de la direction qu'elle respecte ses engagements d'avril 1967. Les années 1970 sont marquées, entre autre, par la longue lutte menée pour la propreté de l'usine. Le 27 octobre 1970, les déléguées réclament que l'entretien soit effectué à fond une fois par semaine. Les 20 et 22 octobre 1971, la direction accepte de confier à une entreprise extérieure le nettoyage mensuel de l'usine. Le 9 mai 1977, les déléguées obtiennent que le temps alloué à la femme de ménage soit augmenté. Le 12 avril 1979, la direction promet de nouveau que les WC et les vestiaires seront nettoyés chaque semaine.

Les déléguées imposent à plusieurs reprises l'attribution de blouses, de bleus pour le personnel masculin, de gants pour les enflaconneuses[5]. Le 6 mars 1968, le principe de la mise à disposition de chaque ouvrière d'un siège adapté est admis à condition que la station assise soit compatible avec la nature du travail effectué. Les déléguées demandent aussi à plusieurs reprises la résolution du problème des rebords des tables qui sont en pente. Le 17 septembre 1974, elles obtiennent que deux salariées au moins suivent des cours de secourisme à Istres.

En de multiples occasions, les élues CFDT s'efforcent de réorganiser le travail pour le rendre moins pénible et luttent

contre les projets d'augmentation des cadences. Le 18 février 1970, à la suite de la visite du contrôleur de la Sécurité sociale, elles obtiennent que, en plus de l'ouvrier déjà chargé de transporter les seaux pour l'ascenseur, deux hommes vident chaque matin les bordelaises à la place des femmes. La direction repousse par contre la proposition d'acquisition de petits chariots. Pour soulager les ouvrières chargées du transport des seaux jusqu'aux tables de travail, elle préconise la mise en service de récipients plus petits et moins lourds mais exige en échange une augmentation des cadences de travail. Lors de la réunion du 23 juin 1970 est prise la décision de placer le sel dans une baille dans l'atelier afin de limiter le transport dans des seaux. La direction propose que le matin le poisson soit lavé en bloc dans une machine et monté par un homme dans l'atelier. Elle attend que l'heure ainsi libérée soit utilisée par les ouvrières pour augmenter la production. Dans une note d'août 1970, les déléguées demandent au personnel de refuser ce surcroît de travail.

Le 3 juin 1971, les élues CFDT n'obtiennent pas l'embauche d'un ouvrier supplémentaire mais poussent la direction à recruter deux femmes à mi-temps pour conduire la machine à laver le poisson. Ce jour-là, elles suggèrent aussi que les anchois encore dans les casiers soient trempés directement dans une cuve remplie de vinaigre. La direction promet d'étudier la question mais il faut attendre la réunion du 30 novembre 1972 pour que soit annoncée la proche installation de ce récipient. Le 18 mars 1975, les déléguées rappellent que le personnel avait accepté, seulement pendant la maladie d'une ouvrière à mi-temps, de laver le poisson par roulement lorsque aucun homme ne serait disponible pour effectuer cette tâche. La direction ayant proposé d'embaucher une femme à mi-temps, elles rétorquent que cette solution ne résoudra en rien le problème. Cette tâche, précisent-elles, devrait être confiée uniquement à des hommes dans la mesure où le remplissage en sel de la machine à laver demande de très gros efforts. La direction rétorque qu'il n'est pas possible d'embaucher un ouvrier pour l'utiliser juste le matin. Le 27 juin 1977, la direction expose ses plans de transformation, en particulier l'installation de tables de quatre en inox et la construction d'une chambre froide. Elle s'appuie sur les frais engagés pour refuser l'achat de sièges avec dossier. Les déléguées s'indignent que tout soit conçu en fonction de la productivité sans tenir compte de la santé du personnel. Malgré leur insistance, elles n'obtiendront satisfaction qu'en mai 1979.

Valoriser les statuts et les rémunérations

Dès octobre 1963, les déléguées fraîchement élues, réclament l'application de la convention collective nationale de la conserve dans l'établissement, engageant ainsi une lutte qui va durer plusieurs années. Dans un premier temps, la direction justifie son refus en déclarant qu'il n'y a pas de commission paritaire dans le secteur de la semi-conserve. En septembre 1966, un protocole d'accord paritaire d'entreprise est enfin signé. Il porte sur les salaires, les classifications, le rendement, les primes de rendement, d'ancienneté et de fin d'année. Tout n'est pas réglé pour autant puisqu'il faut attendre 1970 pour que soient intégralement appliquées les dispositions contenues dans la convention collective nationale de la conserve. La section CFDT doit aussi batailler pendant de longs mois pour obtenir les trois jours fériés déjà accordés sur le plan national. Le 8 novembre 1967, la direction déclare qu'elle refuse de les payer tant qu'elle n'aura pas reçu l'accord de son syndicat. Il faut attendre le 20 janvier 1970 pour que les salariées présentes depuis plus d'un an dans l'entreprise obtiennent cinq jours fériés payés en plus du 1er Mai.

L'amélioration des salaires, des primes et des avantages en nature représente une des préoccupations importantes de la section CFDT. Le 16 novembre 1968, conformément à l'accord d'entreprise et à l'augmentation du SMIG, les salaires horaires sont portés à 3,15 francs, 3,21 francs et 3,25 francs. Le 14 octobre 1969, la direc-

tion accepte que chaque employée puisse prendre chaque mois un gobelet rempli d'anchois. La demande de la mise en place des coefficients pour tout le personnel donne lieu à de nombreux débats. Le 1er février 1971, la direction refuse de discuter d'un point qui, selon elle, ne peut être réglé que sur le plan régional. La question des coefficients n'est toujours pas réglée le 30 novembre 1972, les représentantes du personnel n'étant pas d'accord avec les propositions patronales. À l'issue de cette réunion, les déléguées obtiennent par contre que la prime de fin d'année passe de 2 % à 3 % après un an de présence, de 3 à 4 % après cinq ans de présence. Grâce à l'accord de décembre 1976, les salaires sont augmentés de 36 centimes pour les travailleurs de la catégorie deux et de 41 centimes pour ceux de la catégorie trois.

Sauver l'emploi

Les menaces pesant sur l'avenir de Volpati mobilisent les déléguées dès le 30 novembre 1972. Ce jour-là, la direction annonce que, du fait de l'insuffisance des commandes, il est impossible de recruter du personnel à mi-temps pour laver le poisson. Le 18 mars 1975, elle reconnaît que l'entreprise connaît de sérieuses difficultés du fait d'une nette diminution de ses ventes et qu'une amélioration proche n'est pas envisageable. La situation se dégrade en 1976 à la suite du décès de Julien Volpati, le patron de l'usine. Une société est constituée avec parmi les actionnaires monsieur Muratore, le gendre du défunt, et ses deux fils. Le capital déclaré est de 100 000 francs mais les caisses sont vides et le montant des dettes contractées par les anciens patrons s'élève à 309 302 francs. Selon la section CFDT, les finances seraient d'autant plus déséquilibrée que la nouvelle société aurait racheté à madame Volpati le matériel de l'usine et lui payerait un loyer. Dès le 9 mai 1977, la direction évoque la possibilité de réduire soit les horaires soit le personnel si des commandes n'arrivent pas pour soutenir l'activité estivale. Le 16 mai, elle apporte des compléments d'informations inquiétants. La production d'un mois et demi, soit 130 000 verres, n'ayant pu être écoulée, ce sont 300 000 francs qui se trouvent immobilisés. Trois solutions sont envisagées pour redresser la situation : licencier pour raisons économiques les trois dernières embauchées, réduire la semaine de travail d'une journée sur un temps assez long, prendre une semaine de congé pour Pentecôte ce qui aurait pour effet de supprimer la semaine de Noël. Les déléguées répondent que c'est à la direction de prendre ses responsabilités. Elles exigent que dans le procès-verbal de la réunion soit mentionné leur refus de tout licenciement pour motif économique. En décembre 1977, la société demande à l'inspection du travail l'autorisation de licencier à nouveau cinq salariées. Malgré l'intervention de la section syndicale CFDT, cette demande est jugée recevable. En avril 1978, en dépit de cette restriction des effectifs, le déficit s'élève à 492 100,98 francs. Un conseil de surveillance contrôlé par les principaux actionnaires, les sociétés Falcone de Port-Vendres et Jean-Gui du Luc, prend le contrôle de Volpati. Monsieur Muratore reste directeur. Très rapidement confrontées aux première opérations de délocalisation vers le Maroc, les déléguées rédigent le 30 août 1978 un dossier pour informer les salariées qu'elles doivent exiger que la fabrication des verres au sel continue à s'effectuer à Martigues. Le 28 septembre 1978, elles protestent contre l'arrivée de verres provenant de chez Falcone. Cette pratique, accusent-elles, accroît artificiellement le chômage puisque ce travail peut être effectué sur place. La direction rétorque que c'est à cette condition que l'usine n'a pas déposé son bilan.

En octobre 1980, durant l'assemblée générale du conseil de surveillance, les deux principaux actionnaires décident d'arrêter la production à Martigues et de licencier les quinze ouvrières restantes. Seul le service administratif sera maintenu avec monsieur Muratore et un secrétaire. Deux ouvriers travailleront dans l'atelier reconverti en dépôt pour les produits finis provenant des entreprises des principaux actionnaires. Lors de la réunion du 22 décembre 1980, les délé-

guées soulèvent la question de l'arrêt de l'usine. Le 5 janvier 1981, elles écrivent au président du conseil de surveillance pour lui demander que soient étudiées en réunion toutes les solutions susceptibles d'empêcher les licenciements prévus. Le 14 janvier, elles rencontrent l'inspecteur du travail pour lui faire part de leur opposition au projet de la direction.

Les 16 et 23 janvier 1981 se réunissent le directeur de l'usine d'une part, un responsable du syndicat CFDT, la déléguée syndicale et les représentantes du personnel de l'autre. Ces dernières obligent tout d'abord le directeur à leur dévoiler à quelle date prendra effet la décision de licenciement collectif et où seront transférées les fabrications. Les déléguées abordent ensuite la question de la gestion de l'entreprise. En 1978, le conseil de surveillance ne pouvait ignorer son état financier calamiteux. Dans ces conditions, pourquoi a-t-il prévu un plan de quatre ans pour l'arrêter vingt-quatre mois plus tard ? Le directeur répond que Falcone pensait à tort que les verres du Maroc permettraient de compenser le déficit de Volpati. Il soutient que, sans l'action du conseil de surveillance, le bilan aurait été déposé dès 1978. Aujourd'hui par contre, puisque l'entreprise de Martigues n'est plus rentable, il faut se résoudre à arrêter une production qui ne cesse de décroître. À l'issue de la deuxième réunion, les déléguées signifient leur refus de tels licenciements décidés sans aucune concertation préalable. Elles demandent au conseil de surveillance de revoir sa position et de chercher une solution pour le maintien de l'emploi. Jugeant très incomplet le procès-verbal des deux réunions établi par le directeur de l'usine, elles exigent qu'une note rédigée par leurs soins y soit jointe. Une copie de ces deux pièces est adressée à l'inspecteur du travail.

Par courrier du 10 février, les déléguées demandent au président du conseil de surveillance la tenue d'une nouvelle réunion ainsi que le prévoit la convention collective de la conserve en cas de projets de licenciements. Le 17 février 1981, elles signalent dans une note que le délai d'un mois prévu par la convention collective pour informer les représentants du personnel en cas de restructuration n'a pas été respecté. Ce document est envoyé à l'inspecteur du travail. Trois jours plus tard, le président du conseil de surveillance, reconnaissant que la loi l'oblige à discuter avec les délégués, fixe au 2 mars une nouvelle réunion. Les déléguées de Volpati multiplient alors les actions pour populariser leur cause auprès de la population. Des tracts sont distribués sur les marchés. Le 23 février, une délégation rencontre Paul Lombard, le maire de Martigues qui leur apporte son soutien.

Le 2 mars, tandis que se déroule la rencontre avec le conseil de surveillance, les salariées de Volpati se mettent en grève. Cette action débouche sur une avancée significative puisque les dirigeants proposent une relance partielle de l'activité de l'usine. Une rencontre destinée à entériner ce point est fixée au 17 mars au siège de l'entreprise. Annotée par les déléguées, une copie du procès-verbal de cette réunion est expédiée à l'inspecteur du travail. Un nouveau courrier est envoyé deux jours plus tard à ce dernier pour protester contre la demande prématurée d'autorisation de licenciement émise par la direction. L'inspecteur du travail parvient à convaincre la direction d'en reporter le dépôt du 14 au 20 mars. Le 6 mars, il se rend à l'usine pour rencontrer le directeur sans prévenir de sa démarche les déléguées du personnel. Le 11 mars, la section syndicale écrit au président du conseil de surveillance pour dénoncer le non-respect des promesses prises le 2 mars. Une copie de cette lettre est envoyée à l'inspecteur du travail.

Le 17 mars, jour de la réunion décisive, l'Union locale CFDT distribue dans Martigues un tract accusant les sociétés Papa Falcone et Jean-Gui de sacrifier l'outil industriel pour accroître leurs profits personnels. À l'issue de la réunion, les déléguées écrivent une fois de plus à l'inspecteur du travail pour exiger la suspension momentanée des licenciements afin de permettre la recherche de solutions alternati-

ves. Deux jours plus tard, l'inspecteur du travail leur répond qu'il ne s'opposera pas à ces suppressions d'emplois. Le 20 mars, il donne le feu vert à la direction. Dès le 28 mars, les lettres de licenciement sont envoyées au personnel. La section CFDT ne se décourage pas pour autant. Le 6 avril, les déléguées signifient à l'inspecteur du travail qu'elles réclament l'attribution des trois heures pour recherche d'emploi prévues en cas de restructuration d'une entreprise. Le 5 mai, elles lui adressent une copie de la motion dans laquelle elles demandent à la direction de surseoir aux licenciements puisque la saison démarre. Ces démarches restent sans réponse. Le 8 mai, par le biais d'un communiqué, la section syndicale s'efforce une fois de plus de sensibiliser la population de Martigue. Elle appelle à « une autre politique économique » et réclame la victoire de la gauche. Cette grande espérance ne se concrétisera pas puisque l'élection, deux jours plus tard, de François Mitterrand ne modifiera en rien l'issue du conflit. Le 13 mai, à l'occasion d'une ultime démarche, les déléguées rencontrent obtiennent le paiement d'une heure supplémentaire quotidienne pour permettre aux futures licenciées de chercher du travail. Ces trente-deux heures sont prises en fin de préavis entre le 19 et le 22 mai.

Quelle conclusion convient-il de tirer des actions menées à partir de 1963 par la section CFDT de l'usine Volpati ? Comme dans nombre de petites entreprises, les déléguées du personnel s'efforcèrent de faire prévaloir les revendications exprimées par leurs camarades de travail. L'originalité de ces luttes réside dans le fait qu'elles furent conduites uniquement par des femmes qui, à partir du milieu des années 1970, furent parmi les premiers salariés français confrontés aux conséquences de la mondialisation.

Notes

1. Ce bâtiment est devenu aujourd'hui la maison des Affaires maritimes située quai Paul Doumer.
2. Le congrès de la déconfessionnalisation eut lieu en novembre 1964.
3. Un élévateur supprimera ultérieurement cette tâche pénible.
4. Un monte-charge sera installé plus tard.
5. Avant la création de la section syndicale, la direction ne fournissait ni gants, ni blouses.

Raymond Bizot

« Tous aux Mobiles »

La partie haute de la Canebière était autrefois appelée les Allées de Meilhan ou « promenade des Allées de Meilhan ». Après l'agrandissement de Marseille de 1666, cette promenade publique, achevée en 1775, formait un triangle, hors des remparts, qui reliait la porte de Noailles à celle de la Madeleine : la partie de la Canebière située au-delà de Garibaldi et les allées Léon Gambetta.

Dès le 18e siècle, ces allées seront très recherchées les dimanches et jours fériés. Des guinguettes attirent le public et reçoivent les mariages, les banquets et les réunions publiques.

La partie la plus éloignée était appelée la « pointe des Allées ». Une fontaine y avait été installée en 1782 et l'endroit a toujours été un lieu animé, accueillant un marché aux fleurs, la foire de la Saint-Jean où s'achetaient l'ail et les poteries usuelles, ainsi que la foire aux santons. Au 19e siècle, un kiosque à musique fut construit et les concerts (militaires ou civils) drainaient la foule, les samedis, dimanches et les soirs d'été.

Les Marseillais appellent cette esplanade « les Mobiles », même si, officiellement, il s'agit du square Léon Blum. L'appellation est due au monument dédié aux victimes de la guerre de 1870.

Bismarck voulait, alors, conquérir l'Alsace et la Lorraine, pensant qu'une guerre contre la France cimenterait l'unité d'une grande Allemagne. De son côté, Napoléon III venait de remporter le plébiscite du 8 mai 1870, mais les villes avaient voté « non ». Son entourage pensait que seule une guerre pouvait sauver l'Empire.

La guerre, déclarée par la France le 19 juillet 1870, s'achevait par la capitulation de Sedan, le 2 septembre. La République fut proclamée le 4 et un gouvernement de Défense nationale devait arrêter l'avance des Prussiens. Dans toute la France, malgré le peu d'empressement du gouvernement pour organiser la résistance, se levait une garde nationale mobile pour défendre l'intégrité du territoire qui combattit jusqu'à l'armistice de Versailles du 28 janvier 1871. Quelques années plus tard, une souscription publique a été lancée pour ériger un monument « aux enfants des Bouches du Rhône morts pour la défense de la Patrie pendant la guerre de 1870-1871 ». Le monument, inauguré le 26 mars 1894, était à l'origine entouré d'un bassin pour que puissent boire les chevaux de la station de fiacres. Les Marseillais l'ont aussitôt appelé « le monument des Mobiles » ou « les Mobiles » et le nom désigna même tout cet espace.

Dans les jours qui ont précédé le 14 juillet 1942, des appels, des tracts, des inscriptions sur les murs disaient : « Tous aux Mobiles à 18 h 30 ».

« Radio Londres appuie les consignes. Il faut montrer sa force, publiquement. Envahir la Canebière. 3 000 hommes se disposent pour l'empêcher, policiers en tenue et en civil, gendarmes, gardes mobiles, armée, service d'ordre de la Légion, hommes de main de Sabiani. Dès le matin, des meneurs, supposés tels, non sans raison, organisateurs de la manifestation, sont arrêtés. Rien n'y fait. »[1]

La foule se rend, en masse, aux Mobiles pour déposer une gerbe et chante la « Marseillaise » et le « Chant du départ ». Les jeunes crient « En Allemagne on n'ira pas ! ».

Les manifestants descendent la Canebière et tentent d'aller rue Bauveau où est situé l'Office de placement allemand qui recrute des travailleurs volontaires pour l'Allemagne. Refoulés ils empruntent la

rue Pavillon où, du siège du PPF, Sabiani et ses hommes de mains tirent sur la foule, tuant deux femmes.

Le choix du lieu n'était pas dû au hasard. En 1942, la moitié de la France était occupée et la zone sud vivait sous le régime de Vichy. Le monument des Mobiles honore les morts de la guerre de 1870, contre l'Allemagne, et les mobiles s'étaient engagés pour défendre l'intégrité du territoire. Des drapeaux tricolores étaient brandis par la foule, ce 14 juillet 1942 et, parmi les chansons entonnées, « Sambre et Meuse ». Une des chansons patriotiques des années 1870, qui exaltait les combats de 1792. Sans doute, le second couplet paraissait-il d'une brûlante actualité :

Le général, vieillard débile,
Faiblit pour la première fois.
Voyant certaine la défaite,
Il réunit tous ses soldats.
Puis il fit battre la retraite
Mais eux ne l'écoutèrent pas.

Le 25 mai 1944, lors de la « grève du pain », plusieurs centaines de femmes se rassemblaient à nouveau aux Mobiles pour descendre la Canebière en criant « Nous voulons du pain ».

Après la Libération, les Mobiles deviennent un lieu symbolique de résistance avec, notamment, sur le monument, la plaque commémorant Korseck, Bonnein et d'Alessandri, trois FTP fusillés après avoir attaqué à la grenade, le 5 juin 1943, les soldats allemands sortant du cinéma Capitole (devenu *Soldatenkino*), situé juste en face sur la Canebière. En outre, le plus proche bâtiment, qui abritait la défense passive, fut démoli par le bombardement américain du 27 mai 1944.

La plupart des grands rassemblements de la période qui suit la Libération ont lieu aux Mobiles. Antérieurement, ils avaient lieu à la Plaine, à la Porte d'Aix, sur le quai des Belges ou devant la Bourse du travail. Dans les années 1930, les manifestants se réunissent de préférence sur les terrains vagues situés « derrière la Bourse ».

À partir de 1947 et jusqu'à la fin des années 1960, la Canebière sera généralement interdite aux manifestations. Les Mobiles sont, alors, perçus à la fois comme un lieu de mémoire et de résistance. Malgré des forces policières impressionnantes, le mot d'ordre « tous aux Mobiles » est entendu et sont présents tous ceux qui, selon l'expression de Jean Ferrat :

En ont vu défiler parole
Des pèlerines et des bâtons
Sans jamais rater l'occasion
De se faire casser la gueule.

Parfois, il pleuvait littéralement des vélos : les agents cyclistes, en plus des matraques et pèlerines, utilisaient leurs bicyclettes qu'ils projetaient sur les manifestants. Généralement, ces derniers avaient à cœur de voiler les roues à coups de pieds et d'arracher câbles de freins et éclairage avant de renvoyer les vélos sur leurs propriétaires.

Le 10 janvier 1950, les marins bloquaient dans le port, depuis la veille, le paquebot *Pasteur* qui devait embarquer 2 800 soldats pour l'Indochine. Une manifestation était prévue à la Joliette, à 16 h 30, contre la « sale guerre coloniale ». Dès le début de l'après-midi, les forces de police avaient bouclé tout le quartier. Dans toutes les rues qui convergent vers la place de la Joliette, quelques personnes étaient placées pour dire à ceux qu'elles connaissaient de se rendre sur la Canebière.

« La veille, les conducteurs de tramways et de trolleybus se sont réunis ; ils ont réglé leurs montres à la même heure. Au moment précis décidé en commun, ils stopperont là où ils se trouvent, abaisseront les perches et s'en iront manifester, abandonnant sur place leurs véhicules. Il fallait voir ça, Marseille n'avait jamais connu un tel embouteillage.

Pendant ce temps, la manifestation prévue à la Joliette se déroule en plein centre ville, sur la Canebière. »[2]

Canebière qui, noire de monde, sera occupée durant plus d'une heure par les partisans de la paix et opposants à la guerre coloniale, au premier rang desquels se trouvaient les mères de soldats. Aux Mobiles, la manifestation s'achevait par une minute

de silence et « La Marseillaise ». « C'est à ce moment là qu'apparaissent les policiers de la brigade cycliste. Plus opérationnels que les autres, ils ont pu se faufiler avec leurs vélos. Leur intention est de contenir les manifestants en attendant des renforts. Ils ne chargent pas, ils s'infiltrent et commencent à matraquer. Le résultat sera encore négatif pour eux : ils prennent la plus belle leçon de leur vie et s'enfuient laissant même leurs engins sur place. Couchés sur le sol, à la queue leu leu, les vélos seront écrasés par un camion conduit par un manifestant, sous les ovations de la foule. »[3]

Le déploiement policier était parfois difficilement compréhensible. Le 12 février 1962, avait lieu un rassemblement de recueillement après la sauvage répression de la manifestation du 8 février qui avait fait neuf morts au métro Charonne, à Paris. Le rassemblement, très large au niveau des organisateurs, était interdit. La partie haute de la Canebière, en ce soir d'hiver, donnait une image de guerre : des centaines de casques et de canons de mousquetons brillaient sous les éclairages électriques. Le monument des Mobiles avait été transformé en forteresse inexpugnable : cars de CRS encerclant le monument et triple cordon de policiers interdisaient l'accès au terre plein. Que craignaient-ils ? Seuls trois élus socialistes furent autorisés à franchir le premier barrage, dont le maire de Marseille, Gaston Defferre, qui ne put même pas approcher du monument et dut déposer une gerbe de fleurs sur un banc public, à une vingtaine de mètres.

En quelques dizaines d'années, les Mobiles sont devenus le premier lieu de contestation et de résistance de Marseille, le carrefour des aspirations pacifiques contre les guerres coloniales d'Indochine ou d'Algérie, contre les crimes de l'OAS, contre le réarmement de l'Allemagne, pour la paix au Vietnam, contre la participation de la France à la guerre du Golfe de 1991 ou la montée du Front national… Lieu où s'exprime la contestation sociale, c'est le rendez-vous incontournable où se sont formés les grands défilés des journées de grèves nationales ou de défense de l'emploi, ceux de mai 1968 ou décembre 1995, même si, à cause des travaux du tramway, les Mobiles sont quelque peu négligés ces derniers temps.

Notes

1. Léo Lorenzi et Pascal Posado (dir.), *1938-1945. Les Communistes face à la tourmente*, Marseille, Fédération des Bouches-du-Rhône du PCF, 1995.
2. Léo Lorenzi, *Paroles pour Xuan et Marius. Marseille et l'Indochine*, Marseille, Mémoires vivantes, 1999.
3. *Ibid.*

Frédéric Grossetti

La naissance du Parti communiste à Marseille

Le Parti communiste ou Section française de l'Internationale communiste (SFIC) naît officiellement au cours du congrès de Tours à la fin de l'année 1920. Nous voulons essayer dans ce texte de décrire de manière très succincte le débat qui a mené à cette naissance à partir d'un point de vue local, celui de la ville de Marseille[1].

Si le congrès de Tours est le point de départ de la construction d'une nouvelle organisation politique, il est aussi l'aboutissement d'un débat qui se mène dans le mouvement socialiste et ouvrier français avant même la Première Guerre mondiale. Débat sur le caractère révolutionnaire du parti, sur son organisation et son fonctionnement, sur les conceptions de la transformation sociale, sur les relations entre militants et masses ouvrières ou entre parti et classe, sur l'insertion dans la société et dans la république, sur la participation à la gestion y compris gouvernementale, sur la place des élus, leur rôle et leurs relations avec le parti… À ce débat prennent part non seulement les militants socialistes, mais aussi d'autres militants, syndicalistes ou libertaires dont le rôle est particulièrement important à Marseille.

La guerre et la Révolution russe jouent bien sûr un rôle essentiel dans la scission. La guerre et ses horreurs condamnent aux yeux des militants de manière définitive le système capitaliste qu'ils rendent responsable de la tuerie ; elles justifient, par la brutalisation des esprits et de la société qu'elles provoquent, le radicalisme révolutionnaire et l'emploi de la violence. La Révolution russe, pour sa part, rend crédible l'idée même de révolution et offre un exemple plus ou moins mythique.

Mais cette scission répond avant tout aux questions qui se posaient antérieurement. Et de fait, la scission du congrès de Tours n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel sans nuages. Le mouvement socialiste et ouvrier français était loin d'être parfaitement uni avant la guerre. À Marseille par exemple, ce débat était particulièrement vif comme le montrent de nombreux rapports de police rendant compte de débats parfois violents. Le Parti socialiste unifié (SFIO) ne datait que de 1905 soit quelques années seulement avant le déclenchement du conflit mondial, il avait été créé sur l'injonction de l'Internationale, et les luttes entre les différentes tendances étaient particulièrement vives encore ; il laissait de plus sur sa droite des socialistes qui se déclaraient indépendants, et sur sa gauche de nombreux militants ouvriers syndicalistes[2].

Les conditions de la scission à Marseille

À Marseille, la scission a lieu dans un mouvement socialiste et ouvrier bien implanté dans la ville et profondément transformé durant la guerre. En 1919, la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône compte 2 300 adhérents contre 900 l'année précédente et 1 725 en 1913. Plusieurs rapports de police témoignent d'un développement important de son activité : « Les militants socialistes font preuve à l'heure actuelle d'une grande activité. »[3] « Depuis la nouvelle orientation donnée au parti, les cadres de la fédération se sont élargis, des sections se sont reconstituées. »[4]

La fédération se dote à partir de février 1920 d'un hebdomadaire, *Le Populaire de Marseille* qui a surtout une diffusion interne, parmi les militants, mais qui joue un rôle important dans le débat, en ouvrant ses colonnes aux deux camps.

À ses côtés apparaît en juillet 1918 une organisation des Jeunesses socialistes, dirigée à l'origine par Joseph Ferrand, un ouvrier boulanger, militant syndicaliste dirigeant du comité de grève de sa corporation en novembre 1918.

Les élections de 1919 sont un succès pour les socialistes marseillais, tranchant avec la déception des résultats nationaux. Avec 26,5 % des inscrits sur Marseille et 27,3 % dans l'ensemble de la circonscription, les socialistes progressent faiblement mais profitent de la désunion de la droite locale et obtiennent quatre députés sur six, puis neuf conseillers généraux sur douze pour la ville de Marseille, et enfin participent à une liste d'union des gauches dirigée par le socialiste indépendant Siméon Flaissières, élue avec près de 60 % des exprimés.

Durant la guerre, la fédération du Parti socialiste puis l'Union départementale CGT ont pris très tôt des positions pacifistes. Dès le mois de décembre 1915, le secrétaire de la fédération socialiste, Auguste Allène, est arrêté à la suite d'un discours qu'il a tenu au cours de l'enterrement d'un soldat socialiste[5]. Fédération socialiste et Union départementale CGT se sont rapprochées l'une de l'autre en se rangeant dans les minorités respectives de leurs organisations.

Au sortir du conflit, les militants de tendance révolutionnaire dominent largement les directions socialistes et syndicales. C'est en particulier le cas du nouveau secrétaire de la fédération socialiste, Flavien Veyren, un ancien séminariste, devenu directeur du bureau de bienfaisance de la ville de Marseille. C'est aussi le cas de nouveaux militants qui apparaissent alors, comme les jeunes socialistes Aimé Carlier et Gabriel Péri. Ou bien encore Simon Sabiani, un petit entrepreneur, ancien combattant[6].

Enfin, les mouvements sociaux des années 1919 et 1920 sont particulièrement puissants à Marseille ; marqués par une très forte mobilisation ouvrière, par une succession d'une période de luttes victorieuses en 1919 puis d'échec du mouvement gréviste en 1920 face à la réaction patronale et gouvernementale, ils aggravent les dissensions à l'intérieur du mouvement ouvrier et dans le Parti socialiste.

Le débat préparatoire au congrès de Tours

C'est dans ces conditions que se déroule, durant deux années, un débat qui aboutira à la scission au congrès de Tours en décembre 1920.

La question centrale de ce débat est celle de la transformation de l'Internationale. Les militants de tendance révolutionnaire accusent l'Internationale socialiste, ou IIe Internationale, d'avoir failli au moment du déclenchement de la guerre mondiale et d'avoir sombré dans des politiques chauvines de soutien à leurs impérialismes respectifs ; ils se prononcent en faveur de l'adhésion du parti à l'Internationale communiste, ou IIIe Internationale qui vient d'être créée à Moscou. La « droite » du parti au contraire propose de conserver l'Internationale existante tout en acceptant l'idée de la réformer. Enfin, beaucoup de militants soutiennent l'idée de la reconstruction d'une nouvelle Internationale, réunissant les deux existantes, on les appellera le « centre ». En fait, cette question de l'Internationale sous-tend un ensemble de débats, pour beaucoup préexistants à la guerre et à la Révolution russe.

À Marseille, c'est très tôt l'adhésion à la IIIe Internationale qui obtient la majorité parmi les militants socialistes. Ainsi, dès le congrès fédéral qui se tient à Arles en février 1920 pour préparer le congrès national de Strasbourg, ce sont les sections marseillaises qui permettent à la motion Loriot, en faveur de l'adhésion immédiate, d'être majoritaire.

Parallèlement, beaucoup de militants syndicalistes, socialistes ou libertaires, sont gagnés eux aussi à l'idée de la construction d'une nouvelle Internationale qui soit à leur sens vraiment révolutionnaire. Au cours de l'année 1919, certaines adhésions à la IIIe Internationale ont lieu, de manière souvent plutôt sentimentale et symbolique, celle du syndicat de l'enseignement, de la 2e section socialiste, de la Jeunesse socialiste, d'un petit groupe communiste fondé

par des syndicalistes proches de Péricat… Au cours de cette année 1919, le débat n'est pas très vif et tout le monde semble présenter une image positive de la nouvelle internationale. Jean-Baptiste Canavelli par exemple, un élu qui prendra pourtant la décision de demeurer dans la SFIO, défend ainsi les bolcheviks en octobre 1919 au cours d'une réunion publique[7].

Au contraire, au cours de l'année 1920, en particulier après le congrès de Strasbourg, un véritable débat contradictoire a lieu, et les différents camps s'organisent. Les opposants à l'adhésion à la IIIe Internationale mènent tout le long de l'année une campagne de presse dans le *Petit Provençal*, le quotidien de la gauche marseillaise, avec une multitude d'articles sous les signatures de différents journalistes, mais aussi d'élus socialistes, Joseph Paul-Boncour et surtout Fernand Bouisson, député maire de La Ciotat et ancien ministre de la Marine marchande durant la guerre, sans doute la plus forte personnalité socialiste des Bouches-du-Rhône, mais en marge de la fédération et en opposition avec la direction fédérale. Entre le 13 août et le 25 septembre par exemple, pas moins de 11 éditoriaux sont consacrés à la IIIe Internationale pour la combattre.

Si certains éditorialistes rédigent d'une manière violente, Fernand Bouisson, lui, tente d'abord d'argumenter sur un ton apaisant, laissant croire que lui-même « n'a pas d'opinion arrêtée ». Dans une suite d'articles, il cherche à montrer que l'adhésion obligerait les socialistes à abandonner le suffrage universel, à forcer leurs élus à démissionner, à rompre avec la CGT, à s'isoler des grands partis socialistes d'Europe occidentale[8].

Mais à mesure que le débat avance, le ton devient plus agressif et violent[9]. De fait, si les arguments utilisés peuvent toucher une bonne partie des lecteurs du journal et des électeurs socialistes, ils ne répondent pas à la plupart des grandes préoccupations des militants qui sont pourtant ceux qui vont finalement prendre la décision, et certainement Bouisson le sent bien.

Pour leur part, les partisans de l'adhésion s'organisent. Les syndicalistes et les libertaires dans un « Groupe communiste » qui demeurera squelettique ou dans le Groupe d'études sociales, une organisation de type « club de discussion » ou « université populaire » dans laquelle se retrouvent dès avant la guerre des libertaires, des syndicalistes et des socialistes.

Les socialistes créent un « Comité de la IIIe Internationale » qui mène la propagande à l'intérieur du parti socialiste, par des articles dans *Le Populaire de Marseille*, hebdomadaire de la fédération socialiste ouvert à toutes les tendances, ou par des réunions internes ou publiques. Les militants de la Jeunesse socialiste y jouent un rôle important.

Les partisans de l'adhésion multiplient en particulier les interventions aux cours de réunions de sections qui mettent toutes à l'ordre du jour la question de l'internationale.

Ils organisent la venue à Marseille de Marcel Cachin et Ludovic-Oscard Frossard qui tiennent une conférence au jeu de boules de la Tour Eiffel, près de la gare Saint-Charles, en présence de plusieurs milliers de personnes visiblement enthousiastes, y compris de l'avis des adversaires de l'adhésion.

En réponse aux articles de Fernand Bouisson, les partisans de l'adhésion font paraître dans *Le Populaire de Marseille* une série de six articles rédigés par Gabriel Peri qui apparaît malgré son jeune âge comme un des animateurs les plus résolus de cette bataille pour l'adhésion à la IIIe Internationale. Chacun de ces articles argumente sur un aspect du débat : disparition de la IIe Internationale du fait de sa participation à l'effort de guerre, justification des conditions d'adhésion à la IIIe Internationale, nécessité d'une organisation internationale centralisée et de la centralisation dans le parti[10].

Au mois d'octobre et novembre, des débats contradictoires sont organisés dans les sections, avec la présence d'un partisan et d'un adversaire de l'adhésion. Les rap-

ports de police montrent bien que les jeux sont alors faits dans le parti à Marseille[11].

Le débat semble en fait se mener sur des niveaux différents. Alors que les adversaires de l'adhésion multiplient les attaques contre la Russie soviétique, les partisans de l'adhésion, eux, mènent le débat sur des questions touchant essentiellement au mouvement ouvrier et socialiste en France.

D'abord la question de l'attitude des socialistes face à la guerre, sur laquelle la « droite » paraît nettement sur la défensive. Bernard Cadenat, député durant le conflit, tente par exemple de justifier le vote des crédits de guerre : « Lorsque les voleurs sont dans la maison, il faut employer tous les moyens pour les en chasser… Oui je le reconnais, lorsque l'ennemi était sur la terre française, j'ai voté tous les crédits de guerre, mais à présent que les rôles sont renversés, je refuserai tout nouveau crédit de guerre. »

Est fortement posé le problème de la relation entre le parti et les élus, ceux-ci devant essuyer de vives critiques de la part de beaucoup de militants, ce qui fera écrire à Fernand Bouisson : « Aujourd'hui, l'élu est l'ennemi né, quoi qu'il fasse, quoi qu'il dise ! »[12] C'est sur cette question des élus que le secrétaire de la fédération, Flavien Veyren, organisera son intervention au congrès de Tours pour expliquer le vote de la fédération des Bouches-du-Rhône.

Une bonne partie du débat porte enfin sur les questions de l'organisation et du fonctionnement du parti et sur des conceptions différentes de la révolution. À Léon Bon, secrétaire de la fédération SFIO après la scission, qui explique en mars 1921 juste après le congrès de Tours : « J'attends les transformations sociales à désirer de l'évolution qui est continue depuis 1789 et non d'une révolution sanglante »[13], répondent ceux qui pensent la révolution comme un événement brusque et violent. Un militant syndicaliste des métaux, Jullien parle par exemple « d'une action violente et résolue »[14], et le groupe de la Jeunesse socialiste de Marseille indique dans une déclaration : « Nous pensons que toute méthode parlementaire et réformiste est par avance vouée à l'échec. »[15]

Quant à la Révolution russe, elle apparaît peu dans les débats à l'intérieur du parti. Cette révolution est peu connue des militants et suscite de nombreuses confusions (sur la nature des soviets par exemple). Mais elle attire une sympathie naturelle pour un certain nombre de raisons : elle crédibilise la révolution, elle subit les attaques des forces réactionnaires, la faible connaissance qu'on en a permet de l'utiliser pour justifier tel ou tel argument, et beaucoup de militants en ont une image proche de la Révolution française et de la Commune de Paris.

Ce sont les partisans de l'adhésion qui marquent des points au cours de cette année 1920. Au congrès fédéral qui se tient à Salon le 15 décembre 1920, la majorité en faveur de l'adhésion est nettement renforcée. La motion Cachin-Frossard, en faveur de l'adhésion immédiate, obtient 83 mandats, contre 25 à la motion Longuet, pour l'adhésion avec réserves, et seulement cinq pour la motion Blum refusant l'adhésion. Sur les 11 sections marseillaises représentées (il en manque une), la motion Cachin-Frossard obtient 42 mandats, la motion Longuet neuf et la motion Blum deux ; seule une section (la 3e) donne plus de mandats à la motion Longuet, quatre sections accordant au contraire tous leurs mandats à la motion Cachin-Frossard.

Dans les Bouches-du-Rhône, la scission va se répercuter dès le début de l'année 1921. La majorité des militants les plus actifs vont se retrouver dans la fédération communiste. C'est le cas en particulier du secrétaire de la fédération, Flavien Veyren, des dirigeants de la Jeunesse socialiste, Peri, Carlier ou Ferrand, des responsables de l'Union départementale de la CGT, Roubaud, Toti, Audoye, Matton et même des époux Mayoux, syndicalistes enseignants, qui avaient quitté le Parti socialiste en 1918 pour protester contre l'union sacrée. En terme d'adhérents, si la fédération communiste est plus fournie que son homologue socialiste, elle est loin de regrouper la proportion d'adhérents correspondant aux votes du congrès fédéral de Salon : en octobre 1921, seulement 1 400

cartes sont placés sur 2 600, soit environ 53 % du total. En fait beaucoup d'adhérents ne choisiront pas entre les deux partis et se mettront à l'écart.

Enfin, parmi les élus, le rapport de force est nettement favorable à la SFIO maintenue : deux députés sur quatre, neuf conseillers généraux sur onze, huit conseillers d'arrondissement sur dix et dix-huit conseillers municipaux sur vingt et un, refusent de rejoindre le nouveau parti communiste.

Le Parti communiste naît donc à Marseille avec des atouts indéniables qui paraissent lui promettre un grand avenir : une large majorité dans un Parti socialiste très implanté dans la ville, un mouvement ouvrier combatif et puissant. Pourtant, la jeune fédération communiste aura beaucoup de difficultés dès sa naissance et elle devra en réalité attendre une quinzaine d'années pour pouvoir jouer un rôle majeur dans le mouvement ouvrier et dans la vie de Marseille.

Notes

1. Pour de plus amples développements, je me permets de renvoyer à mon travail de maîtrise, Frédéric Grossetti, *L'origine du Parti communiste à Marseille (1914-1924)*, mémoire de maîtrise d'histoire, dir. Jean-Marie Guillon, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1997.
2. Sur la création de la SFIO dans les Bouches-du-Rhône, voir le *Bulletin de Promemo*, n° 4.
3. Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD BdR), 1M 1805, commissariat spécial, rapport n° 65418 (cote ancienne, la série 1M a été reclassée. La remarque est valable pour les références *infra*).
4. *Idem*, note du commissariat spécial pour le préfet, 2 décembre 1918.
5. *Idem*, note du commissariat spécial, ni datée ni numérotée.
6. Contrairement à l'idée fortement développée par Jean-Baptiste Nicolaï dans la partie de son ouvrage (*Simon Sabiani, un « chef » à Marseille*, Paris, Olivier Orban, 1991) qui traite de cette période 1918-1921, Simon Sabiani n'occupe pas une position dominante dans la fédération socialiste. Il n'a que très peu de responsabilités dans le parti et jamais au niveau fédéral. Il ne participe pas à la réorganisation des Jeunesses socialistes et n'est pour rien dans la « promotion de Gabriel Peri » (p. 32). Il ne sera jamais considéré comme « le meilleur propagandiste » du Parti socialiste et encore moins « le leader des travailleurs marseillais » ; dans sa lettre au ministre de l'Intérieur du 1er avril 1920 (AN F7 12975), le préfet ne le cite même pas parmi les « *militants susceptibles d'exercer une influence perturbatrice* » ; on ne trouve son nom dans les archives de la police que comme participant plutôt discret à des réunions socialistes ; ses interventions y ont rarement un contenu politique important, et il semble plus facilement manier l'invective et les attaques personnelles, voire le geste violent, que l'argumentation de fond. Il ne participe pas du tout à la création du Comité de la IIIe Internationale. Les militants socialistes qui participent au congrès de Salon juste avant le congrès national de Tours ne sont pas « retournés comme des crêpes » par Sabiani (p. 47), les délégués y avaient un mandat impératif de leurs sections et le vote a eu lieu sans débat sur cette question. Il ne dirige pas la délégation de Bouches-du-Rhône au congrès de Tours (p. 48) puisqu'il n'y est pas lui même présent ! Ce n'est pas Sabiani qui « confie à Veyren la responsabilité de diriger le parti (communiste) dans les Bouches-du-Rhône » ; il n'en a évidemment ni les prérogatives ni le pouvoir, et l'élection de Veyren se fait tout naturellement. De plus, Veyren ne *voue* pas « un véritable culte à Sabiani qu'il est prêt à suivre dans n'importe quelle direction » ; Veyren est bien au contraire le véritable homme fort de la fédération, et les deux hommes sont en désaccord à plusieurs reprises, ils n'appartiennent pas à la même tendance au moment du 2e congrès national du PC par exemple.

En fait, la grande chance de Sabiani, au-delà de son implantation personnelle dans le 4e canton, pour des raisons pas seulement politiques d'ailleurs, est de figurer parce qu'ancien combattant, mutilé et décoré, sur la liste de large rassemblement conduite par le docteur Flaissières aux élections municipales de 1919, dans laquelle ne figure justement aucun responsable important de la fédération du Parti socialiste unifié. Après la scission de Tours, il sera l'un des trois élus municipaux à choisir le Parti communiste, ce qui lui permettra d'y apparaître peu à peu comme une personnalité, d'où son ascension.

7. AD BdR 3M 226, commissariat spécial, rapport n° 10828.
8. *Le Petit Provençal*, en particulier 14 août, 17 septembre, 25 septembre 1920.
9. *Le Petit Provençal*, 25 novembre 1920.
10. *Le Populaire de Marseille*, 4 septembre, 25 septembre, 9 octobre 1920.
11. AD BdR 1M 1805 commissariat spécial, rapports n° 4760 et 4 774.
12. *Le Petit Provençal*, 25 novembre 1920.
13. AD BdR 1M 1805, commissariat spécial, rapport n° 1054.
14. *Le Midi rouge*, journal de l'UD CGT des Bouches-du-Rhône, septembre 1920.
15. *Le Petit Provençal*, 10 juillet 1920.

David Lamoureux

Face au syndicalisme : les associations de défense des travailleurs dans les Alpes-Maritimes (1901-1939)

La loi du 21 mars 1884 relative à la création des syndicats permet aux travailleurs de s'unir pour défendre leurs intérêts[1]. Si la loi du 1er juillet 1901 relative aux associations ne remet pas en cause celle de 1884, elle crée une opportunité nouvelle pour les ouvriers et les employés. Cette loi n'a en effet aucune restriction d'objet sauf que « toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui auraient pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement, est nulle et de nul effet »[2].

Dès lors, la création d'associations de défense de travailleurs, d'après la loi de 1901, devient une alternative pour ceux qui refusent de s'engager dans la voie du syndicalisme. Certains travailleurs des Alpes-Maritimes adhèrent à cette forme nouvelle d'organisation et un petit nombre d'associations corporatives voient le jour.

Pour la défense des intérêts corporatistes

En avril 1908, plusieurs agents des Postes et des Télégraphes créent l'Association des facteurs temporaires intérimaires des Postes et des Télégraphes des Alpes-Maritimes. Cette association est la première dans ce département à s'occuper de la défense de travailleurs en dehors des syndicats. Elle a en effet « pour objet l'étude des questions professionnelles et l'examen de toutes réformes, ou de toute innovation, pouvant s'y rattacher et pour but les améliorations morales et matérielles que pourra comporter la situation de ses membres »[3].

Elle ne regroupe que des agents non statutaires et dont la situation reste précaire par rapport aux autres travailleurs des P et T.

Un mois plus tard, l'Association amicale du contrôle et parties similaires des Tramways de Nice et du Littoral (TNL) développe, à son tour, toutes les prérogatives d'un syndicat. D'après ses statuts, elle doit « relever le niveau moral et matériel de la corporation, rechercher les moyens les plus prompts en vue d'amener le taux des salaires en rapport avec les nécessités de la vie et des heures de travail, d'intervenir dans les conflits qui pourraient surgir entre la compagnie TNL et les membres adhérents »[4].

En 1911, elle change de nom pour devenir l'Association amicale des agents des TNL, c'est-à-dire qu'elle s'ouvre à tous les traminots. Pour ce faire, deux sections internes sont créées. La première comprend tous les employés sédentaires appointés au mois à condition qu'ils n'assistent à aucun des conseils de direction. L'association se protège ainsi des conflits d'intérêts. La seconde englobe le contrôle et les parties similaires avec les inspecteurs, les chefs-contrôleurs, les chefs-wattmen, les contrôleurs, les sous-chefs wattmen, et les surveillants du dépôt et de la voie. Et si elle modifie quelque peu son but qui devient « d'étudier les intérêts généraux de ses membres, de sauvegarder les droits acquis et de poursuivre dans la mesure du possible des améliorations futures »[5], il n'en reste pas moins la défense de la corporation.

Fondée en 1923, l'Association professionnelle des comptables et aides-comptables de la ville de Nice et du département des Alpes-Maritimes démontre combien la frontière entre le syndicalisme et l'association de défense des travailleurs est ténue. Elle annonce en effet qu'« il est formé entre tous les membres qui composent le syndicat des comptables de la ville de Nice qui se trouve ainsi transformé suivant la proposition de l'assemblée générale du 28 janvier 1923 et ceux qui adhérent aux présents statuts et qui remplissent les conditions prévues ci-après, une association professionnelle régie par la loi du 1er juillet 1901 »[6].

Faut-il y voir une résultante de la scission de la CGT en 1920 ? Elle regroupe peut-être des personnes qui ne sont pas en mesure de choisir en la voie proposée confédérée et celle des unitaires, ou qui rejettent toute politisation de la question corporative.

Paradoxalement, par son but, elle reste très proche de l'idée syndicale qu'elle rejette pourtant. Elle doit « défendre les intérêts matériels et moraux de la corporation, chercher à se développer pour pouvoir marcher plus librement dans la voie du progrès. Elle emploiera tous les moyens pour que le salaire soit toujours en rapport constant avec le progrès de la civilisation et que son taux réponde aussi exactement que possible avec la valeur réelle du travail »[7].

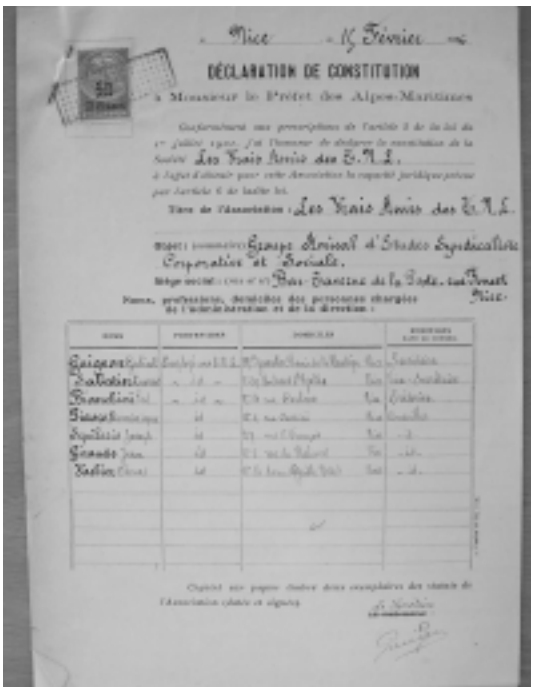
Nice 15 Février

DÉCLARATION DE CONSTITUTION

à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes

Conformément aux prescriptions de l'article 3 de la loi du 1er juillet 1901, j'ai l'honneur de déclarer la constitution de la Société Les Vrais Amis des E.N.L.

Titre de l'association : Les Vrais Amis des E.N.L.

Groupe Amical d'Études Syndicalistes Corporatives et Sociales.

Siège social : Bar-Tabac de la Poste, rue Ponsot Nice.

Noms, professions, domiciles des personnes chargées de l'administration et de la direction :

Cette défense des intérêts corporatistes unit tous ces groupements auxquels s'ajoutent l'Association amicale et corporative des chemins de fer de la Provence, fondée en 1926, ou l'Union amicale des niveleurs du gaz qui se propose à son tour « d'établir des relations de sympathie et d'intérêts entre ses membres et de poursuivre l'amélioration du sort de ceux-ci »[8]. Il en est de même pour l'Union amicale des agents de l'Énergie électrique du Littoral méditerranéen (EELM) créée en 1936.

Certaines de ces associations dépassent le cadre strict de la défense des travailleurs. Avec l'arrivée de la crise économique dans les années 1930, elles s'engagent dans l'aide aux chômeurs. La ville de Nice crée un Office central des bienfaisances privées et municipales qui doit être alimenté par des fonds.

« Les souscripteurs sollicités par la mairie sont constitués par divers groupements et corps professionnels, tels : L'Amicale du Nord, L'Union amicale des employés de la société du gaz et de l'électricité, le personnel municipal lui-même, les entreprises de travaux publics, etc. »[9]

Les sommes recueillies permettent notamment d'offrir aux chômeurs et à leurs enfants un panier de Noël en 1934.

Si ces associations ont toutes comme première priorité de défendre les travailleurs, elles le font d'une manière très corporative. Il s'agit donc d'une différence majeure avec les syndicats qui se développent selon des idées politiques, surtout après la Première Guerre mondiale. Une autre opposition avec le monde syndical est la façon dont ces structures abordent les relations professionnelles et la gestion des conflits. Par les formes d'action qu'elles préconisent, elles s'opposent au syndicalisme, de la CGT tout du moins[10], et se tournent résolument vers une collaboration de classe.

Pour une collaboration de classes

Ces associations de défense de travailleurs se veulent des interlocuteurs privilégiés des autorités patronales. Elles se placent *de facto* en situation de concurrence et d'opposition avec les syndicats. Ainsi

l'Association des facteurs temporaires intérimaires des Postes et Télégraphes de Nice indique que « les représentants de l'association sont les intermédiaires auprès des autorités politiques et administratives pour présenter les motions adoptées dans les assemblées générales »[11].

Certaines vont plus loin et annoncent explicitement que la conciliation est leur but premier, et cette dernière doit permettre de désamorcer les conflits. L'Association amicale du contrôle des TNL doit, en cas de différend, « se mettre en rapport immédiatement avec [la compagnie] par voie de délégation, et faire tous ses efforts pour arriver à la conciliation des deux parties, de veiller aux abus qui pourraient se produire entre employés-chefs et la compagnie »[12].

De même, les membres de l'Union amicale des niveleurs du gaz doivent prévenir les conflits « en réglant, dans les meilleures conditions possibles, leurs rapports avec les patrons et en résolvant à l'amiable les différends soulevés entre eux »[13]. Enfin l'Union amicale des agents de l'EELM se propose « d'intervenir amicalement en dehors de toute action syndicale, dans les différends d'ordre professionnel qui peuvent survenir entre les dirigeants de EELM et les membres de l'union »[14].

Si cette dernière est la seule à exprimer clairement son indépendance vis-à-vis du syndicalisme, toutes ces associations ont bien pour point commun le rejet de la grève et de ses dérives. D'ailleurs l'Association amicale du contrôle des TNL affirme qu'elle « n'entend porter atteinte en aucune façon à la liberté des membres adhérents, ni entraver le libre exercice du travail, les membres n'agiront jamais que dans l'entière indépendance de leur volonté, ils s'abstiendront toujours d'injures ou de voies de fait vis-à-vis de leurs collègues ou de leurs chefs »[15].

Toutes se placent donc réellement dans une situation de collaboration de classes. Une collaboration qui peut être d'autant plus affirmée que certains groupes se placent sous la coupe des représentants des entreprises et des notables. Lors de sa création, l'Association amicale du contrôle des

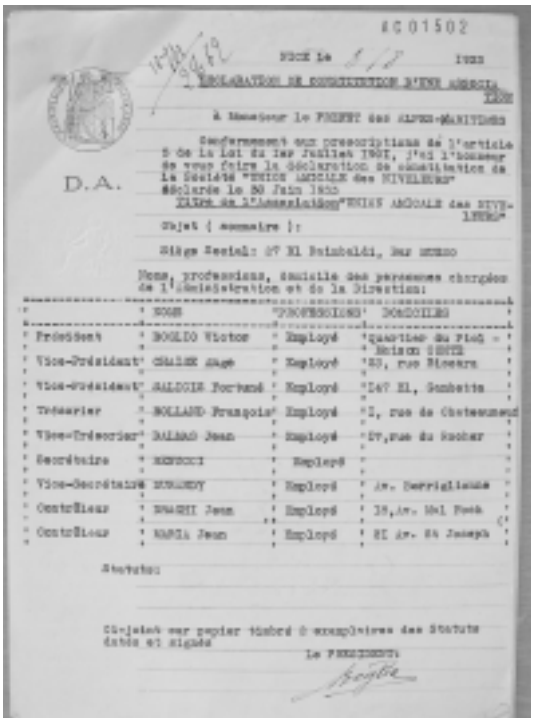

#C 01502

NICE le 1/8 1923

DÉCLARATION DE CONSTITUTION D'UNE ASSOCIATION

D.A.

À Monsieur le PRÉFET des ALPES-MARITIMES

Conformément aux prescriptions de l'article 5 de la Loi du 1er Juillet 1901, j'ai l'honneur de vous faire la déclaration de constitution de la Société "UNION AMICALE des NIVELEURS" déclarée le 30 Juin 1923

Titre de l'Association "UNION AMICALE des NIVELEURS"

Objet (sommaire):

Siège Social: 27 Rl Reinboldi, Rue MENTON

Noms, professions, domicile des personnes chargées de l'Administration et de la Direction:

	NOMS	PROFESSIONS	DOMICILES
Président	BOGLIO Victor	Employé	Quartier du Plat - Maison SOUTE
Vice-Président	CHAIRE Jean	Employé	23, rue Rivoire
Vice-Président	SALDOIR Fernand	Employé	147 Rl. Sonbette
Trésorier	BOLLAND François	Employé	1, rue de Chateauneuf
Vice-Trésorier	BALLAND Jean	Employé	27, rue du Rocher
Secrétaire	MERCCCI	Employé	
Vice-Secrétaire	BURLENY	Employé	Av. Desrigliaude
Contrôleur	BRAMII Jean	Employé	18, Av. Wal Fosh
Contrôleur	MARIA Jean	Employé	81 Av. St Joseph

Statuts:

Ci-joints sur papier timbré à exemplaires des Statuts datés et signés

Le PRÉSIDENT:

TNL confie, par exemple, sa présidence d'honneur à Honoré Sauvan, le maire de Nice, tandis que les deux directeurs de la compagnie des TNL, messieurs Dumur et Lemonnier, sont nommés vice-présidents d'honneur.

D'autres groupements prônent officiellement cette collaboration de classes dans leurs statuts. L'Association des travailleurs chrétiens russes de Cannes et Cannes-la-Bocca affiche comme but final « l'instauration d'un ordre social basé sur la justice chrétienne, la collaboration des classes et leur réconciliation ». Elle n'est pas la seule car l'Association des travailleurs chrétiens russes de Nice, créée en 1932, indique que son action de défense des travailleurs se basera sur « les principes suivants : respect de la Patrie, défense de la religion, de la famille, de la paix sociale ». Apparaissent en filigrane, le contexte révolutionnaire des années 1917-1920 en Europe et une opposition à la Révolution russe, même si ces deux associations restent marginales dans leur démarche.

Cette volonté de collaboration de classes n'est pas propre à ces associations. Parmi le mouvement syndical aussi, « certains ouvriers sont […] franchement partisans d'une étroite collaboration avec le patronat, comme […] le syndicat fédéré

des ouvriers de la Société du Gaz et de l'Électricité de Nice créé en avril 1920 qui se flatte d'avoir été reconnu "officiellement" par son directeur et d'avoir pour devise : "Évolution dans l'ordre" »[16].

Mais ces tentatives restent très minoritaires et ne concernent en aucun cas les syndicats de la CGTU.

Pour la défense d'une classe ?

Les associations de défense de travailleurs qui s'opposent aux syndicats développent une extrême méfiance vis-à-vis de ces derniers. Afin de ne pas être phagocytées, plusieurs mettent en place des moyens de contrôle de leurs adhérents. La première protection est la cooptation des nouveaux membres. Ainsi la plupart d'entre elles imposent que chaque nouvel adhérent soit présenté par deux anciens membres pour être accepté. Et si cette mesure ne leur est pas propre, elle joue un rôle prépondérant dans ce cas précis.

La deuxième mesure de vigilance est l'interdiction des adhésions multiples, c'est-à-dire que chaque membre ne peut adhérer qu'à cette seule association de défense. Ainsi, l'Union amicale des niveleurs du gaz précise que « pour […] faire partie de l'amicale, il ne faut faire partie d'aucune organisation de la CGN, la société sportive de la CGN exceptée »[17]. De même, l'Union amicale des agents de l'EELM impose à ses membres d'« être agent EELM à condition de n'être inscrit, ni se faire inscrire dans aucun des groupements existants »[18].

Cette méfiance paraît d'autant plus justifiée que si ces associations se veulent en concurrence avec les syndicats, elles subissent à l'inverse leur rivalité à partir des années 1920. En effet, après la scission de la CGT, dans les Alpes-Maritimes, « le pluralisme syndical triomphe ; et pour peu que des travailleurs refusent l'appartenance à une confédération et créent un syndicat autonome, dès lors un même groupement professionnel est représenté par trois syndicats »[19].

Il en est ainsi pour les employés municipaux, les cheminots du PLM ou les employés de la Compagnie du gaz et de l'électricité de Nice. Les associations de défense ont tout à craindre du développement des syndicats autonomes qui paraissent très proches de leurs opinions. À moins que leur création ne soit une réponse à l'impossibilité de constituer un syndicat autonome dans certaines entreprises.

La réelle différence entre ces deux formes d'organisation serait peut-être que ces associations sont toutes contrôlées par des employés ou des cols blancs. L'Association amicale des employés et ouvriers de l'EELM est présidée par le chef de l'usine électrique de Menton-Cap Martin. De même, l'Association amicale et corporative des chemins de fer de la Provence a à sa tête un commis principal, c'est-à-dire un cheminot qui occupe une situation intermédiaire dans la compagnie. De plus, aucun ouvrier ne siège dans son conseil d'administration. Il en est de même pour les comptables ou les contrôleurs des tramways qui *de facto* sont des employés. L'Amicale du contrôle insiste sur une médiation « entre les employés-chefs et la compagnie ». Ces associations n'auraient donc pour but que de défendre une catégorie particulière de travailleurs, s'adressant prioritairement aux classes moyennes.

Les travailleurs qui choisissent de s'unir sous la forme de l'association pour défendre leurs intérêts restent en définitive très minoritaires. D'ailleurs, il est difficile de connaître réellement leur portée et leur activité d'après les sources disponibles. Néanmoins la consultation de certains dossiers durant les grèves ne montre pas qu'elles prennent une quelconque part aux négociations. Faut-il pour autant en déduire leur inefficacité ou leur faible viabilité ? Elles ont peut-être négocié différemment les acquis de leurs membres et notamment en s'opposant aux conflits ouverts. Quoi qu'il en soit, elles ne semblent jamais avoir été en mesure de s'opposer au mouvement syndical durant toute la période étudiée.

Notes

1. L'article 3 de la loi énonce que « les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques,

industriels, commerciaux et agricoles », *Journal officiel*, 22 mars 1884.
2. Article 3, *Journal officiel*, 2 juillet 1901.
3. Archives départementales des Alpes-Maritimes (ADAM), 4 M 321, statuts du 24 avril 1908, article 2.
4. ADAM 4 M 321, statuts du 16 mai 1908, article 2.
5. ADAM 4 M 321, statuts du 29 juillet 1910, article 2.
6. ADAM 4 M 337, statuts du 21 juin 1926, article 2.
7. *Ibid.*
8. ADAM 4 M 352, statuts du 3 octobre 1933, article 3.
9. Françoise Bernard, *Le Monde du travail dans les Alpes-Maritimes de 1929 à 1939*, mémoire de maîtrise d'histoire, dir. André Nouschi, université de Nice, 1976, p. 67-68.
10. Puis des deux CGT après la scission de 1920.
11. ADAM 4 M 321, statuts du 24 avril 1908, article 2.
12. ADAM 4 M 321, statuts du 16 mai 1908, article 2.
13. ADAM 4 M 352, statuts du 3 octobre 1933, article 3.
14. ADAM 4 M 358, statuts du 11 août 1936, article 2.
15. ADAM 4 M 358, statuts du 11 août 1936, article 3.
16. Patrick Falconnier, *Le Monde du travail dans les Alpes-Maritimes de 1919 à 1929*, mémoire de maîtrise d'histoire, dir. André Nouschi, université de Nice, 1975, p. 57.
17. ADAM 4 M 352, statuts du 3 octobre 1933, article 3.
18. ADAM 4 M 358, statuts du 11 août 1936, article 4.
19. P. Falconnier, *op. cit.*, p. 130.

Robert Mencherini

Quelques aperçus sur le syndicalisme chrétien en Provence, de sa naissance aux années 1930

En 1936, l'abbé Paul Ardoin, professeur au pensionnat du Sacré-Cœur, fit paraître une synthèse historique sur le syndicalisme ouvrier chrétien dans la région[1]. L'auteur de ce travail, avait été mêlé de près aux activités qu'il évoquait. Il avait pu consulter les archives des organisations chrétiennes dont on ne sait trop ce qu'il en subsiste aujourd'hui. Même soixante-dix ans après, les renseignements qu'il fournit, avec le louable souci d'indiquer ses sources, présentent donc un intérêt certain. Évidemment, l'ouvrage se doit d'être recoupé avec d'autres sources (archives confédérales, rapports de police, témoignages, presse…), ce que nous n'avons pas pu faire ici de manière satisfaisante. Mais tel quel, il méritait déjà d'être signalé. Nous en présentons quelques aperçus dans ce *Bulletin de PROMEMO*, partiellement complétés par des informations issues de documents d'archives, de notices du *Maitron*[2]. Avec l'espoir que cette première approche soit précisée, amendée, corrigée par d'autres travaux, des documents et témoignages complémentaires. Sauf mention contraire, nous avons suivi dans cet article les indications données par Paul Ardoin. Notons immédiatement que la région qu'il prend en compte est plus étendue que l'actuelle Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), puisque le

ABBÉ PAUL ARDOIN

Le Syndicalisme Ouvrier Chrétien en Provence

1884-1935

MARSEILLE

Gard et l'Hérault dépendaient aussi de l'Union provençale des syndicats chrétiens.

De l'origine aux années d'après la Première Guerre mondiale

Selon Paul Ardoin, les premiers véritables syndicats chrétiens créés en Provence furent aixois et féminins. Les syndicats féminins de l'Aiguille aixoise et des Dames employées du commerce fondés par mademoiselle Félicie Boissard, le 2 janvier 1902, s'entourèrent vite de « services annexes » : mutualité, bureau de placement, cours professionnels, bibliothèque, service d'escompte, cercle d'études, coopérative[3]. L'expérience lyonnaise menée par mademoiselle Rochebillard servit de modèle. C'est aussi à cette dernière que l'abbé Suchet, vicaire de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul (entre le quartier de Saint-Barnabé et le centre-ville), en charge des Enfants de Marie et conscient des difficultés matérielles vécues par ces jeunes filles, fit appel pour étendre le mouvement à Marseille. En juillet 1903, furent déclarés, dans cette ville, deux syndicats féminins : celui des employées marseillaises et celui des ouvrières de l'habillement, avec également des « annexes », dont une colonie de vacances pour les travailleuses, sise à Forcalquier, puis à Manosque[4]. Madeleine Simon, ouvrière-couturière, animait l'équipe qui développa ces activités[5].

Plusieurs années s'écoulèrent ensuite, marquées par des débats et par le développement des idées du catholicisme social. À la fin de 1911, quelques employés formèrent à Marseille le premier syndicat chrétien ouvrier et masculin de Provence. Dès l'année suivante, ce syndicat participa, en commun avec la CGT, aux luttes pour la journée de 10 heures et la fermeture des magasins à 19 heures. Très actif, il demanda, lors de son assemblée générale du 9 juin 1912, « la suppression des dérogations à la loi sur le repos hebdomadaire […], l'adoption de la "semaine anglaise" avec fermeture des bureaux et magasins pendant l'après-midi du samedi […], l'amélioration de l'hygiène dans les locaux où travaillent les employés […], la création à Marseille d'une Bourse du Travail catholique »[6].

La Première Guerre mondiale mit les activités syndicales en sommeil. Il fallut attendre 1917 pour de nouvelles créations de syndicats féminins chrétiens en Provence, à Nice où ils regroupèrent une cinquantaine d'ouvrières et employées et autant à Marseille. Dans les deux cas, Paul Ardouin souligne le rôle moteur des syndicats parisiens dits « de l'Abbaye », en référence à leur siège, près de Saint-Germain-des-Prés, et des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul[7].

« La Ruche » s'établit ainsi, de manière modeste, dans les grandes deux villes du Sud-Est. À Marseille, ses locaux du boulevard des Dames, de la rue de Lodi (et rue Fongate à partir de 1925) abritaient, en plus des quatre syndicats des employés du commerce, des ouvrières de l'habillement, des ouvrières d'usine et des institutrices, les « annexes » : un restaurant féminin, un service d'achats, une bibliothèque, des cours professionnels. À Nice, les syndicats se diversifièrent en 1919, entre les employées du commerce et de l'industrie, l'habillement, mais aussi les infirmières des hôpitaux civils et l'industrie hôtelière. « La Ruche » essaima aussi à Hyères et à Avignon[8].

Les « anciens » syndicats féminins de Marseille (dits « de la rue Marengo » ou « Stella », après leur installation rue Estelle en 1933[9]) relancèrent aussi leurs activités et adhérèrent, en 1918, à l'Union de syndicats professionnels féminins de Paris. Ils obtinrent à Marseille la signature d'un contrat collectif appliquant la « semaine anglaise » à l'habillement[10].

La création de l'Union provençale, l'adhésion à la CFTC et l'évolution des syndicats chrétiens dans les années 1920

Ces syndicats s'unirent en 1919-1920 avec leurs homologues masculins (instituteurs libres, employés…) pour former une Union provençale, qui revendiqua 2 000 membres[11]. Celle-ci adhéra dès sa création à la CFTC dont le congrès constitutif eut

lieu les 1er et 2 novembre 1919 et qui ouvrit un secrétariat à Marseille, 60 rue Grignan. D'autres syndicats les rejoignirent, comme celui des cheminots d'Arles « anticégétiste et anti-révolutionnaire », créé en réaction aux grèves de 1920, celui des navigateurs coloniaux « qui rest[a] neutre le 1er mai, faisant ainsi en partie échouer la grève des inscrits » ou celui des métallurgistes[12].

144 délégués représentant 34 syndicats participèrent, les 23 et 24 avril 1921, à Marseille, au premier congrès régional des syndicats chrétiens. La nouvelle organisation se dota d'un journal bimensuel, puis mensuel, *La Paix sociale*, tiré à 5 000 exemplaires (le périodique cessa de paraître en 1932). Au deuxième congrès (28-29 mai 1922), l'Union provençale continua sa progression puisqu'elle recensa 44 syndicats et 5 076 membres[13]. En 1923, un jeune commis des douanes de 24 ans, Nicolas Caccavale, succéda à Alexandre Colombani et à Nivon comme secrétaire de l'Union[14].

consubstantielles au syndicalisme chrétien. « Les syndicats chrétiens ont pour but la "Collaboration" envers le prochain. Cette charité exige que l'on se soutienne mutuellement pour voir satisfaire certaines revendications justes. Elle exige – et elle est alors plus conforme à l'esprit chrétien – une entr'aide à l'intérieur de la Classe » écrit Paul Ardoin[15].

D'où la floraison des cours professionnels, cercles d'études (combinant instruction religieuse et questions sociales), bibliothèques, services d'orientation professionnelle, bureaux de placement, consultations juridiques, services des assurances sociales, sociétés de secours mutuel, caisses de chômage, restaurants féminins, colonies de vacances, et même service d'escompte et crédit mutuel.

La seconde préoccupation des syndicats chrétiens fut de s'affirmer, en particulier face à la CGT (et aussi à la CGTU). Ce qui put parfois conduire à des situations très

Année N° 13 — Le numéro 10 centimes — 25 Octobre 1921

LA PAIX SOCIALE

ORGANE BI-MENSVEL DE L'VNION PROVENÇALE DES SYNDICATS PROFESSIONNELS

ABONNEMENTS de propagande l'année 6f de soutien id. 10f

DIRECTION, RÉDACTION ADMINISTRATION 58 Rue Grignan, MARSEILLE les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ANNONCES - RÉCLAMES de gré à gré 58 Rue Grignan Bureaux tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h

La Neutralité Syndicale

Pourquoi neutralité syndicale, te voilà bien comprenions !

Lorsque les syndicats chrétiens ont commencé leur effort, il n'a pas manqué d'opposants, même parmi les catholiques, pour déclarer que le syndicalisme étant une organisation purement économique, tous les travailleurs devaient adhérer sans formation unique, sans se préoccuper de leurs tendances philosophiques ou religieuses, et que c'était faire œuvre de division que de créer un mouvement à côté de la C. G. T.

Les majoritaires, pour défendre l'unité, n'ont trouvé qu'un moyen : l'expulsion des perturbateurs.

Pour maintenir leur armée sur la ligne coupent en deux. Les deux partis vivant se rejettent la responsabilité de la scission.

Qu'il nous suffise de constater aujourd'hui que si l'unité nationale est compromise, c'est bien du fait des révolutionnaires, qu'ils soient de nouveau Jouhaux et de nouveau Moyen

agir même dans le domaine économique, doivent se grouper autour d'une idée directrice, d'une doctrine commune, et l'unité ne se réalise pas du seul fait que l'on possède une carte confédérale de couleur idéalique.

L'unité de pensée permet seule l'unité d'action.

Pierre Lavaud de « l'Aube Française »

AVIS

Ce numéro aura un tirage supplémentaire afin d'être répandu sur les quais et à bord des bateaux. Mais nos ressources de propagande étant épuisées, nous serons reconnaissants à ceux qui nous aideront par un versement de secours.

Les Incidents du THIBET

Il est impossible de détailler ici les activités diverses des syndicats chrétiens jusqu'aux années 1930 dont Paul Ardoin donne parfois des relations très fournies. Mais on peut en dessiner quelques lignes de force.

La première est l'importance des activités dites « annexes », mais, de fait,

conflictuelles, comme en 1921-1922 chez les inscrits maritimes où les incidents se multiplièrent entre la CGT et le syndicat chrétien des travailleurs coloniaux[16].

L'activité de la CFTC pendant cette période se caractérisa aussi, me semble-t-il, par un engagement de plus en plus net dans les luttes revendicatives, pouvant aller

jusqu'à la grève, y compris de manière unitaire avec la CGT. Ce fut le cas, en particulier lors de la grève des banques pendant l'été 1924. Le mouvement, parti de Marseille, s'étendit aux établissements bancaires des grandes villes de France. Les grévistes, ces « forçats en veston », demandaient la reconnaissance des organisations syndicales, une augmentation des salaires de 100 francs et une échelle mobile d'indemnité de vie chère. Au bout de cinquante jours de grève, le travail reprit sans que satisfaction ait été obtenue. Mais, pour la CFTC, qui s'était employée, conformément à ses principes, à éviter toute violence et toute politisation, ce mouvement marqua un tournant. Selon Paul Ardoin, désormais, « les groupements catholiques, de même que les adversaires de gauche, peuvent et sont obligés de compter avec elle. […] Cette grève a posé devant l'opinion publique la réalité bienfaisante du Syndicalisme Chrétien et le droit syndical a été reconnu de tous ceux qui n'avaient pas de préjugés »[17].

La CFTC fut accusée d'opportunisme par ses partenaires[18]. Mais, exemple parlant d'une situation nouvelle, on assista, le 30 juillet 1924, au spectacle étonnant d'une assemblée de 2 000 syndicalistes applaudissant une lettre de l'évêque de Marseille qui soutenait, en termes pondérés, les revendications des employés. Et ceci à la Bourse du travail de Marseille, sous des pancartes « Ni Dieu, ni Maître »[19] !

Par ailleurs, la CFTC provençale s'efforça d'élargir sa base première où les employées et les femmes étaient l'élément dominant, aux secteurs productifs et masculins. Ainsi, avec des succès divers, dans le bassin minier, la métallurgie ou le bâtiment. Mais, dans l'ensemble de la région, comme au niveau national, la CFTC recrutait plus facilement chez les employées. La CFTC essaya aussi d'étendre son assise géographique. L'extension régionale, en dehors des foyers initiaux fut parfois difficile : la tentative d'organisation d'un syndicat en 1925 dans le Var se heurta à beaucoup de difficultés[20]. Un syndicat chrétien réussit à se créer à l'Arsenal de Toulon[21].

C . F . T . C .

SYNDICAT CHRETIEN DES OUVRIERS DE LA MARINE DU PORT DE TOULON.

DEPOT DE STATUTS

1° Dépôt original : 18.7.36
Création : 17.7.36
inscrit sous le N° 104 à la Préfecture du Var, sous la dénomination " SYNDICAT PROFESSIONNEL DES OUVRIERS DE L ARSENAL DE LA MARINE C.F.T.C..
(Ci-jointe attestation de la Préfecture du Var.)

2° Dépôt de modification effectué après la Libération à la Sous-Préfecture de Toulon, mais archives perdues.
Cependant agréé comme tel depuis fin 1944 par l'Autorité Maritime de Toulon sous la dénomination : " C.F.T.C..Syndicat Chrétien des Ouvriers de la Marine du Port de Toulon"
Confirmation adressée à la Marine le 26.II.64, après le CONGRES EXTRAORDINAIRE de la C.F.T.C.
Nouvelle confirmation adressée aux autorités intéressées le 28/9/65

3° Dépôt de confirmation des Statuts et du Conseil Syndical effectué le 8/10/65 à la Mairie de TOULON.

(Voir ci-joint Récépissé de Dépôt.)

Document fourni par Patrick Hautière. De fait, la création de ce syndicat semble dater de la fin des années 1920.

Enfin, la CFTC s'efforça d'obtenir une reconnaissance officielle. Et ces efforts portèrent partiellement leurs fruits. En témoignent l'élection en 1926, à Marseille, dans la « catégorie industrielle », de la première femme conseiller prud'homme (et catholique) en la personne de Léontine Roche, présidente du syndicat de l'habillement. Madeleine Simon, déjà évoquée, lui succéda en 1932. En 1929, deux autres conseillers prud'hommes CFTC furent élus, M. Coulomb (en section commerciale) et Mlle Pontier, de l'habillement, en section industrielle. En 1932, M. Coulomb fut reconduit et Nicolas Caccavale, secrétaire de l'Union provençale, élu, lui aussi en section commerciale[22]. Ce dernier était aussi, depuis 1925, vice-président de la Chambre des métiers et Claire Poujade, sténodactylo, vice-présidente de l'Union provençale en 1920, fut nommée en 1926 au conseil d'administration de cette même Chambre.

Pour faire face à l'augmentation du nombre de ses adhérents et de ses membres, l'Union provençale déménagea en 1928, rue Saint-Suffren, dans des locaux plus vastes, communiquant avec ceux de l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) et de la Maison des étudiants catholiques[23].

L'Union provençale face à la crise des années 1930 et à la CGT réunifiée

La crise économique du début des années 1930 et ses effets sociaux posèrent

CHAPITRE VI

La Situation Actuelle
1936

Abbé Paul Ardoin, *Le syndicalisme ouvrier chrétien en Provence, 1884-1935*, Marseille, Bureau de la presse catholique, 1936, p. 147-149.

des problèmes nouveaux à la CFTC. Celle-ci et son Union provençale protestèrent contre les licenciements, la diminution des salaires et demandèrent le respect de la loi des huit heures. Mais il était hors de question, pour les syndicalistes chrétiens, hostiles au Front populaire, de rejoindre la nouvelle CGT réunifiée car « impossible, moralement et pratiquement, de réunir dans les cadres de la même organisation pour une activité féconde des éléments séparés par de graves divergences doctrinales, [ce qui n'était pas contradictoire avec des] ententes ouvrières aussi générales que possible pour la défense d'intérêts légitimes et la poursuite d'objectifs bien délimités »[24].

Le programme des syndicats féminins de la rue Estelle définissait une doctrine syndicale chrétienne bien éloignée de la tradition de la CGT. Tout en revendiquant des salaires justes, des conditions de travail convenables, le développement de la valeur professionnelle des salariées, et en prônant la solidarité au sein de la famille professionnelle, les syndicats Stella « professent la "légitimité de la propriété individuelle, syndicale, corporative […], le respect des droits de la famille, la nécessité de l'autorité" ; ils réprouvent "la lutte des classes avec ses atteintes aux personnes et aux biens" »[25].

Lorsque Paul Ardoin mit le point final à son ouvrage, en janvier 1936, l'Union provençale comptait 51 syndicats : Marseille et Nice en rassemblaient plus de la moitié (18 à Marseille, neuf à Nice). Le reste se répartissait entre les villes d'Aix, Alès, Arles, Béziers, Cannes, Hyères, Miramas, Molières-sur-Cèze, Montpellier, Nîmes, Robiac, Sète, Toulon. 21 étaient des syndicats explicitement féminins. La plupart regroupaient des employé(e)s. Des syndicats de cheminots CFTC s'étaient constitués dans huit villes.

EN GUISE DE CONCLUSION PROVISOIRE : LA CFTC À LA FIN DES ANNÉES 1930

Les rapports de police que nous avons pu consulter pour les années suivantes décrivent une CFTC provençale en forte expansion à partir du Front populaire[26]. Selon les Renseignements généraux, à Marseille, l'implication nouvelle de l'Église aurait joué un rôle décisif : « La véritable activité de ces syndicats date du 22 juin 1936, à la suite de l'appel lancé par l'Évêque de Marseille Mgr Dubourg au moyen de tracts distribués à profusion à la sortie des messes célébrées dans les églises de Marseille et du département. Ces tracts portaient in fine un bulletin d'adhésion qu'il suffisait d'adresser à la Bourse chrétienne du Travail, 28, rue Saint-Suffren à Marseille. »[27]

La même source signale l'impact de la grève du 30 novembre 1938 : « La grève générale déclenchée par la CGT le 30 novembre 1938 et non approuvée par la grande majorité de la classe ouvrière, a

mené aux syndicats chrétiens un grand nombre d'adhérents désireux de ne plus subir les directives de la CGT. »

Ainsi, à partir de 1936, l'expansion de la CFTC se serait effectuée en réaction au Front populaire (mais parfois en accompagnant les grèves de mai-juin) et en opposition directe à la CGT[28]. S'il est vraisemblable que la CFTC, comme la CGT d'ailleurs, ait bénéficié de la vague de syndicalisation de la période, il convient d'utiliser avec précaution et de vérifier les chiffres avancés par les Renseignements généraux pour le département des Bouches-du-Rhône : 13918 adhérents à la CFTC en novembre 1938, 28 882 en avril 1939[29]. Par comparaison, l'Union départementale CGT comptait en 1937-1938 (après la réunification) plus de 140 000 adhérents. Elle en perdit 48 000 en 1938-1939[30]. À la progression de l'une s'opposerait donc le recul de l'autre.

À la fin des années 1930, le développement des syndicats chrétiens semble bien toucher l'ensemble de la région. Ainsi, dans le Var, un syndicat des métaux voit le jour aux Forges et Chantiers de la Méditerranée à La Seyne, une UL est créée à Draguignan en 1937, sous l'impulsion de Georges Cisson et l'UD CFTC du Var s'organise en 1938 sous la présidence de Gaston Havard[31].

Quoiqu'il en soit, et dans l'attente d'autres études, on peut considérer que les syndicats chrétiens, sans pouvoir rivaliser avec la CGT réunifiée, ni par le nombre d'adhérents, ni par l'audience, ont réussi, en une vingtaine d'années, à apparaître dans le paysage syndical provençal.

Notes

1. Paul Ardoin (abbé), *Le syndicalisme ouvrier chrétien en Provence, 1884-1935*, Marseille, Bureau de la presse catholique, 1936.
2. En particulier celles de Nicolas Caccavale, Claire Poujade, Léontine Roche, Madeleine Simon.
3. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 30-31. L'intérêt des syndicalistes chrétiens pour la formation professionnelle ne se dément pas pendant toute la période. Ainsi, en 1932, est organisée une École libre des métiers, rue des Bons-Enfants dans le centre de Marseille. Albert Bertalmio, président de l'UD CFTC après la Deuxième Guerre mondiale, fréquenta cette école professionnelle.
4. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 31.
5. Voir sa notice, établie par Antoine Olivesi, dans le *Maitron*, t. 41.
6. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 38-39.
7. Michel Launay, *La CFTC, origines et développement, 1919-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, p. 19.
8. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 39-40.
9. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 41, note 75.
10. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 41-42.
11. Michel Launay attire l'attention sur l'importance de l'organisation régionale pour la CFTC. La région s'étend même parfois, dans les faits, bien au delà de son intitulé. Ainsi, les syndicalistes lyonnais (dont Maurice Guérin, secrétaire de l'Union régionale du Sud-Est) aident très fortement au développement de la région provençale. Michel Launay, *Le syndicalisme chrétien en France de 1885 à nos jours*, Paris, Desclée, 1984, p. 30.
12. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 45-46. Sur les grèves des cheminots de 1920, voir David Lamoureux, « La grande grève cheminote de mai 1920 », *Bulletin de PROMEMO*, n° 2, mai-juin 2004, p. 6-9.
13. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 59.
14. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 67. Nicolas Caccavale joua un rôle important dans l'audience et l'organisation de la CFTC dans la région. Il fut, en particulier, l'un des animateurs de la grève des Banques de 1924. Secrétaire de l'Union provençale, il en devint ensuite le président et la représenta au conseil national de la CFTC. Il fut aussi vice-président de la Chambre des métiers et conseiller prud'homme de l'arrondissement de Marseille (collège des employés). Membre du Parti démocrate populaire (PDP), il se présenta à ce titre à plusieurs élections. Voir sa biographie dans le *Maitron*.
15. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 168.
16. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 54-58.
17. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 97.
18. Voir Michel Launay, *op. cit.*, p. 235-236.
19. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 82.
20. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 101.
21. Paul Ardoin date sa création de 1928, *op. cit.*, p. 110. Patrick Hautière donne la date de 1929, « De la CFTC à la CFDT à Toulon et dans le Var », *Bulletin de PROMEMO*, n° 1, novembre 2003, p. 14-15. Il a également retrouvé un document d'archive qui indique sa création le 17 juillet 1936.
22. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 104, p. 143. À noter que Michel Launay signale l'élection en 1927, d'un conseiller prud'homme CFTC dans le bassin minier de Fuveau-Gardanne, Michel Launay, *La CFTC…*, *op. cit.*, p. 220.
23. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 103.
24. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 151.
25. Paul Ardoin (abbé), *op. cit.*, p. 151-152.
26. La tendance est la même pour toute la France. Michel Launay estime que le nombre d'adhérents à la confédération double en quelques mois. Michel Launay, *La CFTC…*, *op.cit.*, p. 322 et 337.

27. AD BdR 1M 924, rapport du commissaire de police, chef des services de la police spéciale, 22 avril 1939. On retrouve des appels semblables dans d'autres villes, Georges Lefranc en cite plusieurs. Georges Lefranc, *Juin 1936, « l'explosion sociale » du Front populaire*, Paris, Julliard, coll. « Archives », 1966, p. 249-250.
28. Le phénomène est national. Ces nouveaux syndiqués, chez lesquels la préoccupation de faire contrepoids à la CGT prime l'adhésion à la doctrine sociale de l'Église, sont appelés « anti ». D'autres éléments jouent évidemment, comme, sans doute, la plus grande attention portée par la CFTC à la défense catégorielle des salariés ou aux revendications féminines. Michel Launay, *Le syndicalisme chrétien…*, *op. cit.*, p. 41 *et sq.*
29. Toujours selon la même source, l'affluence aurait été telle que les dirigeants de l'organisation s'en seraient inquiétés et aurait demandé que les nouvelles adhésions ne soient agréées qu'après une enquête de moralité. De plus, on craignait, au niveau national, une offensive du Parti social français (PSF). Michel Launay, *Le syndicalisme chrétien…*, *op. cit.*, p. 46-47.
30. D'après les calculs d'Antoine Prost, *La CGT à l'époque du Front populaire, 1934-1939*, Paris, Armand Colin, 1964 et les rapports financiers des congrès de l'UD CGT des Bouches-du-Rhône. Pour d'autres commentaires comparatifs, je me permets de renvoyer à Robert Mencherini, *Midi rouge, une histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône*, t. 1, *Les années de crise, 1930-1940*, Paris, Syllepse, 2004, p. 121-123.
31. Patrick Hautière, *op. cit*. Voir également les notices des militants évoqués dans cet article dans le Maitron.

Les sources de l'histoire du mouvement ouvrier et du mouvement social

Jean-Claude Lahaxe

L'exemple des archives municipales et la société mutualiste des ouvriers et employés de Martigues

Les archives municipales de Martigues possèdent un dossier assez complet sur la naissance de la Société mutualiste syndicale des ouvriers et employés de Martigues. Référencée Q19 G1 B, cette chemise comprend non seulement le texte intégral des statuts de la nouvelle organisation mais aussi de précieux renseignements sur les membres de son premier bureau.

Les statuts de la Société mutualiste des ouvriers et employés de Martigues sont déposés en vue de leur enregistrement le 8 avril 1948. L'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 1948 qui réunit 260 de ses 280 membres les adopte à l'unanimité moins deux voix. Ces statuts initiaux seront modifiés à l'issue de l'assemblée générale du 22 avril 1956.

Lors de sa naissance, la Société, dont le siège est situé sur le quai Kléber dans les locaux de la Bourse du travail de Martigues, se donne pour but de rembourser à ses adhérents une partie de leurs frais médicaux et pharmaceutiques. Elle s'engage en outre à garantir contre tout risque chirurgical, à assurer le versement d'une prime à l'occasion d'une naissance et à verser des allocations lors du décès d'un de ses membres. Sont bénéficiaires de ces prestations les membres participants et leurs familles (que celles-ci soient composées ou non par des assurés sociaux), les membres retraités, les ascendants ou collatéraux résidant sous le même toit que le sociétaire.

Au sein de la société, les assurés sociaux sont regroupés au sein de la catégorie A, les assurés sociaux mensualisés forment la

catégorie B, les non assurés sont dans la catégorie C. Le montant des cotisations est calculé en fonction de cette répartition. Une somme de 300 francs par trimestre est exigée pour les membres des catégories A et B. Les sociétaires de la catégorie C doivent verser 615 francs pour eux-mêmes, 340 francs pour leur conjoint et 170 francs par enfant (jusqu'au troisième inclus). Les membres honoraires sont assujettis à une cotisation égale ou supérieure à 500 francs. La somme exigée lors de l'adhésion, à savoir 50 francs, est identique pour tous.

L'affiliation à la société est liée à la satisfaction de certaines conditions clairement définies. Âgé de moins de 65 ans et résidant obligatoirement dans le département, le postulant doit renseigner une fiche de demande d'adhésion, fournir un certificat médical ainsi qu'une attestation certifiant qu'il n'est affecté d'aucune maladie chronique. Il doit n'avoir été exclu au préalable d'aucune autre société mutualiste. Il accepte enfin de renoncer à sa mise de fonds initiales en cas de démission. La candidature de chaque postulant, qu'il soit appelé à devenir membre participant ou honoraire, est approuvée ou refusée à la majorité des voix du conseil d'administration de la société. Les sociétaires sont tenus de participer à l'assemblée générale annuelle qui procède, si au moins un quart des adhérents sont présents ou représentés, à l'élection à bulletins secrets des douze volontaires acceptant de siéger dans le conseil d'administration. En fonction de la composition de sa famille, chaque membre participant présent dispose d'un nombre de voix plus ou moins élevé. L'assemblée générale est aussi chargée de désigner parmi les sociétaires volontaires ceux qui siègent au sein de la commission de contrôle.

Le conseil d'administration doit obligatoirement se composer de Français majeurs jouissant de leurs droits civils et civiques. Deux tiers d'entre eux au moins appartiennent à la catégorie des membres participants. Non comptées les circonstances exceptionnelles, le conseil est tenu de se réunir au moins quatre fois par an. Il ne peut délibérer que lorsque au moins six de ses membres sont réunis. Dans ce cas, un procès-verbal consigne obligatoirement les décisions prises. Quels sont les premiers responsables élus en 1948 ? Les trois tableaux constitués à partir des renseignements contenus dans le dossier Q19 G1 B apportent quelques éléments de réponse. Tous sont des cadres de l'Union locale CGT. À l'exception du président, tous travaillent dans le secteur privé. Ce sont tous des hommes d'expérience. Leur moyenne d'âge dépasse en effet légèrement 36 ans. Un seul d'entre eux a moins de 30 ans, deux ont dépassé la quarantaine.

Chaque année au cours de la première réunion suivant l'assemblée générale annuelle, le conseil est chargé de procéder au renouvellement d'un tiers des membres d'un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de leurs adjoints respectifs. L'élection d'un candidat se fait à la majorité absolue au premier tour, à la majorité relative au second. Le président est chargé de représenter la société en justice et dans tous les actes de la vie civile. En vertu de l'article 25 de l'ordonnance du 19 octobre 1945, celui-ci doit transmettre, dans les trois premiers mois de chaque nouvelle année, des renseignements d'ordre statutaires et financiers à l'autorité compétente. Le secrétaire est quant à lui responsable des convocations, de la correspondance et des archives. Les membres du bureau ne perçoivent aucun salaire mais la société prend en cause les frais entraînés du fait de l'accomplissement de leurs tâches.

Responsabilités syndicales des membres du bureau au 8 avril 1948	
Cadres	Autres responsabilités
Bartoli Michel	Secrétaire de l'UL CGT de Martigues (1946)
Pierre Fernand	Secrétaire du syndicat CGT de Lavera (1956)
Pistoun Victor	Secrétaire de l'UL CGT de Martigues (1945)
Maunier Joseph	Trésorier adjoint de l'UL CGT de Martigues (1946)
Blanc Antoine	Trésorier de l'UL CGT de Martigues (1946)
Jean Eugène	Secrétaire de l'UL CGT de Martigues (1946)

Activités professionnelles des membres du bureau au 8 avril 1948	
Cadres	Activités professionnelles
Bartoli Michel	Employé des PTT
Pierre Fernand	Manœuvre
Pistoun Victor	Pompiste
Maunier Joseph	Ouvrier du pétrole
Blanc Antoine	Ouvrier du pétrole
Jean Eugène	Maçon

Âges des membres du bureau au 8 avril 1948		
Cadres	Nés le	Âges en 1948
Bartoli Michel	29 octobre 1916	31
Pierre Fernand	27 février 1918	30
Pistoun Victor	16 octobre 1922	26
Maunier Joseph	5 janvier 1906	42
Blanc Antoine	26 septembre 1912	36
Jean Eugène	2 avril 1896	52

Quelques renseignements utiles concernant les archives communales de Martigues :
Responsable : Maud Blasco.
Adresse : Hôtel de ville, avenue Louis Sammut, BP 60101, 13692 Martigues Cedex.
Téléphone : 04 42 44 36 72. Télécopie : 04 42 44 30 70.
Courriel : <archives-communales@ville-martigues.fr>.
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 à 17 heures.
Fermeture le lundi suivant la fête de la Saint-Pierre.

Le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social* est une œuvre immense, commencée en 1955 par Jean Maitron, continuée sous la direction de Claude Pennetier. Il constitue aujourd'hui la plus importante base biographique en France. La première édition papier compte 44 volumes. Elle s'est enrichie d'éditions spécifiques par corporations, de volumes internationaux ou par pays. Un cédérom rassemble également les 110 000 biographies des volumes concernant la France, de 1789 à 1940. Aujourd'hui, l'équipe du *Maitron* rassemble les biographies (nationalement et régionalement) pour la période 1940-1968. Le premier volume est paru en janvier 2006.

L'association PROVENCE, MÉMOIRE ET MONDE OUVRIER (PROMEMO), créée en 1999, a pour objet de contribuer à l'élaboration, la rédaction et la diffusion du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social*, d'encourager et de développer les recherches scientifiques autour de l'histoire du monde et du mouvement ouvriers en Provence, de favoriser la conservation des documents et archives les concernant, de faciliter, dans un cadre plus large, les initiatives touchant à l'histoire sociale et politique de la Provence contemporaine.